DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13222 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · DIMANCHE 2-LUNDI 3 AOUT 1987

## Fièvre nationaliste à Panama

Deux mois après le début de la crise politique ouverte au Panama, la tension reste grande dans ce petit pays de l'isthme centro-américain. Dernier signe en date de cette effervescence : la manifestation organisée, vendredi 31 juillet, par les partisans du général Noriega, l'« homme fort » du régime, à l'occasion du sixième anniversaire de la mort du général Torrijos, dont la personnalité a fortement marqué les orientations du pays depuis le coup d'Etat militaire qui le porta au pouvoir en 1968, jusqu'à sa disparition accidentelle en 1981.

Ce rassemblement a permis à la fièvre nationaliste de se donner libre cours. Accusés de mener « depuis plus de quatre-vingts ans une politique injuste » à l'égard du Panama, les Etats-Unis ont été la principale cible des orateurs. Déjà, le 30 juin dernier, plusieurs ministres n'avaient pas hésité à participer à une tentative de mise à sac de l'ambassade américaine. Les émeutiers exprimaient leur colère à la suite du vote par le Sénat américain d'une motion demandant le départ du général Noriega.

La situation ne manque pas d'être paradoxale. Connu pour avoir rendu quelques services à la CIA à l'époque – de 1970 à 1982 – où il dirigeait les services secrets, le chef des forces de défense entretenait jusqu'à il n'y a pas si longtemps de bonnes relations avec Washington. En 1984, il avait même donné le coup de pouce nécessaire pour faire élire à la présidence M. Nicolas Barletta, le candidat qui avait les faveurs américaines.

Les liens entre le général Noriega et ses amis américains devaient commencer à se distendre lorsque, en 1985, l'« homme fort » du pays contraignait le président Barletta à se démettre. En juin 1986, le « New York Times », visiblement informé aux meilleures sources, publiait une série d'articles accusant le général Noriega d'avoir truqué les élections de 1984, ce qui n'étonna personne dans un pays où la fraude est monnaie courante, mais surtout d'être l'un des plus importants trafiquants de drogue de « l'hémisphère occidental ». Le message était clair : le général n'était plus en cour à Washington.

Le rôle joué par le Panama dans les efforts du groupe de Contadora pour favoriser une solution pacifique en Amérique centrale et le rapprochement avec Cuba opéré par le général Noriega pourraient expliquer cette détérioration des rapports américano-panaméens. Un tel virage est inacceptable pour les Etats-Unis, qui entretiennent dix mille hommes dans leurs bases le long du canal interocéanique. S'y ajoute le refus du général Noriega de laisser le pouvoir réel aux institutions démocratiques péniblement mises en place depuis quelques années.

L'attaque inattendue portée le 2 juin dernier par l'ancien chef d'état-major, le colonel Diaz, accusant son compagnon de naguère d'avoir « comploté » dans l'accident qui coûta la vie à Omar Torrijos, a fait brusquement monter les enchères. Mais dans un pays où le sentiment anti-yankee est à fleur de peau et où les Etats-Unis sont soupçonnés de vouloir remettre en cause l'accord de 1977 sur la restitution du canal, il était tentant de faire vibrer la fibre nationaliste. C'est la carte jouée par le général Noriega, avec l'appui des communistes. Jusqu'à présent avec succès.

### Le conflit entre l'Iran et l'Irak et les affrontements de La Mecque

# • Une vive tension oppose Téhéran à Ryad et à Koweït
# • Les Européens refusent de participer au déminage du Golfe

*Les ambassades d'Arabie saoudite et du Koweït à Téhéran ont été occupées et mises à sac le samedi 1er août, à la suite des violents incidents qui ont opposé, vendredi, à La Mecque des pèlerins iraniens aux forces de sécurité saoudiennes. Selon la radio iranienne, ces affrontements auraient fait deux cents morts ; Ryad parle seulement de « quelques victimes ».*

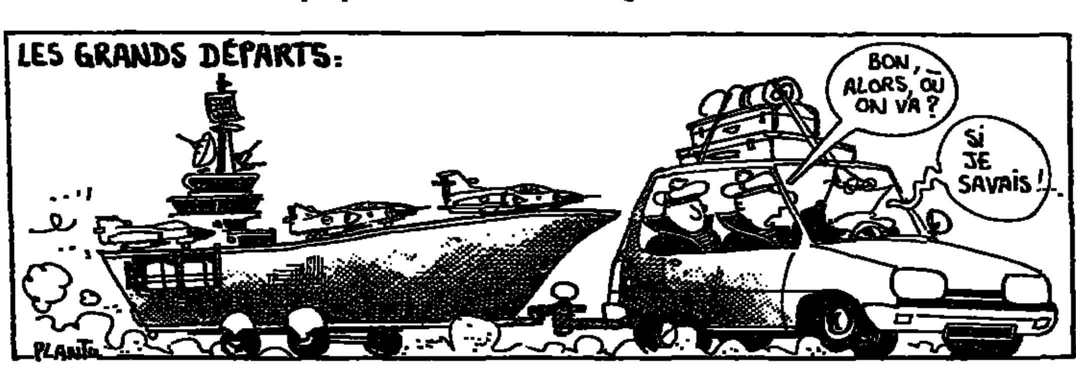
*Dans le Golfe, les Etats-Unis se retrouvent isolés après que l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et, vendredi, la Grande-Bretagne ont refusé d'envoyer des dragueurs de mines dans le Golfe. A Washington, M. Giraud, ministre français de la défense, a confirmé le refus de la France d'envoyer, pour l'instant, des bateaux dans le Golfe, mais il a fait état de contre-propositions.*

*A Beyrouth, le Djihad islamique a fait parvenir vendredi une nouvelle cassette des otages et a accusé Paris de rendre « impossible » le règlement de cette affaire. Qualifiant l'ambassade de France au Liban de « nid d'espions », le Hezbollah a annoncé de « nouveaux développements importants » dans la campagne anti-française menée par des groupes intégristes au Liban.*

Pèlerinage sanglant à La Mecque, où de violents affrontements entres pèlerins iraniens et policiers saoudiens auraient fait, selon Téhéran, près de deux cents morts et plusieurs centaines de blessés le vendredi 31 juillet.

Les autorités saoudiennes parlent seulement de « *quelques* victimes », et des milieux médicaux arabes assistant les pèlerins parlent d'une cinquantaine de morts.

*(Lire la suite page 4 et nos informations pages 4 et 14.)*




### L'armée indienne face aux Tigres tamouls

# Sri-Lanka entre la guerre et la paix

**Trois jours après l'accord sur le conflit tamoul, la situation dans l'ancienne Ceylan restait très incertaine le samedi 1er août.**

**Un député cinghalais de la majorité avait été assassiné la veille par des membres présumés d'une organisation révolutionnaire, dans le sud de l'île. Dans le nord, les rebelles tamouls ont refusé de rendre leurs armes aux soldats indiens venus faire respecter l'accord. Le couvre-feu général est toujours en vigueur.**

POINT-PEDRO
(district de Jaffna)
de notre envoyé spécial

*« La paix, c'est tout ce que nous voulons. »* Kumar, chauffeur d'autobus (vingt-sept ans), Subramanian, employé municipal (cinquante-deux ans), Yogadahsan, agriculteur et père de quatre enfants, Rudra, avocat (cinquante-huit ans), Krishnakumar, chômeur (dix-huit ans), etc. Ils sont tous Tamouls, et ils sont tous d'accord : *« La guerre a assez duré. Nous avons obtenu, grâce aux Tigres, un bon compromis. Les Indiens sont là ; les soldats cinghalais se retirent. Il est temps pour les boys de rendre les armes. »*

Une terre ocre, brûlée par le soleil, et puis, ici et là, entre les champs fraîchement labourés, des bouquets de cocotiers, des plages de sable fin et des lagons bleus... Vue d'hélicoptère, la péninsule de Jaffna apparaît toujours aussi belle et calme. Quelques villas isolées, quelques hameaux sont en ruine, mais 95 % des habitations n'ont apparemment pas trop souffert des combats.

Au sol, l'impression est un peu différente. A Point-Pedro, une petite cité balnéaire de 45 000 habitants à 18 kilomètres au nord de Jaffna-Ville, les vingt boutiques en dur, autour d'un petit square, qui forment le centre de l'agglomération, sont entièrement détruites. La chaussée, minée par la guérilla, est défoncée par endroits. Les tranchées et les tunnels souterrains creusés par les séparatistes n'ont pas tous été comblés. Point-Pedro est à quelques kilomètres de Valvettiturai, la localité d'où sont originaires les principaux chefs des Tigres. Sur les murs qui tiennent encore debout, des morceaux d'affiches à la gloire des *« héros tombés pour l'Eelam Tamoul »* subsistent.

PATRICE CLAUDE.

*(Lire la suite page 4.)*





### Au Palazzo Grassi de Venise

# Les machines en folie de Tinguely

**Première grande rétrospective Tinguely au Palazzo Grassi, à Venise. Des machines délirantes mises en mouvement par un bricoleur impénitent.**

L'art contemporain peut ne pas être de tout repos, les visiteurs du Palazzo Grassi en font très concrètement l'expérience visuelle et sonore cet été à travers la formidable rétrospective Tinguely, bricoleur impénitent de machines délirantes depuis trente ans – et plus si l'on compte les années d'école buissonnikière passées à construire des petites roues à eau le long d'un ruisseau voisin, quelque part en Suisse.

Des machines qui sont toutes ou presque en état de marche, font l'objet d'une surveillance permanente d'un mécanicien – le risque de ratés, de non-fonctionnement fait partie du jeu – dans un bruit d'enfer ou d'usine en plein rendement, au choix.

Avec, pour compliquer, les effets de souffleries, grincements, coups de gongs et de marteaux, quelques poussées d'harmonium dont on ne sait d'ailleurs pas trop si elles viennent de la gigantesque *Meta-Maxi-Maxi* construite pour l'exposition et placée dans le grand hall d'entrée, ou de quelque autre sculpture sonore et trébuchante disposée dans les étages, *grosso modo* selon un parcours chronologique à rebours qui s'achève par le commencement : 1954 et les premiers essais de mouvements sur des formes empruntées à Malevitch, Kandinsky ou Arp.

Pontus Hulten, le directeur artistique du Palais Fiat, a vraiment bien fait les choses pour cet ami de longue date, en lui offrant sa première grande rétrospective. Pourquoi s'en plaindrait-on ? Tinguely, n'en déplaise aux barbons, qui ne supportent pas qu'on puisse penser l'art en terme de jeu, n'est pas un artiste de moindre importance. Ce qu'on sait sûrement mieux à Paris qu'en Italie, où il n'a jamais été exposé. Où l'on se souvient peut-être seulement de sa prestation milanaise, en 1970, pour fêter, avec Pierre Restany et tous les amis, le dixième anniversaire de la création du nouveau réalisme dont le sculpteur a été membre. Une prestation éclair qui avait pris la tournure d'un immense phallus d'or autodestructible, qui s'était consumé en moins de trois quarts d'heure, temps suffisant tout de même pour faire scandale sur la place du Dôme, où avait lieu le « rite païen ».

Qu'on se rassure, le goût de la provocation et de la farce, qui n'est jamais totalement exclu des ouvrages de Tinguely, n'est sûrement plus ce qui domine le mouvement de son œuvre. Si la sexualité s'y colle en tant que composante de ses explorations de la mécanique humaine à travers la parodie de la machine, elle n'est après tout que discrète allusion sous les espèces de va-et-vient perpétuels et absurdes, dignes des meilleures représentations de cyclomoteurs d'entraînement en chambre, dont les catalogues des manufactures d'armes et cycles stéphanois ont sûrement venté les mérites naguère sans qu'on ait eu à en rougir. La sculpture, ou plutôt l'ensemble de sculptures nommé *Sorcières* ou *Blanche Neige et les Sept Nains*, où il est montré que leur auteur a fait le tour de la question de l'obscénité des contes pour enfants, en est la meilleure illustration récente.

Mais elle fait aussi penser irrésistiblement à quelque bal de vampires ou quelque nuit de morts-vivants (après catastrophe écologique) telle qu'on doit pouvoir la vivre au couvent des capucins de Palerme entre dentelles, perruques et crânes, en l'occurrence d'animaux et non pas d'humains, aux mâchoires remuantes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

*(Lire la suite page 8.)*

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.

# Dates




**Le Monde**
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde**
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F








Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde**
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 280 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE, LUXEMBOURG, PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.




Il y a quarante ans

# Les passagers de l'« Exodus » devant Port-de-Bouc

« *AUSCHWITZ flottant* », telle est la manchette du quotidien communiste marseillais *Rouge Midi*, ce 30 juillet 1947. Le journal désigne ainsi les trois bateaux-prisons britanniques qui ont jeté l'ancre deux jours auparavant au large de Port-de-Bouc avec leur cargaison de réfugiés juifs refoulés par la Royal Navy des rivages de la Palestine : 4 500 immigrants « illégaux » en tout, pour la plupart des rescapés des camps de concentration nazis, dont 1 732 femmes et 955 enfants, entassés là les uns sur les autres, dans des conditions sanitaires épouvantables, sous le soleil méditerranéen de juillet.

Ces héros malgré eux se trouvent depuis une semaine au cœur d'un drame international qui non seulement intéresse les chancelleries de Paris, Londres, Washington, Jérusalem et autres, mais encore fait les gros titres de la presse mondiale et agite les opinions publiques.

Ce que l'on appellera plus tard l'« affaire de l'*Exodus* » aura consitué le moment fort du combat sioniste contre la Grande-Bretagne pour la Palestine et le droit des juifs d'y immigrer librement. C'est que les deux parties ont décidé de conférer à cette affaire un caractère exemplaire : pour la première fois, en effet, le Mossad – à l'époque l'organisation clandestine responsable, depuis 1939, pour le compte des forces de défense juives (Haganah), de l'immigration illégale en Eretz-Israel, – se sert d'un très gros bateau, capable de transporter des milliers de réfugiés, afin de heurter de front la puissance mandataire.

## Un vieux rafiot

Quant aux Britanniques, désireux d'en finir une fois pour toutes avec l'immigration juive, comme d'ailleurs avec la complicité des puissances amies de la cause sioniste, ils décident cette fois de renvoyer les réfugiés dans le pays d'où ils sont partis, en l'occurrence la France, tout en faisant pression sur les autorités françaises pour qu'elles forcent les juifs à débarquer. Ainsi, dix-huit jours après avoir quitté les côtes françaises à destination de la Palestine, ces 4 500 réfugiés se retrouvent en France ; partis sur le bateau du Mossad, le *Président Warfield* – devenu en pleine mer l'*Exodus 1947*, – les voici revenus sur trois prisons flottantes, curieux vaisseaux munis de barbelés et de gardes armés.

L'affaire de l'*Exodus* commence aux Etats-Unis en novembre 1946, quand les émissaires du Mossad font l'acquisition à Baltimore d'un vieux rafiot provenant des surplus de l'armée américaine. En mars 1947, le *Président Warfield*, vide de passagers et traqué par l'Intelligence britannique, fait route vers l'Europe, où l'attend un sort de vaisseau fantôme. De Marseille à La Spezia et de La Spezia à Port-de-Bouc, il erre de port en port où, sous la pression des Anglais, on refuse de le ravitailler, jusqu'à ce que le Mossad décide de lui faire jeter l'ancre, coûte que coûte, dans le petit port provençal.

Cependant, la question du mouvement migratoire juif à travers l'Hexagone divise gravement le gouvernement français, notamment – déjà – les affaires étrangères et l'intérieur. Dès le 25 janvier 1947, trois jours à peine après que le socialiste Paul Ramadier a constitué son gouvernement, son ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, exige du secrétaire général de la marine marchande qu'il interdise le départ de navires étrangers transportant des immigrants juifs en situation irrégulière. Le ministre de tutelle, Jules Moch, proche de Léon Blum, refuse sèchement. Bidault est sensible aux pressions britanniques, on ne peut plus insistantes. Duff Cooper, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, assiège littéralement le Quai d'Orsay. Il a beau jeu de montrer qu'il s'agit là « *non pas d'un exode spontané de réfugiés, mais d'une campagne sioniste soigneusement organisée, destinée à forcer la main au gouvernement de Sa Majesté* ».

Or, à quelques jours de la signature du traité de Dunkerque entre la France et la Grande-Bretagne, la position de la France dans cette affaire était plutôt délicate. Bientôt, George Marshall allait annoncer le lancement de son plan (5 juin), dont la première condition était une entente sans faille entre les bénéficiaires. Le moment pouvait paraître mal venu de rendre la vie impossible aux Anglais au Proche-Orient. La France, en outre, avait d'autres chats à fouetter : crise économique, rationnement, grèves, émeutes – l'« année terrible » battait son plein.

## Le Mossad mise sur la France

Pourtant, le gouvernement passe outre et affirme, dès le 21 avril, qu'il n'a nulle intention de regarder de trop près les papiers des réfugiés juifs traversant le pays. On comprend que le Mossad décide de miser sur la France. Les chefs de cette organisation savent qu'ils peuvent compter non seulement sur une opinion publique particulièrement favorable, mais encore sur de solides appuis au sommet de l'Etat.

De fait, à partir de l'été 1946, Paris est la capitale du mouvement sioniste. Ben Gourion y passe le plus clair de son temps et dirige, depuis le Royal Monceau, la politique et la diplomatie du mouvement ; c'est à Paris que se trouve l'état-major de la Haganah pour l'Europe ; à Paris aussi que sont concentrées les opérations d'achats d'armes à travers l'Europe ; à Paris enfin que se trouve le centre opérationnel du Mossad. Depuis 1946, Shaül Méirov, le chef du Mossad, est installé avenue Victor-Hugo, et sa chambre de l'hôtel Continental est le centre nerveux d'une organisation tentaculaire qui s'étend sur quatre continents. Ce petit homme qui ne paie pas de mine, chétif et maladif, se trouve être l'un des principaux commandants de la Haganah. Et son Mossad, qu'il dirige depuis sa fondation en 1939, aura fait débarquer sur les côtes de la Palestine, en dix ans d'activité, quelque 130 000 immigrés « illégaux ».

Du côté français, ses meilleurs interlocuteurs sont Roger Wybot, chef de la DST, dont les sympathies sionistes puisent leur source dans la Résistance, son adjoint Stanislas Mangin, ainsi que des fonctionnaires supérieurs du ministère de l'intérieur. Le parapluie politique est fourni surtout par Edouard Depreux, le ministre socialiste de l'intérieur, un ancien résistant lui aussi.

Fin juin 1947 donc, le Mossad commence à transférer les 4 500 réfugiés juifs des camps de « personnes déplacées » d'Allemagne vers ses propres camps de transit sur la côte provençale. Des centaines de Français lui ont prêté main-forte dans cette opération complexe et clandestine – notamment les camionneurs, qui acceptent d'interrompre un mouvement de grève pour en assurer le succès. Le 9 juillet débute l'embarquement sur le *Président-Warfield :* douze convois, soit 170 camions en tout, convergent vers Sète avec, à leur bord, leur cargaison humaine provenant des huit camps de transit. C'est Jules Moch qui a suggéré le vieux port de Sète, à la fois son fief électoral, un centre d'anciens résistants qui se souviennent d'avoir prêté secours aux juifs pendant la guerre et qui entendent continuer maintenant, et port ouvert, sans chaînes ni portes.

Au soir, presque tout le monde, par groupes de trente, est monté à bord. Des heures durant un avion de la RAF tournoie et filme cette activité. Des tiraillements de dernière minute retardent le départ jusqu'au lendemain. Ce n'est que dans la nuit du 10 au 11 que le *Président Warfield*, ignorant un ordre de Paris de ne pas bouger, s'éloigne des côtes françaises.



En pleine mer, toujours escorté par des destroyers britanniques, le bateau change de nom : l'*Exodus 1947* arbore aussitôt le bleu-blanc de l'Etat juif en gestation.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, parvenu à 22 milles des côtes de la Palestine, il se voit intimer l'ordre de stopper les moteurs. Le commandant du bateau, un jeune sabra de la Haganah, refuse : « *Ne tirez pas sur cette foule sans armes* », câble-t-il au commandant britannique. Mais à la pointe du jour, les six bâtiments de la Royal Navy déclenchent l'opération « *Igloo* » : la troupe fait feu sur l'*Exodus*, les destroyers le heurtent des deux côtés, des soldats tentent de le prendre d'assaut. Les refugiés se battent avec les moyens du bord : boîtes de conserve, pommes de terre, outils – trois heures d'un combat inégal, qui se solde par trois morts et deux cents blessés parmi les réfugiés, et quatre blessés britanniques, dont un succombera peu après.

## Quatre semaines d'enfer

Le 18 juillet à midi, la flottille pénètre dans le port de Haïfa. Les passagers de l'*Exodus*, debout sur le pont, chantent la *Hatikvah*. Rapidement, ils sont transférés *manu militari* sur les trois bateaux-cages préparés à l'avance. L'odyssée de l'*Exodus* est terminée : celle de ses passagers ne fait que commencer.

Le lendemain, un samedi, les 4 493 juifs déclarés « aptes à voyager » par l'administration britannique reprennent le chemin de l'Europe. La communauté juive palestinienne est en ébullition : grève générale, manifestations, attaque par la Haganah de radars de l'armée britannique. On devine que, cette fois, les autorités mandataires ne se contenteront pas d'enfermer les « illégaux » à Chypre, et une vaste offensive diplomatique est mise en œuvre pour empêcher le débarquement en France. Le président Truman est alerté, avec, pour tout résultat, une expression de sympathie platonique. Sans plaisir, le gouvernement français voit la balle rouler derechef dans son camp.

Cette fois encore, il se divisera furieusement, et Bidault sera mis en minorité. Le 23 juillet, au cours d'une réunion houleuse du cabinet, le ministre des affaires étrangères, poursuivi par un Duff Cooper plus insistant que jamais, exige que l'on débarque, de force si nécessaire, les réfugiés de l'*Exodus* « *Eh bien ! vous enverrez vos fonctionnaires*, rétorque Depreux ; *ne comptez pas sur moi pour vous donner un seul garde mobile...* »

A l'issue de cette réunion, le jeune porte-parole du gouvernement, François Mitterrand, annonce que le gouvernement français refuse de céder aux pressions britanniques *Le Monde* du même jour résume ainsi le dilemme posé à la France : « *On conçoit immédiatement dans quel embarras se trouvera la France s'il lui fallait poursuivre et réinterner des individus dont le seul crime serait d'avoir été privés de papiers, de statut légal et de patrie par ceux qui furent les ennemis communs de la France et de la Grande-Bretagne.* »

C'est à ce moment que l'affaire de l' *Exodus* éclate au grand jour : Port-de-Bouc devient le centre de l'attention internationale – des centaines de journalistes répercutent dans le monde entier les tribulations des réfugiés. Près de quatre semaines durant, les bateaux-prisons, avec leur troupeau de miséreux, y restent ancrés, à la fois rappel troublant d'un passé tout proche et affirmation d'une formidable volonté de survie. Le gouvernement français offre aux réfugiés l'accueil de la France, mais déclare qu'en aucun cas il n'imposera quelque solution que ce soit. Pour une fois, il est en plein accord avec son opinion publique qui se mobilise massivement : manifestations, pétitions de gens de lettres et du spectacle, articles de presse.

A une délégation interministérielle venue communiquer l'offre du gouvernement aux réfugiés, leur porte-parole fait la réponse suivante : « *Mes camarades sont sensibles à l'offre de la France, mais ils ne peuvent l'accepter. Personne ne débarquera : ni les femmes, ni les malades, ni les enfants. Nous ne débarquerons que des morts. Dites à la France que nous la remercions dix fois de son hospitalité généreuse... nous ne descendrons vivants qu'en Palestine. Vive la France !* »

De fait, malgré ces quatre semaines d'enfer sur leurs prisons flottantes, seuls cent trente réfugiés, pour la plupart des vieillards et des malades, finissent par accepter l'offre des autorités françaises.

## L'ultimatum britannique

Le 21 août tombe l'ultimatum britannique : le débarquement en France ou le renvoi en Allemagne. C'est une faute politique grave. Cette fois, le gouvernement de Sa Majesté se trouve bel et bien seul, face à une opinion publique internationale quasi unanime. Les journaux britanniques ne sont pas les derniers à dénoncer la « *stupidité* » et l'« *inhumanité* » des dirigeants de leur pays. Les gouvernements suivent, y compris maintenant l'administration américaine, écœurée, certes, par ce geste, mais aussi peu désireuse d'ajouter des milliers de réfugiés aux camps des personnes déplacées en Allemagne.

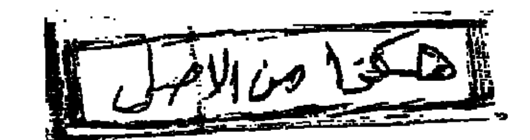
Bevin, secrétaire au Foreign Office, comprend tout le mal que cet épisode peut faire à l'Angleterre. Mais, obsédé par le « danger sioniste » et voulant à tout prix faire cesser l'immigration « illégale », il s'obstine. Le 22 août, les bateaux quittent Port-de-Bouc, et trois semaines plus tard jettent l'ancre à Hambourg, où plus de deux cents journalistes les attendent.

Ce que Bevin a mal apprécié, c'est le déchaînement des passions antibritanniques que cette dernière étape des réfugiés de l'*Exodus* allait provoquer à travers le monde. Certes, dans le bras de fer qui l'oppose aux sionistes, il a gagné une manche : les juifs ont dû débarquer dans cette Allemagne peuplée d'ombres qui était pour eux une vision de cauchemar. Et, s'ils finiront tous par arriver là où ils voulaient aller, ce ne sera qu'une année plus tard, après la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël. Mais il aura perdu la partie. Dans la décomposition du mandat britannique, l'affaire de l'*Exodus* aura été une sorte de coup de grâce.

IDITH ZERTAL.



هكذا من الاصل



# Etranger



ant Port-de-Bo...

L'ultimatum britannique

## HAITI : manifestations et répression

# L'actuelle équipe au pouvoir paraît incapable de résoudre la crise

*PORT-AU-PRINCE*
*de notre envoyé spécial*

La situation est toujours bloquée en Haïti, où la répression menée par le Conseil national de gouvernement (CNG) est de plus en plus brutale. Les morts et les arrestations n'empêchent cependant pas la population de continuer à manifester son hostilité à la junte présidée par le général Henri Namphy.

Les jeudi 30 et vendredi 31 juillet, la grève générale a été massivement suivie à Port-au-Prince, où ne circulaient qu'un nombre très réduit de voitures particulières. Les magasins, les restaurants et les bureaux sont restés fermés, donnant une nouvelle fois à la capitale des allures de ville morte.

La presse haïtienne et étrangère est depuis quelques jours une des cibles privilégiées des forces armées. Mitraillages de stations de radio, rafales de coups de feu tirés en direction de journalistes « couvrant » les manifestations, appareils photographiques et magnétophones brisés, menaces de mort proférées à plusieurs reprises contre le correspondant de l'AFP, les mesures d'intimidation se sont multipliées. « *Je couvre le Nicaragua et le Salvador depuis sept ans, mais c'est la première fois qu'un soldat me met en joue et tire avec l'évidente intention de me tuer* », raconte M. Manny Alvarez, le cameraman de la chaîne de télévision américaine CBS, qui a filmé la manifestation anti-macoute de mercredi.

### Un processus de « salvadorisation »

La presse n'est évidemment pas la seule cible de la répression. Un dangereux processus de « salvadorisation » est en cours, avec son cortège d'agressions contre des personnalités de l'opposition et d'exécutions sommaires. Vendredi, l'un des dirigeants du comité des « 57 », M. Daniel Narcisse, coordonnateur du comité de liaison des forces démocratiques, a été frappé d'un arrêté d'expulsion exécutoire dans les vingt-quatre heures, au motif que l'intéressé, bien que d'origine haïtienne, est de nationalité canadienne. M. Narcisse a indiqué qu'il attaquerait cette décision en justice.

Des inconnus ont tiré sur la maison de M. Victor Benoit, un autre dirigeant des « 57 », qui dénonce « *le comportement fasciste du CNG, issu de la dictature et responsable du climat de terreur qui règne en Haïti* ». Un troisième dirigeant de la gauche non marxiste, M. Serge Gilles, a cru sa dernière heure arrivée, mercredi, lorsque l'armée a ouvert le feu au fusil d'assaut et sans raison apparente sur la foule qui manifestait pacifiquement contre les « tontons-macoutes » au centre de Port-au-Prince. Les explications du quartier général des forces armées mettant en cause, dans un communiqué publié jeudi, « *des individus formés à Cuba, se faisant passer pour des « boat-people » et transportant des armes dissimulées dans des sacs de riz* », ne sont guère convaincantes. Tous les témoins sont formels : les pierres sont les seules armes qu'utilisent les manifestants.

Le massacre de Jean-Rabel, cette petite ville du nord-ouest de Haïti où une centaine de paysans ont été tués il y a quelques jours au cours d'affrontements attisés par les « tontons-macoutes », a encore terni l'image du CNG. Même si sa responsabilité n'est pas directement engagée dans ce drame, la population assimile de plus en plus le gouvernement provisoire aux miliciens de sinistre mémoire. Jouissant d'une totale impunité sous la dictature duvaliériste, certains d'entre eux s'étaient emparés par la force de terres que leurs légitimes propriétaires s'efforcent aujourd'hui de récupérer. Parfois au prix de leur vie, comme à Jean-Rabel.

La brutalité de la répression risque de mettre le CNG dans une position délicate à l'égard de son principal protecteur, le gouvernement américain. Face aux images de tuerie retransmises par les chaînes de télévision, le Sénat comme le département d'Etat américain ont appelé les autorités haïtiennes à mettre fin au cycle de la violence et à respecter le processus de transition démocratique. Mais l'impopularité du CNG a atteint un tel niveau que son départ apparaît désormais comme une solution nécessaire au dénouement de la crise. Le succès de la grève de jeudi et vendredi en témoigne. La démission du CNG ne réglerait cependant qu'une partie du problème. La question demeure : par quoi le remplacer ? En l'absence de solution de rechange crédible de l'opposition, le pays risque de s'enfoncer dans le chaos et certains militaires de céder aux tentations putschistes.

JEAN-MICHEL CAROIT.

## ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

# M. Weinberger affirme s'être toujours opposé aux ventes d'armes à Téhéran

Washington (*AFP.*) — Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a affirmé, vendredi 31 juillet, son opposition déterminée aux livraisons d'armes à l'Iran dès qu'elles ont été envisagées et a assuré, comme le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avoir été largement tenu à l'écart de cette initiative. M. Weinberger, qui témoignait devant les commissions d'enquête du Congrès sur l'« Irangate », a précisé que l'idée de livrer des armes à l'Iran, principalement pour des objectifs stratégiques et accessoirement pour obtenir la libération d'otages, avait été avancée en août 1985.

Il s'y était alors opposé en soulevant de nombreux arguments aussi bien juridiques (embargo sur les armes), que de politique étrangère (les Etats-Unis venaient de refuser des armes à des pays amis comme l'Arabie saoudite et la Jordanie) et de cohérence (Washington préconisait le refus de toute négociation avec le terrorisme). Selon lui, il n'y avait « *plus le moindre modéré en vie en Iran* » et il craignait un chantage fondé sur la menace de rendre publiques d'éventuelles tractations sur les armes.

La question, a ajouté M. Weinberger, a encore été abordée au cours de réunions à la Maisons Blanche le 5 décembre 1985 et le 6 janvier 1986. A chaque fois, le secrétaire à la défense a réitéré ses objections, avec le soutien de M. Shultz. Le ministre affirme avoir eu l'impression, d'après l'attitude du président Reagan jusqu'à la réunion de janvier, que « *l'idée avait été tuée dans l'œuf* ». Mais il avait ensuite compris que le président acceptait cette idée.

M. Weinberger a indiqué que M. John Poindexter, alors adjoint de M. McFarlane, conseiller pour les affaires de sécurité, l'avait informé le 16 janvier que M. Reagan avait ordonné que le Pentagone livre à la CIA des armes destinées à l'Iran. Il dit s'être contenté d'obéir, sans tenter une démarche de dernière minute pour contrer la décision.

M. Weinberger a souligné avoir été informé « *par la bande* » des négociations avec l'Iran. Le premier rapport qu'il a pu lire à ce sujet lui est parvenu « *par erreur* », a-t-il dit en souriant amèrement, et ses demandes de réunion du Conseil national de sécurité à ce sujet sont restées vaines. Il a précisé qu'il n'avait appris l'existence de la première directive rétroactive du président sur les livraisons d'armes du 5 décembre 1985 qu'en novembre 1986.

Toutefois, le secrétaire à la défense ne conserve aucune amertume envers le président Reagan pour avoir choisi une politique inverse de celle qu'il préconisait. « *Je n'ai tout simplement pas été assez persuasif*, a-t-il dit. *Depuis vingt ans que je connais Ronald Reagan, je dois dire que tout ce qui s'est passé n'a pas modifié l'admiration et le respect que j'éprouve pour lui.* »

Le témoignage public du secrétaire à la défense devrait s'achever lundi, la commission d'enquête du Congrès devant ensuite entendre brièvement à huis clos quelques membres de la CIA, avant d'entamer la rédaction de son rapport.

Pour sa part, le président Reagan est sorti, vendredi, de son mutisme à propos des auditions du Congrès en affirmant à la presse qu'il n'avait « *pas entendu un seul mot lors des témoignages indiquant que des lois ont été violées* ».

# Diplomatie

# La CSCE espère parvenir à la rédaction d'un document final avant la fin de l'année

*VIENNE*
*de notre correspondante*

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui aurait dû se terminer le vendredi 31 juillet, n'a fait que suspendre ses travaux jusqu'au 4 septembre. Les délégués des trente-cinq pays participants (les pays européens, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) devront examiner les cent quarante-trois propositions soumises à la conférence, mettre au point le document final et définir les modalités de la poursuite du processus d'Helsinki.

Les délégués se sont séparés avec l'espoir d'arriver avant la fin de l'année à un accord sur la création d'un nouveau forum sur le désarmement conventionnel. Cependant, les Occidentaux font des questions de droits de l'homme en URSS et dans les pays de l'Est une priorité. M. Warren Zimmermann, le chef de la délégation américaine, a clairement lié l'adoption d'un document final à des « *progrès significatifs* » dans ce domaine. Il a précisé ce qu'attendent les pays occidentaux : la libération des prisonniers politiques, la réunification de familles sans problèmes, la suppression des restrictions à l'émigration, la liquidation des hôpitaux psychiatriques comme moyen de répression et l'arrêt du brouillage des radios étrangères.

En ce qui concerne la proposition soviétique de tenir une conférence sur les droits de l'homme à Moscou, M. Zimmermann s'est montré assez sceptique. La délégation soviétique n'a même pas voulu répondre jusqu'à présent aux questions précises qui lui ont été posées à ce propos, notamment en ce qui concerne le libre accès de groupes de défense des droits de l'homme à cette conférence et la libre information de l'opinion publique sur son déroulement, a-t-il affirmé.

En ce qui concerne la sécurité en Europe, les deux alliances militaires ont déposé leurs propositions qui, en dépit de divergences de vue, ne semblent pas inconciliables. Le chef de la délégation soviétique, M. Youri Kachlev, a qualifié d'« *intéressante, mais inadéquate* » la proposition de l'OTAN. Il a cependant admis que des « *résultats substantiels* » pourraient être obtenus dans ce domaine.

Le problème principal est le refus catégorique de l'OTAN d'étendre les futures négociations sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural aux armes nucléaires tactiques comme le souhaite l'Est. « *Si l'Est insiste, il n'y aura tout simplement pas de conversations sur le désarmement conventionnel* », a déclaré M. Stephen Ledogar, chef de la délégation américaine aux conversations informelles entre les vingt-trois pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie sur ce futur forum de négociation. M. Ledogar, qui dirige également la délégation américaine aux MBFR (négociations sur la réduction des troupes en Europe centrale), réunie à Vienne depuis quatorze ans sans succès, a cependant admis qu'une solution doit être trouvée pour la catégorie des armements conventionnels utilisables avec des armes nucléaires (canons à munitions nucléaires, avions, fusées sol-air).

Selon les pays membres du pacte de Varsovie tous les pays de la CSCE doivent participer aux négociations. L'OTAN souhaite limiter les négociations aux pays directement concernés par le désarmement, à savoir les vingt-trois pays membres des alliances militaires, et a proposé d'en informer régulièrement les douze pays neutres et non alignés. Pour faciliter l'information, l'OTAN a proposé de tenir dans la même ville les négociations sur le désarmement conventionnel à vingt-trois et les conversations futures sur les mesures de confiance et de désarmement à trente-cinq, c'est-à-dire la phase de la conférence de Stockholm.

Cette dernière proposition de l'OTAN, résultant d'un compromis entre les Etats-Unis et la France qui avait également souhaité des négociations à trente-cinq, n'a été soumise à Vienne que le 27 juillet et est, selon les critiques de l'Est, à l'origine du retard de la CSCE sur son calendrier.

WALTRAUD BARYLI.

## Bien qu'il établisse un lien avec l'IDS

# Washington qualifie de « pas en avant » le projet soviétique de réduction des armements stratégiques

Le dépôt, vendredi 31 juillet, à Genève, d'un projet soviétique de traité sur une réduction des armements nucléaires stratégiques est un « *pas en avant* », a estimé le même jour le gouvernement américain, qui a cependant rejeté le lien établi par Moscou entre cette négociation et les systèmes anti-missiles.

« *Nous nous félicitons* » que les Soviétiques aient déposé un projet de traité précis, après s'en être tenus à Genève à des généralités, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Cependant, a-t-il ajouté, il est « *inacceptable de tenir en otage* » un accord sur une réduction des armements stratégiques en liant cette question à « *des mesures qui tueraient dans les faits l'Initiative de défense stratégique* » (le programme IDS de « guerre des étoiles » cher au président Ronald Reagan).

« *Nous ne sous-estimons pas les difficultés* », mais si l'Union soviétique s'attelle à la tâche, « *nous sommes confiants que les deux pays peuvent aboutir à un accord rapidement, peut-être même cette année* », a ajouté le porte-parole.

En présentant son projet à la presse à Genève, M. Alexeï Oboukhov, chef adjoint de la délégation soviétique, avait confirmé qu'un accord sur le renforcement du régime du traité ABM limitant les missiles anti-balistiques constituait un « *préalable nécessaire* » à un traité sur les armements offensifs.

Le projet soviétique, dans ce domaine, comporte vingt-deux pages. Il prévoit une réduction des armes offensives stratégiques de 50 % de part et d'autre, et fixe un plafond global semblable à celui des Américains : 1600 vecteurs (missiles balistiques intercontinentaux — ICBM, — missiles balistiques lancés à partir de sous-marins — SLBM — et bombardiers lourds) et 6000 ogives. L'URSS s'engage, dans cette hypothèse, à réduire de moitié ses ICBM lourds, les SS-18, qui préoccupent le plus les Américains.

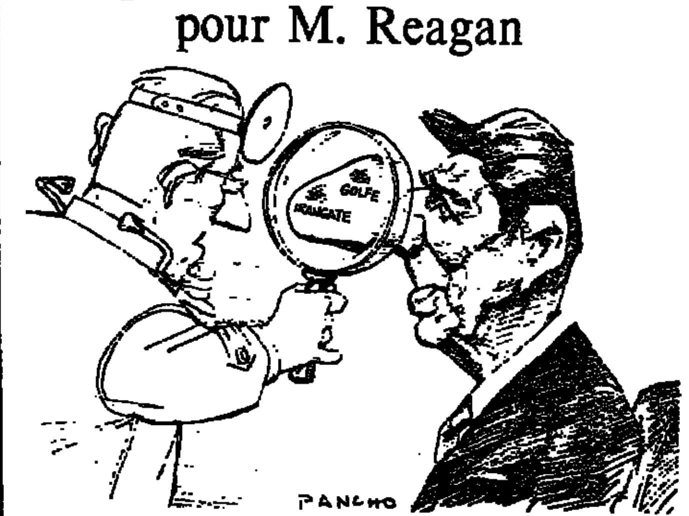
Le document soviétique propose en outre la « *stricte limitation* » des missiles de croisière d'une portée supérieure à 600 kilomètres et suggère que le nombre total des missiles balistiques de longue portée, qui pourront seulement être déployés sur certains types convenus de sous-marins, ne dépasse pas 400 de chaque côté.

Moscou envisage, en matière de contrôle, des inspections sur place et prévoit une mise en application sur une durée de cinq ans, alors que les Américains ont proposé sept ans.

Le texte spécifie clairement que, dans le cadre des limites convenues, « *chaque partie déterminera, à sa propre discrétion, la structure de l'armement stratégique offensif dont elle disposera après les réductions* ».

Sur ce point, le projet de traité américain, soumis le 8 mai dernier, indiquait que, quel que soit le choix arrêté, aucune des deux parties ne pourraient disposer de plus de 4800 ogives de missiles balistiques, de plus de 3300 ogives de missiles balistiques intercontinentaux et de plus de 1650 ogives d'ICBM. — (*AFP.*)

## Opération « très réussie » pour M. Reagan




Washington (*AFP*). — L'opération pour un cancer de la peau au nez subie, vendredi 31 juillet, par le président Reagan a été « *très réussie* », a annoncé la Maison Blanche. Des tissus cancéreux d'une surface d'un centimètre environ ont été retirés et le président « *a bon moral* », a déclaré M. Marlin Fitzwater, son porte-parole. Deux couches de tissus cancéreux ont été éliminées de son nez et cela « *s'est bien passé* », a encore dit ce dernier. Le président est rentré dans la soirée à la Maison Blanche.

Déjà opéré à deux reprises en 1985 pour le même type de cancer de la peau, le président américain qui est âgé de soixante-seize ans, paraît payer le prix d'expositions prolongées au soleil. La biopsie d'une petite excroissance prélevée mercredi à la pointe de son nez avait démontré la présence d'un épithélium baso-cellulaire, la forme la moins maligne des tumeurs cancéreuses de la peau.

Les chirurgiens ont eu recours à la technique dite de Moh qui consiste à éliminer progressivement des tissus, examinés ensuite au microscope, jusqu'au moment où l'on est sûr que ceux restants sont sains. L'opération n'a nécessité qu'une anesthésie locale.

## M. Robert Scherrer ambassadeur aux Comores

M. Robert Scherrer a été nommé ambassadeur de France aux Comores en remplacement de M. Alain Deschamps, a annoncé, vendredi 31 juillet, le porte-parole du Quai d'Orsay.

[Né en 1927, M. Scherrer a été en poste à Belgrade (1954-1955), à Prague (1955-1957), à Moscou (1958-1961), à Rabat (1961-1965) et de nouveau à Belgrade (1965-1969). Après deux ans à l'administration centrale (Europe), M. Scherrer a été nommé à Budapest (1971-1975), puis à Djibouti (1977-1978). Inspecteur des postes diplomatiques et consulaires, puis inspecteur des affaires étrangères, il était consul général à Anvers depuis décembre 1982.]

# A TRAVERS LE MONDE

## Colombie

### Le M-19 libère un otage

Bogota. — Le mouvement de guérilla M-19 (extrême gauche) a libéré, vendredi 31 juillet, une étudiante de vingt-deux ans, Mme Camila Michelsen, qu'il détenait depuis vingt-deux mois. La jeune fille a été relâchée à Bogota devant une station de télévision, où elle a ensuite déclaré être « *la plus heureuse des femmes* ».

La libération de Mlle Michelsen est intervenue après que son père, M. Jaime Michelsen, un banquier, eut accepté de verser une rançon de 500 000 dollars aux ravisseurs de sa fille. Ancien président de la Banque de Colombie, le deuxième établissement bancaire du pays, M. Michelsen a fui son pays en 1983 pour échapper à la justice, qui le soupçonnait d'opérations frauduleuses. Les parents de Camila Michelsen devraient retrouver leur fille à Panama, où ils se sont rendus dès vendredi.

Profitant de l'attention médiatique portée à la libération de leur otage, les dirigeants du M-19, dans une lettre transmise au bureau de l'AFP à Bogota, ont proposé au gouvernement d'entamer un dialogue en vue de parvenir à une « *solution de paix* ». Une liste de personnalités politiques, culturelles, sportives, susceptibles de contribuer à ce dialogue, est jointe à la lettre.

Malgré un accord de cessez-le-feu signé voici trois ans par plusieurs groupes de guérilla, dont le M-19, et le gouvernement, les affrontements continuent entre forces armées et guérilleros. — (*AFP, UPI.*)

## URSS

### Plusieurs centaines de manifestants tatars expulsés de Moscou

Moscou. — Plusieurs centaines de Tatars, qui avaient manifesté ces jours derniers à Moscou, ont été renvoyés de force, le vendredi 31 juillet, par les autorités dans leurs lieux de résidence en Asie centrale, a-t-on appris samedi de sources dissidentes.

Les protestataires, dont le nombre avait grossi au fil des semaines pour dépasser le millier mercredi dernier, réclamaient le droit pour les Tatars de Crimée de revenir s'établir sur les bords de la mer Noire, d'où Staline les avait déportés massivement en 1944 vers l'Asie centrale et d'autres régions de l'URSS, sous l'accusation de « collaboration avec les nazis ». Ils demandaient notamment une entrevue avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Jeudi, douze leaders du mouvement des Tatars de Crimée avaient été interpellés dans les appartements où ils étaient hébergés à Moscou et mis dans des avions à destination de l'Asie centrale. Le même jour, les autorités avaient interdit une manifestation prévue devant le siège de l'agence officielle Tass.

Le rapatriement forcé des contestataires s'est accéléré vendredi. Il aurait déjà touché quelque cinq cents Tatars, selon une estimation du dissident Valery Senderov, proche du mouvement. — (*AFP.*)

### Le verdict du procès de Tchernobyl passé sous silence

Moscou. — Le goût du secret aura survécu une nouvelle fois à la politique de transparence (glasnost) de M. Mikhaïl Gorbatchev, lors du procès des six responsables de la centrale nucléaire de Tchernobyl, condamnés mercredi 29 juillet à des peines de deux à dix ans de détention (*le Monde* du 31 juillet).

Le procès s'est déroulé presque entièrement à huis clos et il aura fallu près de quarante-huit heures à la radio soviétique pour annoncer, vendredi 31 juillet, le verdict.

Seule l'agence Tass avait, dès mercredi, fait état du jugement dans son service destiné à l'étranger. Vendredi matin, ni les journaux ni la télévision n'en avaient encore parlé. Interrogé sur ce silence, un responsable des *Izvestia*, le quotidien du gouvernement, affirmait jeudi soir que sa rédaction n'avait « *reçu aucune information* » à ce sujet de l'agence Tass.

Pourtant, mercredi encore, le chef du Kremlin, se réclamant de la « *démocratie* », a souligné la nécessité pour le peuple soviétique de « *participer* » à toutes les sphères de la vie politique. « *Le peuple doit tout savoir (...) ; c'est la raison pour laquelle la glasnost est nécessaire* », a-t-il dit lors d'un entretien avec des ouvriers.

Par ailleurs, l'agence Tass a révélé, vendredi 31 juillet, qu'une enquête concernant les erreurs dans la construction des réacteurs du type de ceux de Tchernobyl était en cours, sur « *décision spéciale* » du tribunal. Un « *arrêté spécial* », adressé au ministère de l'énergie nucléaire et au comité d'Etat pour la sécurité nucléaire, et cité par Tass, dénonce en termes peu explicites les retards dans « *la prise de mesures destinées à perfectionner les réacteurs RBMK* ». — (*AFP.*)

● **Une famille soviétique autorisée à émigrer.** — Une famille soviétique, en faveur de laquelle le prix Nobel Andreï Sakahrov était intervenu lors de son retour à Moscou, en décembre dernier, a été autorisée à émigrer et partira pour la France d'ici deux semaines. Mme Lioudmilla Yevsioukov, qui en a fait part, et sa famille n'ont pas été déchus de la citoyenneté soviétique, et les autorités leur ont annoncé qu'elles seraient autorisées à retourner en URSS quand elles le voudraient, « *comme touristes ou comme invités* ». — (*AP.*)

# Proche-Orient

Après la RFA, les Pays-Bas et le Royaume-Uni

## La France refuse de participer aux côtés des Etats-Unis au déminage du Golfe

Après la RFA, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, la France a refusé d'associer sa marine à la flotte américaine confrontée au problème des mines posées dans le Golfe. En visite officielle aux Etats-Unis, le ministre français de la défense, M. André Giraud, a déclaré que les navires français dans l'océan Indien n'ont pas « *normalement* » pour mission d'entrer dans le Golfe et que « *nous n'allons pas modifier nos instructions* ».

Parlant au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ses entretiens avec les responsables américains, M. Giraud a répété, vendredi 31 juillet, qu'il n'y a pas de dragueurs de mines dans la flottille française dépêchée vers l'océan Indien, « *ni à Djibouti* ». Certes, a-t-il dit, « *personne n'est heureux qu'il y ait des mines là où elles ne devraient pas être* » et « *nous avons, en conséquence, fait une proposition qui permettrait peut-être de les* [Etats-Unis] *aider à résoudre cette question* ».

M. Giraud a toutefois refusé de donner des précisions sur la suggestion française. « *C'est aux Américains de voir si cette suggestion peut les aider* », a-t-il dit. Le ministre de la défense français a expliqué devant la presse la stratégie de son gouvernement, bien différente de la politique adoptée par le gouvernement du président Ronald Reagan et très critiquée au Congrès. « *Nous n'avons jamais proposé d'escorter des navires, et nous avons dit à nos armateurs qu'ils pénétraient dans le Golfe à leurs risques et périls.* » « *Il arrive à nos navires de guerre d'entrer dans ces eaux, mais maintenir l'indépendance et la liberté de manœuvre des bateaux est le meilleur moyen d'optimiser leur mission* », a-t-il estimé, ajoutant qu'« *il n'est pas forcément opportun d'exposer* » dans des eaux proches d'un conflit armé « *des navires sous un pavillon qui pourrait porter prétexte à intervention* », faisant ainsi clairement allusion à la politique américaine de protection militaire des pétroliers koweïtiens.

« *Le sort du golfe Arabo-Persique ne doit pas se jouer ailleurs qu'aux Nations unies* », a déclaré M. Giraud, rejoignant ainsi le point de vue de Londres et de La Haye. Le gouvernement néerlandais avait indiqué vendredi, dans sa réponse aux Etats-Unis, qu'il n'enverrait des navires que dans le cadre d'une mission des Nations unies. Egalement sollicités par Washington, les Britanniques ont donné leur réponse officielle à leur grand allié dans les termes le plus directs possible, faisant valoir notamment qu'ils estiment que la meilleure façon d'arriver à faire « *respecter la liberté de navigation* » dans le Golfe est d'appliquer le cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité de l'ONU la semaine dernière. La Grande-Bretagne « *n'a pas l'intention d'envoyer des dragueurs de mines dans le Golfe dans les circonstances actuelles* », a dit jeudi le Foreign Office, en réponse à la demande américaine transmise par l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Charles Price.

La réponse britannique est aussi directe que la demande américaine était alambiquée. Les Etats-Unis, en effet, n'avaient pas confirmé officiellement qu'ils demandaient l'envoi de dragueurs de mines britanniques, sans doute pour ne pas s'exposer à un refus aussi direct que celui déjà apporté la veille par l'Allemagne fédérale sur le même point.

### Mise en garde de Téhéran

Entre-temps, l'Iran multiplie les mises en garde. Pour la seconde fois en vingt-quatre heures, un responsable haut placé de Téhéran a fait état de moyens secrets non encore utilisés dans le Golfe. Le président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, qui est également le président du Conseil supérieur de défense, a averti les Etats-Unis que « *les mises en garde* » iraniennes n'étaient pas du « *bluff* » et que l'Iran disposait dans le Golfe de moyens que le monde ne connaît pas et qu'il n'a pas encore utilisés.

Dans un discours à la prière du vendredi à l'université de Téhéran, M. Khamenei a demandé aux dirigeants américains « *de ne pas sacrifier les relations internationales à leur fierté* ». Il serait « *plus raisonnable pour les Etats-Unis et les autres agresseurs de se retirer du Golfe, car l'Iran dispose de moyens considérables*, a-t-il ajouté. *Le Golfe constitue un bourbier dangereux, qui est plus mortel pour les Etats-Unis et leurs alliés que pour l'Iran. Si Reagan et ses alliés persistent dans leurs prétentions, les combattants iraniens leur porteront un coup fatal* ».

Le président iranien a renouvelé les menaces de représailles iraniennes contre le Koweït en cas d'attaques irakiennes contre les intérêts de Téhéran dans le Golfe. « *La politique iranienne n'est pas basée sur la menace, mais, si le Koweït met ses facilités à la disposition de l'Irak pour attaquer les installations pétrolières iraniennes, il n'y a pas de raison que celles du Koweït restent à l'abri.* »

Par ailleurs, le président iranien a longuement évoqué le récent message de l'imam Khomeiny aux pèlerins de La Mecque, qui sera, selon lui, « *la ligne directrice* » de la politique de la République islamique. Dans ce message, a-t-il rappelé, « *l'imam appelle de façon claire et ferme à la poursuite de la guerre jusqu'à la chute de Saddam Hussein* ». Cela constitue « *une gifle pour ceux qui tenaient en Iran des discours insensés* », a commenté M. Khamenei, avant de préciser que le message de l'imam doit « *faire comprendre au monde entier quelle est la position de l'Iran, et qu'il est inutile de marchander sur cette question* ». — *(AFP.)*

### M. Méhaignerie se réjouit du consensus en France sur l'affaire franco-iranienne

M. Pierre Méhaignerie, ministre (CDS) de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, s'est « *réjoui* », le jeudi 30 juillet, sur TF1, qu'il y ait « *un très large consensus dans le pays et un très large consensus des forces politiques* », dans l'affaire franco-iranienne. « *Reste les extrémistes d'un bord à l'autre* », a déclaré M. Méhaignerie, qui répondait aux critiques du président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, qualifiant « *de gesticulation et de rodomontades* » l'envoi du groupe aéronaval de Toulon vers la mer d'Oman. « *Là, ce sont eux, comme très souvent, hélas ! qui ne proposent rien*, a dit M. Méhaignerie. *Ce sont eux qui gesticulent plutôt dans leurs paroles.* »

Une cassette vidéo de deux des Français détenus

## Le Djihad islamique accuse Paris de rendre «impossible» le règlement de l'affaire des otages

Beyrouth *(AFP)*. — Dans un communiqué authentifié par une cassette vidéo montrant deux des trois Français qu'il détient, le diplomate Marcel Carton et le journaliste Jean-Paul Kauffmann, le Djihad islamique a accusé, vendredi 31 juillet, le gouvernement français de rendre « *impossible* » le règlement de l'affaire des otages.

Le communiqué accompagné de la cassette a été remis vendredi en début de soirée au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth-Ouest, partie musulmane de la capitale libanaise quadrillée par l'armée syrienne. Sur la bande vidéo, les deux otages — le troisième, l'autre diplomate, Marcel Fontaine, n'apparaît pas, — amaigris, rasés de près, contrairement aux précédents documents photographiques, lisent un texte devant des slogans écrits en français, stigmatisant « *la politique anti-iranienne* » de la France.

Les deux hommes s'adressent à leur famille, mais le texte lu par Jean-Paul Kauffmann est nettement plus « *politique* » que celui de Marcel Carton. Notre confrère demande, notamment : « *Que fait le gouvernement ? Il parle de ses contacts et de ses cartes secrètes. De temps en temps, il fait semblant de se réveiller, mais il ne fait que se moquer du monde. C'est une jeu de cache-cache. Il parle de la dignité de la France, mais la devise de notre pays, dit aussi « Fraternité », mais notre affaire est devenue un « chacun pour soi ». Où est la solidarité nationale ? Je sais que de nombreux Français appuient notre cause. Nous ne sortirons pas de ce cauchemar sans concessions. Je demande que le spectacle cesse.* »

Moins incisif, Marcel Carton s'adresse à sa femme : « *Je suis devenu un vieillard. Je suis condamné. Je suis un mort en survie. Je sais que je n'en ai plus pour longtemps. Je me sens tellement diminué que parfois je me fais peur. Malgré les appels au secours nous n'avons rien vu. Ce qui est affreux, c'est que nos dirigeants nous croient encore dans le monde des vivants et ils se sentent rassurés.* »

Dans son communiqué, le Djihad islamique souligne qu'il a « *toujours et en toutes circonstances, tenu à donner aux familles des otages des nouvelles sur leur santé* » et qu'il a fourni à ses prisonniers le moyen d'« *exprimer leur point de vue face à l'indifférence de leur gouvernement, qui n'a fait aucun effort pour les libérer* ». Pourtant, ajoute le Djihad, « *nous avons toujours expliqué nos revendications clairement et à plusieurs reprises et nous avons toujours souligné qu'il était possible de s'entendre dès lors que nos exigences étaient satisfaites* ».

### Un nouvel avertissement

Aussi le Djihad islamique lance-t-il un nouvel avertissement : « *Les conséquences néfastes que provoquera tout retard dans le règlement de cette affaire sont à mettre à la charge du gouvernement français qui doit en assumer l'entière responsabilité* ».

« *Le gouvernement français a tous les choix et peut toujours opter pour la voie du règlement, au lieu de privilégier l'option qui est la plus contraire à ses intérêts et à ceux de ses citoyens* », ajoute le communiqué.

A ces pressions du Djihad islamique est venue s'ajouter vendredi l'accusation portée par le Hezbollah (parti intégriste chiite pro-iranien) contre l'ambassade de France au Liban.

*Al-Aahad*, organe des intégristes chiites, accuse l'ambassade de France d'être un « *nid d'espions* » et annonce en même temps de « *nouveaux développements importants* » dans la campagne anti-française menée par les formations pro-iraniennes au Liban.

L'hebdomadaire du Hezbollah se déclare « *satisfait* » par la réaction de l'ambassadeur de France, M. Paul Blanc, qui avait qualifié la manifestation anti-française du 24 juillet à Beyrouth de « *désagréable et déplaisante* ». Le journal estime qu'il s'agit d'une preuve que la manifestation « *a atteint son but. Si une telle manifestation le gêne et l'indispose, que dira-t-il bientôt* », menace *Al-Aahad*.

L'organe du parti pro-iranien évoque aussi un des dirigeants chiites de la révolte anti-française de 1926, Cheikh Abdel Hussein Charafeddine, pour regretter qu'il ne soit pas là pour « *voir les Français qui n'osent pas s'approcher des régions libérées par ses descendants et ses héritiers spirituels, ou le font, effrayés, par ceux qu'ils ont opprimés* ».

A Téhéran, d'autre part, la radio iranienne a diffusé un communiqué du Hezbollah au Liban qui « *condamne l'envoi par la France et les Etats-Unis de navires de guerre dans le golfe Persique et la Méditerranée* » qualifiant cet acte de « *déclaration de guerre contre l'islam et les musulmans dans la région* ».

Le président du Parlement, l'hodjatoleslam Hochémi Rafsandjani, a pour sa part déclaré que la rupture par la France des relations diplomatiques avec l'Iran est une « *grande ignominie* ».

● **Prorogation du mandat des « casques bleus » au Liban.** — Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé vendredi 31 juillet une nouvelle fois le mandat des « casques bleus » de la Force intérimaire des Nations unies au Liban pour une période de six mois. Cette décision, adoptée à l'unanimité et à la demande du gouvernement libanais, permettra aux quelque 5 800 soldats de la FINUL d'accomplir leur mission jusqu'au 31 janvier 1988. La FINUL traverse cependant une grave crise financière du fait du non-respect par plusieurs pays des mécanismes de financement prévus : les arriérés de l'URSS à l'égard de la Force s'élèvent à plus de 151 millions de dollars et ceux des Etats-Unis à plus de 41 millions. — *(AFP.)*

## La guerre entre l'Iran et l'Irak et les affrontements de La Mecque

*(Suite de la première page.)*

La riposte iranienne n'a pas tardé : ce samedi matin 1er août, plus de cinq cents personnes, des parents de « *pèlerins iraniens martyrs de La Mecque* » ont occupé les ambassades d'Arabie saoudite et du Koweït à Téhéran, qu'ils ont mises à sac.

A l'ambassade saoudienne, les manifestants ont brûlé et jeté dans la rue des portraits de l'ancien roi Khaled et de l'actuel souverain Fahd, avant d'être repoussés par la police hors des locaux diplomatiques où, selon un des manifestants, ne se trouvait aucun diplomate. Plus tard, cependant, de nouveaux groupes de manifestants réussissaient à pénétrer dans les locaux de la mission saoudienne. Au même moment, d'autres « *manifestants en colère* » occupaient l'ambassade du Koweït à Téhéran et mettaient le feu à la plus grande partie des biens et des documents de la mission diplomatique.

Concernant les affrontements de la Mecque, les versions iranienne et saoudienne des incidents diffèrent sensiblement.

Selon la radio de Téhéran, une grande manifestation regroupant cent cinquante mille pèlerins iraniens et des milliers de pèlerins d'autres nationalités a eu lieu vendredi après-midi à La Mecque et a été perturbée par l'intervention de la police saoudienne, qui a ouvert le feu sur les pèlerins qui défilaient pacifiquement, répondant ainsi à l'appel de l'imam Khomeiny qui leur avait demandé, mardi, de participer à un « *rassemblement de l'unité* » pour se « *libérer de l'hérésie internationale* ».

Selon l'agence iranienne de presse IRNA, les manifestants scandaient des slogans dénonçant les Etats-Unis, l'Union soviétique et Israël.

Un porte-parole saoudien, pour sa part, a précisé que des pèlerins iraniens s'étaient groupés dans l'après-midi de vendredi aux alentours de la grande mosquée de La Mecque avant de bloquer les sorties des lieux de prière et d'entraver tout mouvement. Des « *altercations* » se seraient alors produites quand des citoyens et des pèlerins de diverses nationalités ont tenté de « *convaincre* » les pèlerins iraniens d'évacuer les lieux et de mettre fin pacifiquement à la « *manifestation* ».

### « Punir les auteurs »

Selon le porte-parole, les pèlerins iraniens « *ont refusé d'obtempérer et insisté pour poursuivre leur marche tapageuse en dépit de tous les efforts déployés pour les calmer* ».

Quelques manifestants iraniens auraient alors « *mis le feu à plusieurs véhicules* », ce qui aurait nécessité, selon le porte-parole, l'intervention des forces de l'ordre, qui sont parvenues « *rapidement* » à disperser les manifestants et à rétablir le calme.

A Téhéran, le ministère iranien des affaires étrangères a convoqué, vendredi soir, le chargé d'affaires saoudien en Iran pour lui faire part de la « *ferme protestation de l'Iran face au crime de La Mecque* », et il a demandé à ce que « *ceux qui ont perpétré cet acte horrible soient sévèrement punis* ».

Selon l'IRNA, « *le comportement provocant de la police saoudienne était parfaitement évident* ». L'agence iranienne précise qu'un porte-parole du ministère des affaires étrangères a rejeté la responsabilité de la fusillade sur le gouvernement saoudien plutôt que sur la police.

« *Ce crime*, a-t-il dit, *ne peut être attribué à la réaction irresponsable et ignorante d'une poignée de policiers ou d'agents de sécurité saoudiens. Le gouvernement de Ryad doit pleinement assumer la responsabilité de ce sanglant affrontement.* » Selon Radio-Téhéran, la police saoudienne a jeté « *de grosses pierres sur les pèlerins, puis les a attaqués aux gaz suffocants et a tiré à blanc à tir tendu, tuant plusieurs femmes. Des membres du personnel médical iranien, qui essayaient de porter secours aux blessés, ont été tués.* » Le gouvernement iranien a décrété samedi « *jour de deuil national* », et s'est réuni en session extraordinaire pour discuter du « *crime sauvage de la police saoudienne, patronné par les Etats-Unis* ». — *(AFP, Reuter.)*

# Asie

## Sri-Lanka entre la guerre et la paix

*(Suite de la première page.)*

Mais les Tigres sont partis depuis plusieurs semaines, et les soldats cinghalais, qui étaient parvenus à les repousser vers Jaffna-Ville, ont laissé la place depuis jeudi dernier à la « force de la paix » indienne. Celle-ci, quelques dizaines d'hommes tout au plus, s'est installée dans une école désaffectée. La ville, au total, pourrait reprendre dans l'heure sa vie normale et plusieurs familles, qui avaient fui les fragiles bungalows pour se mettre sous la protection des Tigres à Jaffna, sont en train de rentrer par petits groupes.

Tous les citadins rencontrés, qu'il s'agisse du pauvre vieillard, torse nu et *longui* autour des reins, de la matronne dont les gosses se serrent dans les plis du sari, de cette bruyante grappe d'adolescents en chemise et blue-jean, tous sont d'accord : « *La guerre est finie.* » Reste à convaincre ceux qui l'ont faite. L'équipe de Médecins sans frontières, autorisée par Colombo à s'installer ici depuis six semaines environ, est formelle : « *Les Indiens ont été bien reçus. Tout est calme depuis trois semaines, mais les gens restent dans l'ensemble assez sceptiques sur les chances d'une paix durable.* »

A l'aéroport militaire de Palali, pris en main depuis mercredi par l'armée indienne, le général Harkirat Singh, commandant en chef de trois mille hommes déployés dans la région, se veut optimiste. « *Nous allons les convaincre qu'ils n'ont rien à craindre. Tout se passera bien.* » Derrière lui, comme pour le démentir, un gros transporteur de fabrication soviétique (Ilyouchine 76) se pose dans un bruit d'enfer et vient sagement se ranger à côté des six Antonov 32 de l'Indian Air Force arrivés la veille. Alouette-3 de la Navy indienne, Bells et Avros de l'armée sri-lankaise, le ballet des appareils qui se posent à Palali et décollent de la base, est incessant. Les Antonov ont amené des troupes et du matériel logistique. Du ventre de l'Ilyouchine sortent deux gros camions et un véhicule blindé. Les soldats indiens — beaucoup de sikhs mais aussi des Tamouls de Madras — déchargent plusieurs tonnes d'armes et de munitions. Des fusils-mitrailleurs, des grenades, des mortiers et une grosse cargaison d'obus de 81 millimètres. « *On ne sait jamais...* »

Le premier objectif de l'accord signé mercredi entre le président Jayewardene et M. Rajiv Gandhi semble atteint : « *Pas un coup de feu n'a été tiré dans le Nord depuis quarante-huit heures* », affirme le général Depinder Singh, numéro deux de la force d'intervention. Plus de deux mille soldats cinghalais qui avaient participé à l'offensive antiséparatiste du 26 mai ont été renvoyés depuis quarante-huit heures dans le sud de l'île où le vieux chef d'Etat a besoin d'eux pour maintenir l'ordre et peut-être son pouvoir. Plusieurs centaines d'entre eux, sagement alignés sous le soleil, attendent leur tour pour embarquer dans les Antonov. La joie traditionnelle du troupier qui rentre chez lui n'efface pas l'impression qu'il s'agit là d'une armée privée d'une victoire, à laquelle ses chefs croyaient dur comme fer. « *Avec plus de temps et les moyens nécessaires, nous aurions peut-être pu ramener, seuls, la paix et l'ordre* », lâche, désabusé, le général Gerry Da Silva, commandant sri-lankais pour la région de Jaffna.

La phase initiale du « plan de paix » imposé par New-Delhi se déroule à peu près comme prévu, sauf sur un point capital : les Tigres tamouls qui mènent depuis quatre ans l'essentiel de la lutte séparatiste n'avaient toujours pas rendu, samedi, une seule de leurs armes. De Madras, le bureau politique de l'organisation a fait savoir la veille que c'était « *hors de question* ». Un officier cinghalais qui tient à l'anonymat affirme que les premiers contacts entre l'armée indienne et les Tigres de Jaffna n'ont pas été du tout encourgeants. Jeudi, quelques dizaines de « soldats de la paix » en armes qui tentaient une avancée vers la ville auraient été « *poliment mais fermement invités par les terroristes à regagner leur base dans l'aéroport* ». Il n'y a pas eu d'affrontement.

Le lendemain, deux officiers indiens autorisés par les Tigres à entrer sous bonne escorte dans Jaffna-Ville « *pour discuter* », ont été bousculés par un groupe de militants tamouls qui réclamaient en hurlant le « *retour immédiat* » de leur chef, M. Vellupilai Prabhakaran, « *retenu* » dans la capitale indienne. « *Nous ne bougerons pas tant qu'il ne nous en aura pas personnellement donné l'ordre* », ont affirmé les rebelles. Les négociations continuent.

L'accord indo-sri-lankais prévoit que toutes les armes devraient avoir été rendues avant lundi soir, mais il est possible, sinon probable, que la limite sera repoussée. Le général Harkirat Singh devait ordonner, samedi, le largage au-dessus de la cité de plusieurs milliers de tracts expliquant l'accord à la population. « *Nous allons dialoguer et dialoguer encore, ils finiront bien par comprendre la situation.* » Sinon ? « *Mes ordres sont de récupérer les armes* », lâche finalement le général Depinder Singh. « *Si elles ne viennent pas d'elles-mêmes il faudra bien aller les chercher.* » Jaffna la rebelle n'est peut-être pas au bout de ses épreuves...

PATRICE CLAUDE.

### Conversations indo-américaines sur Sri-Lanka et le Pakistan

Le conflit tamoul a été évoqué, vendredi 31 juillet, au cours d'une conversation entre le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires politiques, M. Michael Armacost, en visite officielle à New-Delhi. M. Armacost était porteur d'un message de félicitations du président Reagan au premier ministre indien pour la conclusion de l'accord signé cette semaine à Colombo. Les Etats-Unis ont accepté en principe de satisfaire à la demande sri-lankaise d'une assistance logistique au désarmement des rebelles.

M. Gandhi, pour sa part, a exposé au responsable américain les préoccupations de son pays envers le programme nucléaire pakistanais et l'aide militaire des Etats-Unis à Islamabad. M. Armacost devait se rendre dimanche dans la capitale pakistanaise pour discuter notamment de cette question. Les efforts qu'Islamabad déploie, en dépit de ses démentis, en vue de se doter de l'arme nucléaire ont amené une sous-commission du Congrès américain à suspendre temporairement l'aide économique des Etats-Unis au Pakistan (*le Monde* du 1er août).

Enfin, le ministère indien des affaires étrangères a annoncé, vendredi également, que M. Gandhi se rendra en visite officielle en Allemagne de l'Ouest, en Hongrie et en Yougoslavie, du 24 au 29 août. — *(AFP, Reuter.)*

ccuse Paris de rendre «imposs
nt de l'affaire des otages

guerre et la paix

américaines
Pakistan



# Afrique

AFRIQUE DU SUD : après l'explosion d'une voiture piégée

## Les doutes et les interrogations d'un militant blanc anti-apartheid

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

C'est un homme assailli qui, de retour d'Europe, est apparu, vendredi 31 juillet, au Cap devant la presse. Assailli, Frederyk Van Zyl Slabbert, l'homme qui a œuvré durant de longs mois pour que le récent colloque de Dakar avec le Congrès national africain (ANC) voie le jour, l'est à un double titre. Par le pouvoir et sa presse, bien sûr, qui, à la suite de l'attentat à la voiture piégée du 30 juillet à Johannesburg (*le Monde* du 1er août), l'ont désigné à la vindicte de la population blanche, le présentant pratiquement comme un complice objectif de l'ANC. Mais surtout par le doute, pour ne pas dire le désarroi.

M. Van Zyl Slabbert a, en effet, semblé déconcerté par l'attentat de la veille, qu'il a condamné *« sans réserve »*. Si l'ANC en est l'auteur, cela suscitera chez lui *« la plus profonde déception et la plus forte réprobation »*. L'ANC n'a pas encore revendiqué cette action. Mais s'il s'agit bien de ce mouvement, comme tout porte à le croire, il serait alors *« essentiel de demander à l'ANC : « est-ce là vraiment ce » que vous voulez ? » « Je veux savoir quelle est la position officielle de l'ANC »* au sujet de la violence, a dit le militant blanc anti-apartheid, comme s'il avait oublié qu'il venait d'avoir à Dakar quatre jours d'entretiens approfondis avec la plupart des dirigeants de cette organisation. Si le mouvement de guérilla a tout misé sur l'utilisation exclusive du terrorisme, *« il n'y a plus aucun intérêt à négocier plus avant »*, a-t-il ajouté.

Les propos du fondateur de l'IDASA (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud) donnaient l'impression que sa foi dans la nécessité d'un dialogue avec l'ANC avait été ébranlée par l'attentat de jeudi. Or, durant le colloque de Dakar, l'ANC n'avait, à aucun moment, insinué qu'il pourrait abandonner la « lutte armée ». Bien au contraire. La soixantaine d'Afrikaners qui avaient fait le voyage avaient, dans le communiqué final, admis que le recours à la violence par l'ANC était une *« réalité historique »*. Autrement dit, qu'il n'y avait aucun espoir de convaincre l'ANC d'y mettre un terme.

Plus que l'attentat en soi, c'est plutôt sa date — veille du retour de M. Van Zyl Slabbert en Afrique du Sud — qui retient l'attention. Était-il prémédité ? L'intéressé s'est contenté de répondre que, s'il s'est agi d'un *« commentaire sur Dakar »*, il devrait *« y réfléchir très sérieusement »*. Dans ce cas, il conviendrait de se demander si l'attentat n'est pas l'œuvre d'un courant dur de l'ANC, opposé à la moindre amorce d'assouplissement, qui aurait voulu étouffer la toute petite flamme que constituait la conférence de Dakar. Car il ne fait aucun doute qu'après l'attentat les candidats au dialogue avec l'ANC y réfléchiront à deux fois.

### Le massacre d'Homoine

Pour le reste, le patron de l'IDASA a nié que la conférence de Dakar ait fait le jeu de l'ANC. Il a surtout demandé au gouvernement d'être *« tolérant »* pour les initiatives de l'IDASA. Comme s'il pressentait que le pouvoir est sur le point de prendre des mesures à l'encontre de son mouvement.

Bien avant que le projet du colloque de Dakar ne soit connu, des rumeurs insistantes annonçaient comme imminentes de sévères restrictions à l'encontre de ce que l'on appelle l'opposition extra-parlementaire. L'interdiction de recevoir des fonds en provenance de l'étranger, dont l'IDASA dépend presque en totalité, était l'une de ces possibles mesures.

D'autre part, Pretoria a proposé vendredi à Maputo la création d'une commission bilatérale afin d'enquêter sur le massacre d'Homoine, qui a coûté la vie, le 18 juillet dernier, à trois cent quatre-vingts paysans mozambicains. Maputo avait accusé de cette tuerie la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) et, à travers elle, l'Afrique du Sud, ce que Pretoria a catégoriquement nié. L'offre sud-africaine survient au lendemain même des menaces à peine voilées lancées par le ministre de la défense, le général Malan, à l'encontre du Mozambique et de la Zambie, accusés d'avoir partie liée avec l'ANC et donc de porter une part de responsabilité dans les attentats commis en territoire sud-africain.

*(Intérim.)*

TCHAD : Selon son ambassadeur à Paris

## N'Djamena est disposé à poursuivre les négociations avec M. Goukouni Oueddeï

*« Pour N'Djamena, les négociations ne sont pas rompues*, nous a déclaré vendredi 31 juillet l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Ahmed Allam Mi, directement associé à la dernière phase des discussions entre M. Goukouni Oueddeï et la délégation gouvernementale. *Elles sont suspendues. Nous sommes disposés à retourner à Alger pour discuter avec Goukouni sur des bases saines et réalistes*, a affirmé M. Allam Mi. Cette succession de mises au point a été suscitée par les déclarations de M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT originel (Gouvernement d'union nationale de transition), sorti, la semaine dernière, d'une réserve imposée autant par les circonstances que par ses hôtes algériens, qui considèrent le silence comme une condition indispensable au succès en matière de diplomatie.

Le chef historique du GUNT avait alors déclaré qu'il considérait le départ de la délégation gouvernementale d'Alger, le 12 juillet, comme une rupture des négociations entamées entre les deux parties au mois de mars pour parvenir à un accord de réconciliation nationale qui permettrait à M. Goukouni Oueddeï de rentrer à N'Djamena la tête haute.

Celui-ci a des exigences que N'Djamena considère comme exorbitantes. *« Ce que demande Goukouni, pour l'instant, est la négation de l'Etat tchadien ; il s'évertue à remettre en cause les institutions transitoires dont il réclame la dissolution pure et simple »*, estime M. Allam Mi, précisant que, pour N'Djamena, *« il n'est plus question de créer un vide du pouvoir en rédigeant une Constition à l'extérieur du pays, comme ce fut le cas à Lagos, et de revenir au désordre du régime des tendances »*. De son côté, M. Goukouni Oueeddeï, exige toujours l'abandon de l'Acte fondamental, qui fait office de Constitution provisoire, la dissolution du parti unique UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution) et son remplacement par un grand mouvement au sein duquel toutes les tendances nationales pourraient s'exprimer. Un semblant d'accord est intervenu pour satisfaire les autres desiderata de M. Goukouni Oueddeï, qui exigeait l'abandon du 7 juin comme fête nationale et une réforme de l'armée garantissant l'intégration de ses propres troupes (*le Monde* du 29 juillet).

Les revendications, que l'on peut considérer comme mineures, du chef du GUNT ayant été satisfaites, restent les autres ! Mais le rapport de forces ne joue pas à son avantage. Il est en exil à l'étranger, et beaucoup de ses compagnons se sont déjà ralliés au président Habré. Ses derniers fidèles font pression pour l'amener à plus de souplesse. De l'autre côté, M. Hissène Habré, auréolé de ses victoires sur le terrain, de l'unanimité africaine pour considérer le conflit comme étant strictement tchado-libyen, gouverne. Quel intérêt aurait-il donc à faire à son adversaire des concessions ? Reste le symbole : pour finir de construire l'Etat, le président a effectivement besoin de stabilité. Dernier point, le turbulent voisin libyen occupe toujours la bande d'Aozou, au nord du pays. En mécontentant définitivement M. Goukouni Oueddeï, M. Hissène Habré ne risque-t-il pas de le faire basculer à nouveau dans le giron du colonel Kadhafi, qui a pris quelques assurances en gardant en Libye de nombreux Tchadiens et la famille même de M. Goukouni Oueddeï ?

F. F.

BIBLIOGRAPHIE

« Les martyrs de Bokassa », d'André Baccard

## « Papa » renversé par des enfants

Sitôt le procès de l'ex-empereur centrafricain clos sur une condamnation à mort, s'en ouvre un autre sous la plume d'André Baccard, ancien conseiller juridique des présidents Dacko et Kolingba : *les Martyrs de Bokassa*. L'ambition de l'auteur est de raconter *« l'histoire d'une immense souffrance »*, et d'essayer de lever de *« grandes zones d'ombre »* tant les témoignages sont confus et contradictoires. Il n'empêche que, mises au point faites, le *« réquisitoire »* de ce magistrat français est implacable.

Inutile d'en rajouter pour accabler le dictateur. *« Les histoires de justice secrète et de supplices par les lions ou par les crocodiles font partie de la croyance populaire, elles n'ont jamais reçu le moindre commencement de preuve »*, note M. Baccard. L'ex-empereur anthropophage ? La cour criminelle ne retiendra pas ce chef d'accusation en juin 1987, mais le témoignage de son cuisinier avait emporté la conviction des juges en décembre 1980 : La rumeur faisait tout naturellement de Bokassa *« le continuateur de ses ancêtres »* cannibales, explique l'auteur.

L'ex-empereur a-t-il tué des enfants de ses propres mains ? En août 1979, la commission d'enquête africaine concluait par l'affirmative. Selon M. Baccard, *« il est certain que Bokassa n'est pas venu à* (la prison de) *Ngaragba les 18 et 19 avril et qu'il n'y a pas tué d'enfants personnellement »*. A son avis, ceux-ci sont morts soit *« pour la plupart d'asphyxie dans les cellules »*, soit pour les autres *« des mauvais traitements qui leur ont été infligés »*. Pourtant des accusations précises avaient été portées. M. Baccard avance une hypothèse : le fait que, dans leur délire, beaucoup d'agonisants invectivaient Bokassa a pu laisser supposer à certains détenus que celui-ci était présent sur les lieux, ce qu'ils ont affirmé dans les lycées et dans certaines missions catholiques.

Il arrivait aussi à ce bon « papa » de veiller lui-même aux *« détails »*. Le 31 juillet 1972 par exemple, il assiste, à la prison de Ngaragba, au tabassage de 46 condamnés pour vol. « Au bout de cinq minutes, raconte l'auteur, *Bokassa est contraint d'arrêter le massacre : il y a déjà trois morts »*. Assez souvent, l'ex-empereur frappe lui-même ses adversaires ou ses domestiques à coups de poing ou avec *« sa canne en ébène sculptée, avec pommeau en ivoire en forme de J, symbole de la justice »*.

Y aurait-il eu, comme d'aucuns le soutiennent, plusieurs « époques » pendant cette dictature ? Une tyrannie bon enfant au début, puis une tyrannie sanguinaire à la fin ? La lecture de ce long martyrologe montre que les choses ont, très vite, tourné au tragique. A peine installé au pouvoir, Bokassa n'a de cesse non seulement de faire disparaître ses adversaires mais encore d'éliminer leur entourage. Ainsi, le lieutenant-colonel Alexandre Banza, son bras droit lors du coup d'Etat du 1er janvier 1966, sera torturé et exécuté dès le 12 avril 1969.

Son habileté et sa ruse auront permis à Bokassa de déjouer tous les complots de ses pairs militaires. Mais le danger qu'il ne soupçonnait pas viendra d'ailleurs. L'ex-empereur sera renversé, note l'auteur, *« par des jeunes, souvent des enfants... avec les seules armes de la foi et du courage »*. Et, faut-il ajouter, pour être complet, avec le concours de l'opinion publique internationale et l'aide logistique de la France, qui, dans cette affaire, avait beaucoup à se faire pardonner...

JACQUES DE BARRIN.

★ *Les Martyrs de Bokassa*, par André Baccard, le Seuil collection « L'histoire immédiate », 349 pages, 99 francs.

● **ZAIRE : nomination d'un vice-premier ministre.** — Précédemment ministre du plan, M. Sambwa Pida N'Bagui a été nommé vice-premier ministre, a rapporté mercredi 29 juillet l'agence officielle d'information *Azap*. M. Sambwa aura, sous sa responsabilité directe cinq ministres délégués, tous de formation économique : MM. Malumba Lukoji (plan), Kinzonzi Mvutukidi Ngindu (finances), Kamitatu Masamba (budget), Nyembo Shabani (économie et industrie), Tambwe Mwamba (portefeuille). — *(AFP.)*

# Au Courrier du Monde

PUISSANCE

## L'Europe, l'Europe, l'Europe

Cette lettre se réfère à l'opinion de M. Paul-Marie Couteaux dans *le Monde* du 27 juin.

Mais non, M. Couteaux, la France n'est pas une grande puissance. Par contre, l'Europe des Douze pourra le devenir et rivaliser alors avec les vraies grandes puissances, les Etats-Unis et l'URSS.

Pourquoi cacher que notre population décroît, que notre poids militaire est insignifiant par rapport à celui des Deux Grands, que notre droit de veto à l'ONU est un privilège discuté, que notre indépendance dépend du parapluie de l'OTAN et des Etats-Unis, que le français ne résiste pas au rayonnement de l'anglais, que le dynamisme économique de l'Allemagne et du Japon nous dépasse ?

Pourquoi ce refus de la réalité ?

La vérité de la France, puissance moyenne, membre fondateur et moteur d'une Europe unie, n'est-elle pas plus exaltante que l'image trompeuse d'un passé révolu ?

YVES BEIGBEDER
*(Evian, Haute-Savoie).*

DÉCLIN

## Pour une formation morale

Le déclin de la France ? Ce n'est pas chose nouvelle. L'époque 1932-1939 a été appelée par un historien incontesté, J.-B. Duroselle, la « Décadence ». J'ai vécu cette période. On courait en effet gaiement à l'abîme !...

Est peut-être lié à l'ensemble complexe qu'est le déclin de la France le fait que les médias exaltent les violents, les fanfarons, les bravaches, les champions... toutes caricatures du courage. Le courage qui est bénéfique à un individu comme à une société est celui qu'il faut déployer face aux mille petits embêtements de la vie, et donc face à soi-même. Si je me souviens bien, la population européenne d'Afrique du Nord avait enregistré entre 1947 et 1954 l'un des taux de natalité les plus élevés du monde. Cet élément est à rapprocher du comportement de ces hommes d'AFN à la première armée en Italie et en France, d'une part, et le comportement général de cette population au moment du choix, de l'exode et de la reconstruction des carrières, d'autre part. Acharnement à gagner et à créer sur tous les plans ; carrière, famille, collectivité, sont les caractères fondamentaux d'un grand peuple.

Formation, Formation... les économistes, à propos de chaque problème industriel en reviennent à cette notion. Ils ont raison, mais la formation morale (le mot brûle les lèvres) est-elle négligeable ? Il est assez courant, en Amérique, d'entendre dire que les échecs ou les succès, dans la vie, sont liés à des questions de caractère. Je crois qu'ils ont raison. En s'appliquant, on arrive à modifier certains caractères et leurs effets pervers. Au moment où les médias ont un pouvoir d'information, donc de formation, jamais égalé, ne faudrait-il pas se pencher sur ce moyen d'influer sur le destin ?

GEORGES GRIMAL
*(Montmorency, Val-d'Oise.)*

PRÉCÉDENT

## La brigade franco-allemande de... Napoléon

Le projet du chancelier Kohl de créer une unité de défense intégrée franco-allemande n'est pas sans précédent. Une telle unité avait été constituée, sur l'ordre de Bonaparte, à Mayence, par le prince Charles d'Isemburg, ancien colonel prussien. Quand le « régiment d'Isemburg », le 12 octobre 1808, fut confié au colonel Philippe Jakob Stieler de Landau, un témoin contemporain en donne la description suivante :

*« C'était un ramassis des pires spécimens de la création : des banqueroutiers y coudoyaient d'anciens avocats, des médecins sans clientèle, des maires révoqués, des acteurs, des paysans polonais, des professeurs allemands et d'anciens pandores... Le corps d'officiers n'avait pas été beaucoup mieux recruté ; on prenait ce qui se présentait. L'adjudant-major, par exemple, était un ancien douanier révoqué pour vol ; les plus estimables se trouvaient être les fils de familles bourgeoises en quête d'une situation et séduits par l'uniforme, charmant, il faut le dire : tout bleu ciel et argent, avec des bottes à la hongroise et un grand plumet pistache et jonquille. »* (*Frankfurter Zeitung* du 8 octobre 1909.)

WALTER REICHHOLD
*(Landau, RFA).*

LIBAN

## Sabra et Chatila

J'espère ne pas être le seul de vos abonnés à avoir noté une très regrettable erreur dans l'article de M. André Mandouze, le 1er juillet. M. Mandouze écrit : *« (...) Bien sûr, il y a eu quelques fils dévoyés des victimes de l'holocauste pour perpétrer les massacres de Sabra et Chatila (...) »* M. Mandouze ne sait-il pas que ces massacres ont été perpétrés par des chrétiens libanais, et qu'ils s'inscrivent dans la longue et lamentable série des massacres intercommunautaires libanais ?

Ce qu'on reproche aux *« fils dévoyés des victimes de l'holocauste »* est de ne pas avoir empêché le massacre. C'est déjà assez grave pour ne pas en rajouter.

J. KENNET
*(Paris).*

ARMÉE ET JUSTICE

## Pour Maignant et Warion

Accomplissant en 1965-1966 mes obligations militaires, j'ai souvenir de l'extrême scrupule avec lequel les autorités veillaient à ce qu'aucune exclusive étrangère au service n'en trouble le fonctionnement. Or, depuis deux ans, une iniquité est en train de se commettre.

*Le Monde* s'en est déjà fait l'écho notamment dans un article détaillé de Guy Porte, le 26 juillet 1986. L'affaire concerne MM. Maignant et Warion. A la suite d'une campagne de harcèlement due à certains groupes d'élèves dont ils ne partageaient pas les conceptions et les comportements extrémistes, ces deux titulaires de chaires supérieures de lettres et d'histoire se sont vus interdits d'enseignement au lycée militaire d'Aix-en-Provence, où le ministère de l'éducation nationale les avait détachés. L'inspection générale juge ces professeurs dignes de leur mission ; la justice vient à leur donner raison : rien n'y fait ; la hiérarchie ne les réintègre pas.

Pour que le silence ne recouvre pas cette affaire très grave, il nous faut attirer l'attention de tous les démocrates sur deux points sensibles. L'armée de la République peut-elle tolérer en son sein des membres affichant une idéologie qui fit naguère le malheur de la France ? Le gouvernement de la République peut-il accepter qu'une autorité quelle qu'elle soit n'applique pas une décision de justice ?

Il en va de l'avenir de la démocratie dans notre pays.

SERGE KOSTRE.
*(Paris).*

LANGUES « RARES »

## Va-t-on cesser d'apprendre l'arabe ?

Il est probable que le concours du CAPES d'arabe ne se déroulera pas en 1988 : son programme n'a pas été publié. Subtil procédé d'escamotage, car la mesure n'a pas été annoncée officiellement. C'est sans bruit qu'est porté un coup néfaste aux études arabes. Sans bruit, et sans consultation préalable, en un temps où l'on se réclame de la concertation.

Ce geste met un terme à une politique qui ne s'était pas démentie depuis 1975, date de la création du CAPES d'arabe. Après que Jacques Berque ait déploré, en 1970, *« l'effondrement de la connaissance pratique de l'arabe en France »*, un solide dispositif s'était mis en place grâce à un inspecteur général particulièrement dynamique. Le nombre des postes mis en concours tant au CAPES qu'à l'agrégation était en constante augmentation. Raymond Barre demandait une enquête sur les études arabes, dont les résultats devaient constituer le rapport R. Morin — Th. Delpech, rapport mis à profit par Alain Savary avec sympathie et intelligence.

Les services de M. Monory semblent vouloir mettre un terme à cet effort en prenant des dispositions qui atteignent plusieurs langues. Dans certaines académies, des sections de langue vivante I sont supprimées malgré des effectifs qui justifieraient leur maintien. On projette aussi de réduire la langue vivante III en classe de seconde. Condamnés culturellement à l'anglais puis à l'espagnol, les élèves des lycées pourraient ne plus avoir la liberté d'étudier enfin la langue de leur choix.

Ces mesures sont d'autant plus dangereuses qu'elles vont au-devant d'un état d'esprit. La décentralisation aidant, certains établissements s'opposent à l'ouverture de classes d'arabe, par exemple, par crainte de provoquer un flux d'élèves de culture arabe. Ainsi la municipalité de Vanves, le conseil régional, le conseil général des Hauts-de-Seine ont-ils opposé un refus ferme, en novembre 1986, à la création d'une section franco-arabe au lycée Michelet de Vanves. Il s'agissait pourtant de former des arabisants compétents dans le domaine économico-commercial.

Mais depuis 1983, la création de postes est aux mains des autorités locales. Pour les langues dites rares, c'est-à-dire arabe, chinois, italien, japonais, portugais, russe (on croit rêver), ce système aboutit à un laminage total.

Qu'arrivera-t-il maintenant si le ministère de l'éducation nationale précède les instances régionales dans cette volonté de négliger les langages majoritaires de ce monde ? Les motifs indiqués ne sont pas crédibles, notamment celui qui invoque la chute des effectifs d'élèves : les statistiques le réfutent. Eu égard aux enjeux culturels mis en cause, la raison d'économie est futile.

La lucidité politique des gestionnaires n'est pas toujours légendaire. Mais la gestion ne règne que là où ne se conçoit plus une politique. Les études arabes ne relèvent pas seulement d'un problème scolaire. La France, au-dedans d'elle-même et au-dehors, doit rester au contact de la culture arabe. Elle bénéficiera d'un préjugé favorable dans la mesure où apparaîtra clairement sa volonté d'ouverture. Il est nécessaire que cette volonté s'exprime en des temps où se tiennent de nauséabonds discours.

En novembre 1987 sera inauguré l'Institut du monde arabe. Evénement considérable à l'occasion duquel se tiendra un important colloque. J'ose espérer que d'ici là on aura mis un terme à un regrettable dessein.

JAMAL-EDDINE BENCHEIKH,
*président du jury d'agrégation d'arabe 1983-1986.*

# Politique

## En Polynésie française

### Le Front national demande que tous les indépendantistes soient « poursuivis en justice et condamnés lourdement »

*PAPEETE*
*de notre correspondant*

Quelques semaines à peine après son apparition sur l'échiquier politique polynésien, la section tahitienne du Front national vient de sortir de sa réserve en faisant savoir par son porte-parole, M. Gervais, qu'elle se montrerait intransigeante à l'égard des formations indépendantistes du territoire : *« Nous sommes tout à fait d'accord pour entamer une action afin que tous ceux qui ont pour objectif de conduire ce pays à l'indépendance, sous quelque forme que ce soit, soient poursuivis devant la justice et condamnés lourdement »*, a notamment déclaré à l'un des quotidiens de Papeete cet ancien collaborateur du secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, du temps où celui-ci était encore vice-président du gouvernement de la Polynésie française.

L'apparition du Front national sur le sol polynésien où il se prévaut des 2 155 voix (4,08 %) recueillies par la liste de M. Jean-Marie Le Pen aux élection européennes de 1984, survient au moment où différentes formations politiques affirment ouvertement un net penchant pour une certaine autodétermination de la Polynésie.

Avec ou sans la France, selon les tendances, l'éventuelle indépendance polynésienne est déjà apprêtée à toutes les sauces. A commencer par la pudique *« émancipation »* appuyée par M. Jean Juventin, ancien député non inscrit et actuel maire de la ville de Papeete, chef de file également du Here Ai'a (Aimer la patrie) qui puise son impulsion dans les combats de première heure du *metua* (le père) Pouvanaa à Oopa qui, en 1958, osa dire non à de Gaulle. Suivi par le Ea No Maohi Nui (Le chemin pour la grande nation maohi), dont la destinée était encore récemment menée par Daniel Millaud, sénateur centriste, et dont le propos sur l'indépendance rejoint un peu la stratégie de coopération avec la France d'une Polynésie souveraine préconisée par le Ai'a Api, de Emile Vernaudon. Sans oublier, bien entendu les partis indépendantistes les plus durs que sont le la Mama de Jacky Drollet, et le Tavini di Oscar Temaru.

Reste à savoir si le Front national de Polynésie fera mentir la règle qui veut qu'aucun parti politique national ayant à sa tête un *Papaa* (étranger blanc) n'ait jamais réussi à s'implanter vraiment sur le sol tahitien.

MICHEL YIENG KOW.

### Les ministres préférés des jeunes du RPR sont MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua

Les touristes qui venaient visiter la tour Eiffel, le vendredi 31 juillet, ont pu par la même occasion assister sur le Champ-de-Mars au lancement, comme en 1985 et en 1986, de la caravane d'été des jeunes du RPR.

Jusqu'au 23 août, trois groupes de six jeunes chacun vont parcourir les côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée sur le thème : *« En 88, transformons l'essai avec Jacques Chirac pour gagner la finale. »*

Ce départ a été célébré dans la bonne humeur sous la direction du porte-parole du mouvement chiraquien, M. Franck Borotra, député des Yvelines, et de M. Eric Raoult, député de la Seine-Saint-Denis.

*« Nous sommes tous des volontaires »*, soulignaient les jeunes gens présents. Pour Isabelle, vingt ans, étudiante, il s'agit *« d'informer et surtout d'écouter les gens. On ne va pas les agresser sur les plages »*.

Rien à voir surtout avec la tournée du Front national. Selon Patrick, vingt-six ans, chargé de formation dans une entreprise, *« Le Pen fait du racolage pur et simple. D'ailleurs*, ajoute-t-il en riant, *il ne parle qu'à Dieu, en ce moment. Moi, je parle aussi à ses subalternes. »* *« On ne combat pas les idées des autres*, ajoute Claude, le plus âgé de tous, qui a aujourd'hui trente ans et qui milite depuis l'âge de douze ans, *on défend les nôtres. »*

Ces militants se déclarent *« heureux et épanouis »*. L'un des plus jeunes, Christophe, affirme que pour lui *« le RPR, c'est le courage, le dynamisme, la grandeur de la France »*. Et cette caravane doit sillonner les plages *« pour soutenir le gouvernement »*.

Mais quelle a été, à leur avis, l'action la plus remarquable menée depuis mars 1986 par le gouvernement de Jacques Chirac ? *« La loi Devaquet »*, répond Patrick, dans un éclat de rire général. Plus sérieusement, ces jeunes estiment que la *« médaille d'or »* doit revenir *« à Philippe Séguin, au niveau de l'emploi des jeunes »*, et celle d'argent *« au travail de Pasqua »*.

Tous s'attendent, jusqu'à l'échéance de 1988, à *« une campagne difficile, physiquement et moralement »*. En attendant, on fait un peu de cinéma en faisant la promotion d'une cassette vidéo réalisée par Edouard Molinaro et dont le titre est tout un programme : *« Chirac ! Chirac ! »*

P. B.

## La campagne de Mme Arlette Laguiller

### « Si la classe ouvrière ne veut pas sombrer dans la pauvreté... »

*SAINT-BRIEUC*
*de notre correspondant*

La Maison du peuple pour Arlette Laguiller, c'était naturel. Le vendredi 31 juillet à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), elle y accompagnait une des caravanes d'été de Lutte ouvrière, menant déjà campagne pour l'élection présidentielle. Dans la salle, un peu plus d'une centaine de personnes, généralement des jeunes. Difficile quand les uns partent en vacances et que les autres ne sont pas rentrés, de mobiliser sur les problèmes du quotidien.

Et pourtant. Arlette Laguiller énumère la « sécu » attaquée, les salaires bloqués, les loyers en hausse vertigineuse, le chômage, ces stages *« baptisés TUC ou SIVP, aux initiales aussi vides de sens que d'argent »*. *« Si la classe ouvrière ne veut pas sombrer dans la pauvreté, c'est maintenant qu'il faut qu'elle réagisse »*. C'est pour elle l'essentiel.

Le Moyen-Orient ? *« Une politique de la canonnière et un chauvinisme exprimé là-bas qui masque les problèmes d'ici. »* Les querelles droite-gauche ? *« Des disputes de ceux qui aspirent à suivre les mêmes maîtres »*. Le Pen ? *« L'ancien para qui veut devenir ministre ? Même ses partisans ne voient en lui que le ceinturon et pas la bedaine »*. Mais ce *« paquet de votes qu'on s'arrache »* a fait naître dans le pays *« un climat de racisme »* : Arlette Laguillier n'oublie pas au passage que c'est un gouvernement de gauche *« qui a favorisé l'essor de Le Pen »*.

Alors les élections ? *« Les travailleurs ont déjà donné. Qu'on ne compte pas sur nous pour voter Mitterrand ou Rocard. »* Elle est néanmoins candidate (applaudissements dans la salle, sourire complice d'Arlette à la tribune). Pour dire et répéter que *« les échéances se dérouleront dans les entreprises, dans les grèves, dans les luttes »*.

C'est la troisième fois qu'Arlette Laguiller est candidate à l'élection présidentielle. « Comme Mitterrand, sourit-elle, l'oeil moqueur. *Il lui a fallu trois fois pour être élu ! »*.

JEAN VIDEAU.

## A la Réunion

### Une information judiciaire ouverte sur un trafic de fausses cartes d'identité utilisées aux élections

*SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION*
*de notre correspondant*

Plus de trois cent cinquante électeurs étrangers à la commune de Sainte-Marie auraient participé à l'élection cantonale partielle organisée dans cette commune, le 17 mars 1985, grâce à de fausses pièces d'identité fabriquées à l'île Maurice. Ce scrutin s'était soldé par la victoire de M. Axel Kichenin (divers gauche) sur M. Yves Barau (RPR, ancien maire) avec 356 voix d'avance. Cette affaire de fraude électorale a été révélée le jeudi 30 juillet par *le Quotidien de la Réunion*.

Selon ce journal, la fraude a été organisée le jour même du vote, à l'occasion du second tour. Selon les nombreuses indications fournies, des personnes étrangères à la commune sont venues en masse au domicile du maire, M. Kichenin. Là, un photographe mauricien les a prises une à une en photo à l'aide d'un polaroïd. Chaque document photographique a été ensuite apposé sur une fausse carte nationale d'identité imprimée à l'île Maurice et officialisée par un cachet à sec subtilisé à la préfecture de Saint-Denis. Un tampon encreur confectionné sur place permettait de porter sur la fausse carte les indications obligatoires de l'autorité préfectorale, y compris une signature imitée.

En août 1985, le maire de Saint-André, M. Jean-Paul Virapoullé, député UDF-CDS avait attiré l'attention du parquet de Saint-Denis sur ces irrégularités dont il avait eu connaissance, mais aucune information judiciaire n'avait été ouverte.

Au début du mois de juillet 1987, les deux députés apparentés communistes de l'île, MM. Paul Vergès et Elie Hoarau, avaient déposé au ministère de la justice, à Paris, une copie des plaques offset ayant servi à la fabrication des fausses pièces d'identité. Le Parti communiste réunionnais (PCR) soutient la thèse que ce trafic de faux documents a servi également lors de consultations électorales antérieures à 1985, *« notamment dans certaines communes de l'Est »*, une allusion à peine voilée à la commune de Saint-André tenue par M. Virapoullé.

Ce dossier, qui donne lieu à l'ouverture d'une information judiciaire, complique un peu plus la position de M. Axel Kichenin à Sainte-Marie. Un an après son élection en mars 1983 à la tête de cette municipalité, jusqu'alors tenue par un « baron » du RPR local, M. Barau, M. Kichenin était inculpé pour *« ingérence »* et placé pendant trois jours en détention provisoire à la maison d'arrêt de Saint-Denis.

Condamné depuis par le tribunal correctionnel, M. Kichenin attend la décision de la cour d'appel de Saint-Denis qui doit statuer sur son dossier à la mi-août. Ses ennuis avec la justice placent dans l'embarras les formations qui composent la majorité au conseil municipal de Sainte-Marie : la fédération socialiste locale et surtout le PCR, dont l'un des membres éminents, M. Bruny Payet (secrétaire général de la CGTR) est premier adjoint.

ALIX DIJOUX.

## En visite à Paris

### L'association des maires de Nouvelle-Calédonie demande une enquête sur l'utilisation des fonds publics

Une délégation de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie composée des maires de six communes (Bourail, Kaala-Gomen, Ouegoa, Ponérihouen, Sarraméa et Voh) parmi lesquels trois élus du FLNKS et trois modérés, séjourne à Paris, où elle a commencé une série d'entretiens avec les représentants des différents groupes parlementaires, après avoir rencontré le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons.

*« Nous sommes venus demander le déblocage d'une situation préjudiciable à huit communes du territoire auxquelles on refuse jusqu'à présent le bénéfice de la signature de conventions avec l'Etat »*, a déclaré, le vendredi 31 juillet, le maire de Bourail, M. Jean-Pierre Aïfa, ancien président centriste de l'Assemblée territoriale, acquis naguère à la cause de l'indépendance-association. *« Nous voulons que ces communes – Bourail, Houailou, Ouvéa, Pouebo, Poya, Sarraméa, Thio, Yaté* (1) *– soient traitées sur un pied d'égalité avec les autres, alors que les dirigeants politiques de la majorité locale, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République en tête, cherchent à nous priver des moyens de développement possibles dans le cadre de ces conventions, et cela pour de purs motifs de politique partisane et pour diviser les élus »*.

Cette délégation de l'association des maires (dont le président n'est autre que M. Jean-Marie Tjibaou, resté à Hienghène, commune dont il est le maire) a aussi demandé à ses premiers interlocuteurs, à l'Assemblée nationale et au Sénat, l'envoi en Nouvelle-Calédonie d'une mission *« pour enquêter sur l'utilisation des fonds publics dans le territoire. Le premier ministre et le ministre des DOM-TOM disent qu'il s'agit en Nouvelle-Calédonie de faire en sorte d'aider les zones de brousse à rattraper leur retard sur Nouméa mais en fait, sur place, on fait le contraire »* a déclaré M. Aïfa. *« Nous pouvons le prouver. En Nouvelle-Calédonie, avec l'argent envoyé par la métropole, on est en train d'enrichir davantage les plus riches et les plus pauvres deviennent encore plus pauvres. Si l'on continue ainsi on n'est pas près de rattraper les retards ; on va surtout les aggraver. »*

Le maire de Bourail, centre agricole de la côte ouest du territoire, a également accusé les dirigeants du RPCR *« d'exciter les gens, alors que la population a surtout besoin de calme »*. Il a également exprimé la crainte d'incidents *« provoqués par les marginaux de chaque camp »* au cours des prochaines semaines, malgré *« la sagesse des meneurs »*.

M. Aïfa a indiqué enfin qu'il participera, *« à titre personnel »*, au scrutin d'autodétermination : *« En tant que citoyen j'exercerai mon droit de vote, car je me suis toujours refusé à me battre autrement. »*

A. R.

(1) Seule la commune de Beler, farouchement indépendantiste, constituée par les îles de l'extrémité nord de la Grande-Terre, est absolument opposée à tout contrat avec l'Etat français.

● **M. Flosse au Japon.** – M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, effectuera du 3 au 7 août une visite au Japon, lors de laquelle il aura des entretiens avec des membres du gouvernement, et notamment avec M. Tadashi Kuranari, ministre des affaires étrangères. Les questions stratégiques dans le Pacifique, les actions de l'Union soviétique et de la Libye dans cette partie du monde, figureront parmi les thèmes de ces conversations, a indiqué, le vendredi 31 juillet, l'antenne du secrétaire d'Etat à Papeete. La coopération japonaise avec les pays de la zone à travers la Commission du Pacifique sud, la création de l'université française implantée à Tahiti et à Nouméa, et l'évolution de la question néo-calédonienne seront également abordées par M. Flosse.

## COMMUNICATION

## M. Ivan Levaï décide d'interrompre sa « mission exploratoire »

### Un bref répit pour « le Matin de Paris »

*« C'est fini pour moi. Je m'étais fixé la date-butoir du 31 juillet. Les promesses de concours financiers ne se sont pas concrétisées. J'ai pourtant frappé jusqu'au bout à la porte de ceux qui auraient pu débloquer rapidement la situation du* Matin de Paris. *Mais parmi les personnes jointes il y a ceux qui ne croient pas à la viabilité du titre, et parmi les industriels une timidité étonnante à s'avancer. »* Pour M. Yvan Levaï, qui depuis le 10 juillet s'était consacré à la recherche d'un tour de table, à la demande du groupe des « dix », la page du *Matin de Paris* est tournée. Même s'il souhaite continuer à soutenir le quotidien de gauche au sein de l'Association de sauvegarde, il n'est plus question, au lendemain de la clôture de sa « mission exploratoire », d'accepter le poste de directeur de la rédaction du *Matin de Paris* que les « Dix ) lui proposaient.

Le responsable de la revue de presse d'Europe 1, station dont il s'était mis en congé dès le 10 juillet, avait pourtant pris langue avec des personnalités de premier plan du monde de l'industrie et de la communication. M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, l'a appelé pour lui faire part de son intérêt pour le *Matin*, quotidien susceptible de présenter de manière plus équilibrée que *le Figaro* les programmes de radio-télévision. Mais le PDG de TF 1 ne voulait pas être seul. M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, a lui aussi manifesté publiquement son intérêt, et M. Bouygues était prêt à une alliance. M. Pierre Bergé, de la société Yves Saint-Laurent, également. Quant à M. Pierre Dauzier, PDG de l'Agence Havas, il était prêt à verser 3 millions de francs au *Matin* et à souscrire des avances publicitaires. Mais vendredi il restait finalement muet. Et les autres hésitaient.

Ils représentaient pourtant quelque 10 millions de francs, qui devaient s'ajouter aux 7 millions que les « dix » , ces salariés auxquels la cession provisoire du *Matin* a été concédée fin juin, avaient rassemblés. En revanche, d'autres industriels ou personnalités de la presse (MM. Jean-Louis Pétriat, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs SA, François-Régis Hutin ou Jean-François Lemoine, respectivement PDG et directeur général d' *Ouest-France* et de *Sud-Ouest)* avaient pour leur part décliné l'offre.

M. Ivan Levaï a donc jugé, à l'issue de sa « mission exploratoire », n'avoir pas réussi à drainer les 20 millions de francs qu'il s'était promis de rassembler. Jusqu'au bout, rivé au téléphone et entouré des membres du groupe des « dix », il a attendu. Il laisse maintenant des pistes *« en héritage »* aux « dix ».

Ces derniers, forts de la promesse ultime et tardive d'un avocat d'affaires de leur fournir au moins 4 millions de francs supplémentaires avec l'aide d'industriels (Carrefour, Perrier), ont obtenu de Me Claude Levet, administrateur judiciaire du *Matin*, un répit de quelques jours... Le mardi 4 août en effet, le sort du *Matin* sera scellé : soit les « dix » parviendront à présenter au tribunal de commerce de Paris un tour de table dépassant les 10 millions de francs, susceptiblede faire vivre *le Matin* jusqu'à l'augmentation du capital de la société des lecteurs ; soit ils *« prendront les mesures qui s'imposent »* (demande de mise en liquidation judiciaire).

Vendredi soir, le moral des troupes au *Matin* penchait, selon les cas, vers l'optimisme ou vers l'abandon. Les 86 salariés qui restent au journal après les licenciements et les départs volontaires sont épuisés. Mardi ils seront fixés sur le sort de leur journal. La porte de la survie est entrouverte, mais elle est bien étroite.

YVES-MARIE LABÉ.

### Composée de membres du PC une société va reprendre « la Marseillaise »

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

Après le dépôt de bilan et la mise en redressement judiciaire de *la Marseillaise*, le lundi 27 juillet, un nouvelle société a déposé au tribunal de commerce de Marseille une offre de reprise des actifs du quotidien communiste : il s'agit de la Société nouvelle d'édition de Provence-Alpes-Côte d'Azur, composée d'une douzaine de personnalités du Parti communiste, parmi lesquelles M. Jacques Roux, député de l'Hérault, ancien directeur de cabinet de M. Jack Ralite, ancien ministre de la santé, M. Marcel Guisard, ancien directeur du quotidien communiste, M. René Rieubon, maire de Port-de-Bouc, ancien député des Bouches-du-Rhône, et de M. Edmond Garcia, ancien député et ancien maire d'Aubagne.

Le tribunal de commerce de Marseille doit statuer sur cette offre mercredi. Il devrait, selon toute vraisemblance, homologuer le plan de cession des actifs de l'entreprise et nommer un commissaire à l'exécution de ce plan, conformément à la loi de 1985 sur les procédures collectives. D'ores et déjà, et selon les voeux du repreneur, l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal, M. Henri Nespoulous, a décidé le licenciement de 125 salariés du quotidien sur 324 (*le Monde* du 1er août), parmi lesquels 7 responsables syndicaux du SNJ, dont le cas a été soumis à l'inspection du travail. Ces licenciements ont pris effet immédiatement après que le comité d'entreprise du journal eut émis un avis favorable. Les fonds versés par la nouvelle société pour le rachat des actifs serviront en priorité à rembourser les avances consenties en paiement des indemnités de licenciement par le Fonds national de garantie des salaires (FNGS).

#### Un supplément de « l'Humanité »

Il semble aussi que l'on s'achemine à court terme vers la fermeture de l'imprimerie Vitrolles-Offset (vingt-cinq salariés), filiale à 95 % de *la Marseillaise*, et un regroupement des moyens d'impression du journal à Marseille. Celle-ci a dû réduire son activité après la perte ces derniers mois de plusieurs marchés importants, dont ceux concernant l'impression de plusieurs journaux gratuits gérés par Havas – notamment *Marseille-Sept* – et le mensuel de la Fédération des mutuelles de France, *Viva* (un million d'exemplaires). Mais aux difficultés financières de Vitrolles-Offset s'est ajoutée la crise propre à *la Marseillaise*, mise en évidence sur le plan politique par le changement de formule du quotidien communiste en avril 1985 et la démission du rédacteur en chef, M. Jean-Noël Tassez.

En dépit de plusieurs initiatives (notamment la création d'une association de lecteurs en décembre 1986 et le lancement d'une campagne « Fous d'foot » en janvier 1987), la diffusion du journal a continué à stagner aux alentours de 50 000 exemplaires sur six départements (1). D'autre part, les objectifs de la dernière campagne de souscription, qui visait en mai dernier à recueillir 2 200 000 F (dont 970 000 F pour les Bouches-du-Rhône), n'avaient été que partiellement atteints. Assuré temporairement au prix de mesures drastiques, l'avenir de *la Marseillaise* dépend en partie du résultat des prochaines consultations électorales.

Si sa situation financière n'était pas redressée, le quotidien pourrait se transformer en simple supplément régional de *l'Humanité*. Interrogé à ce sujet, M. Rieubon n'a pas exclu une telle solution. *« Mais*, nous a-t-il déclaré, *elle serait très pénible à choisir, compte tenu des sacrifices consentis par certains d'entre nous sous l'Occupation pour imprimer et distribuer le journal, le premier à paraître clandestinement dans la région. Nous allons tout faire pour l'éviter. »*

GUY PORTE.

(1) Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Var et Vaucluse. Les chiffres de *la Marseillaise* ne sont pas contrôlés par l'Office de justification de la diffusion (OJD). Le journal mentionnait en mars dernier un tirage de 183 020 exemplaires).

# Société



## La « ratonnade » de Nice

# La pitoyable histoire de six jeunes racistes

*NICE*
*de notre correspondant régional*

Ni des militants politiques ni de véritables délinquants : les six jeunes gens – dont deux mineurs – qui ont battu à mort un ouvrier tunisien à Nice (*le Monde* du 1er août) ont agi sous l'emprise de l'alcool, par bêtise et animés par des sentiments racistes ordinaires. Six matamores qui étaient sur la mauvaise pente où leurs parents n'ont pas pu ou su les arrêter.

Leur histoire : celle d'une bande de quartier formée dès l'école primaire du côté du port de Nice. Une scolarité ratée pour tous, des problèmes familiaux pour certains, l'oisiveté pour les uns, une insertion professionnelle difficile pour d'autres. Puis la loi du groupe, les premiers verres, les premiers petits méfaits et la tentation de la violence. Leur chef : Patrick Bornéat, un marginal de vingt et un ans, rejeté par ses parents, sans emploi et sans toit. Les autres : non pas des blousons dorés comme on les a présentés, mais, pour trois d'entre eux, des enfants d'ouvriers et d'un modeste employé, dont l'un d'eux est actuellement au chômage.

Aucun n'appartenait à un parti politique, ni n'avait d'engagement d'aucune sorte. Didier Lombardo, dix-neuf ans, aurait subi, lui, selon ses parents – père chauffeur routier, mère employée à la ville de Nice, – la mauvaise influence de Bornéat. *« Jusqu'à l'âge de quinze ans il ne nous a donné aucun souci*, disent-ils. *Il jouait au football au Cavigal, tout allait bien. Puis il a raté son brevet et a fait un blocage. Après trois mois de boulangerie, il n'a plus voulu travailler. »* Bornéat, toujours lui, lui aurait fait goûter au haschisch.

### « On n'aime pas les Arabes »

En avril 1986, il commet avec trois autre jeunes de son âge, dont Jean-Marie Disdier, l'un des participants à la « ratonnade », un vol de tablettes de chocolat dans un magasin. La justice est sévère : six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans (la même peine est infligée à Disdier).

Son penchant pour la boisson a empiré. Des bières, encore des bières. *« Je lui donnais un peu d'argent de poche pour qu'il n'aille pas voler »*, dit sa mère. Voici quelques semaines, nouveau plongeon : une sombre affaire de chaussures de montagne à 100 mètres du domicile. Il était encore ivre au point d'enfiler sur place deux chaussures au même pied... *« Des bagarres aussi de temps à autre... Mais jamais, monsieur, on n'aurait pensé qu'il puisse en arriver-là... »*

Jean-Marie Disdier, dix-huit ans, apprenti boucher, a peut-être souffert, lui, du divorce de ses parents. Confié à la garde de sa mère, il n'avait cependant aucun souci matériel (son père est épicier en gros à Nice). Comme Mme Disdier, la mère de Frédéric Alépée, dix-neuf ans, employée d'hôpital, tombe elle aussi des nues. *« Les copains de Frédéric venaient à la maison écouter de la musique. Jamais je ne me serais doutée d'une chose pareille. »* Son fils, elle en convient, est immature, *« mais il a toujours travaillé »*. Des métiers, il est vrai, qu'il n'avait pas choisis : apprenti pâtissier, peintre en bâtiment et tout récemment commis de restaurant dans le vieux Nice.

Avec les autres, pourtant, il y avait la bière, les sorties nocturnes... Le racisme ? A tour de rôle, ils l'ont tous mis en avant devant les policiers pour justifier leur acte. Chez les Lombardo comme chez les Alépée, on est incrédule. *« Ils ont voulu faire le coup de poing, c'est tout »*, plaide M. Lombardo. *« On n'aime pas les Arabes comme tout le monde en France*, admet son épouse, *mais on n'a jamais dit qu'il fallait les tuer... »*

GUY PORTE.

## Réactions

● La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) *« s'interroge avec inquiétude sur les conséquences d'une exploitation ouverte des thèses racistes et xénophobes dont il apparaît clairement qu'elles ont inspiré les auteurs de la ratonnade de Nice »*. *« Contre les crimes racistes*, ajoute la LICRA, *deux impératifs doivent retenir l'attention de la justice : la rapidité de la procédure et la sévérité de la peine »*.

● L'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT) estime que le crime de Nice *« n'est certainement pas sans rapport avec le climat général caractérisé par les agissements de l'extrême droite »* et appelle *« les Tunisiens à se mobiliser et à s'unir (...) dans un combat qui engage toute personne française, ou immigrée éprise de justice et de liberté »*.

● Le comité départemental de la Ligue des droits de l'homme des Alpes-Maritimes considère que *« le crime de la promenade du Paillon à Nice n'est pas un fait divers. C'est un crime raciste et aucune circonstance atténuante ne peut être accordée à ses auteurs. Cet acte est le reflet de la politique conduite par l'extrême droite »*.

● L'Union départementale de la CGT indique que *« la banalisation des idées racistes conduit au crime »*. Elle condamne *« les idées de peur, de haine, d'intolérance et de racisme véhiculées (...) par Le Pen et le Front national »*.

● SOS-Racisme a annoncé qu'elle avait décidé d'*« envoyer sur place une délégation de son bureau national pour aider à faire toute la lumière sur cette affaire »*.

## Les « rebelles » des Baumettes

### Un complément d'information ordonné par le tribunal correctionnel de Marseille

Les juges de la chambre des vacations du tribunal correctionnel de Marseille ont ordonné, le vendredi 31 juillet, un complément d'information dans l'affaire de sept détenus inculpés de rébellion après les émeutes à la prison des Baumettes le 17 juillet. Cette information devra être terminée dans un délai d'un mois, et les sept inculpés seront maintenus sous mandat de dépôt.

Ces sept inculpés avaient comparu devant le tribunal mercredi (*le Monde* du 31 juillet), où leurs défenseurs plaidèrent la relaxe, affirmant que la participation de leurs clients aux émeutes n'était pas établie. Le ministère public, lui, avait requis une peine d'un an de prison pour chacun des détenus.

Le tribunal devait rendre son jugement en délibéré vendredi. Les juges ont estimé, dans leurs attendus, que le tribunal ne disposait pas d'éléments suffisants pour établir la responsabilité des inculpés. Ils ont également souligné des oppositions dans les différentes déclarations des agents du maintien de l'ordre et dans celles des membres de l'administration pénitentiaire. Ces témoins, et les inculpés, seront à nouveau entendus lors du complément d'information ordonné.

## EN BREF

● **Inculpation d'un tortionnaire d'enfants.** – M. François Yoko, maître d'hôtel de l'ambassade du Cameroun à Paris, dont les enfants âgés de deux à onze ans étaient enfermés, battus, affamés et brûlés avec des cigarettes (*le Monde* du 1er août) a été inculpé le vendredi 31 juillet de *« coups et blessures volontaires sur mineur de moins de quinze ans par ascendant »* et de *« privation de soins et aliments par ascendant »*, par M. Bernard Leroy, juge d'instruction à Evry. Il a été écroué dans la soirée à Fleury-Mérogis.

● **Deux Basques expulsés.** – Deux membres présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA militaire ont été expulsés, respectivement le mardi 28 juillet et le jeudi 30 juillet, selon la procédure d'urgence absolue. Ils ont été remis aux autorités espagnoles. Il s'agit de MM. Andrés Zebala, trente-trois ans et José Antonio Azcue Aizpurua, quarante-sept ans. Depuis juillet 1986, soixante-treize réfugiés basques espagnols ont été expulsés selon la procédure d'urgence absolue.

● **ERRATUM.** – Une coquille s'est glissée dans le point de vue de Me Edouard Knoll « Abdallah, Barbie et les autres et nous » (*le Monde* du 25 juillet). A la quatrième ligne de la troisième colonne, il fallait lire « trouver *anormal* que, à chaque argument de la défense il y ait une riposte de la partie civile » et non « trouver normal ».

## Grâce à la signature digitale

# Les chèques frauduleux à l'index

*TOULON*
*de notre correspondant*

Plus de chèques en bois avec la « signature digitale » ? M. Dominique Dupré – son importateur – a réussi à convaincre bon nombre de commerçants des avantages de la formule qui vient des Etats-Unis où elle est utilisée depuis neuf ans.

La technique est simple. Au dos d'un chèque ayant servi de paiement, la caissière appose un tampon qui imprime deux taches ovales de couleurs jaune et orange. Le client appuie son index sur la première tache, puis sur la seconde qui laisse apparaître l'empreinte digitale sans maculer la peau. *« C'est très simple et tout le monde y trouve son compte »*, affirme M. Dupré, un petit VRP niçois qui a réussi à obtenir *« l'exclusivité de ce produit américain en France »*.

Dès lors, le chèque suit la filière normale. Mais en cas de non-recouvrement par le commerçant, ce mode de paiement est transmis aux services de police qui peuvent retrouver l'auteur de l'empreinte, l'identifier et le poursuivre.

Inquiétant ? *« Pas du tout... »*, rétorque M. Dupré. Ce petit homme rondouillard et au front dégarni a le sens de la vente et il ne manque pas d'arguments : en dix ans, le nombre des chèques volés a progressé de 800 %, on vole un chéquier toutes les quatre minutes en France et l'utilisation de chèques frauduleux coûte environ 1 500 millions de francs par an aux banques et aux commerçants. Et comme 80 % des utilisateurs de ces chèques volés sont des récidivistes, il y a – grâce à la signature digitale – de fortes chances de les retrouver. M. Dupré sait convaincre. Déjà une dizaine de commerçants des Alpes-Maritimes (dont quelques grandes surfaces) ont adopté le tampon miracle qui met les chèques frauduleux à l'index. D'autres ont suivi dans le Var et dans les autres départements du sud de la France.

Dès la rentrée, M. Dupré s'attaquera au reste du territoire. *« Les commerçants hésitent, car ils craignent une certaine réticence des consommateurs. Nous avons fait un sondage dans une banque des Alpes-Maritimes : sur 1 545 personnes interrogées, 99.03 % ont été favorables à cette méthode. Il suffit de leur expliquer les raisons de cette « procédure » qui est une nouvelle forme de signature simplifiant le travail du personnel qui n'a plus à relever l'identité des clients, lesquels ont moins à attendre. »*

Reste que la signature digitale n'est pas obligatoire et qu'il serait hâtif – face aux récalcitrants – de tirer des conclusions du type de celles figurant parmi les recommandations aux commerçants : *« Le client peut être choqué. Ce qui est important, c'est qu'il peut avoir eu l'intention de commettre un acte frauduleux. Dans ce cas-là, il a été découragé... »*

Pourquoi pas un fichier ? M. Dupré assure que tel n'est pas le but de sa méthode, pour laquelle *« la Commission informatique et libertés a donné son accord, simplement parce que les chèques ne sont pas archivés ou fichés ni transmis à un organisme officiel »*. Tout le monde est d'accord, y compris *« le ministère de l'intérieur et l'identité judiciaire de Nice qui sont très intéressés »*.

On se demande bien ce qui pourrait retenir le client... Même si M. Dupré recommande de *« ne jamais présenter la signature digitale comme une empreinte digitale »*.

JOSÉ LENZINI.

## Soumise à des risques naturels importants

# Grenoble est confrontée aux inconvénients des mesures de protection

**Grenoble est-elle la capitale des risques naturels ? En dépit de ses 215 mètres d'altitude, l'agglomération réunit toutes les caractéristiques d'une ville de montagne. Certaines des cimes qui l'entourent approchent les 3 000 mètres et des pentes escarpées s'élèvent juste au-dessus de la cité. L'Isère, quant à elle, charrie les eaux des bassins versants de deux départements : la Savoie et l'Isère. La « capitale » des Alpes françaises et son agglomération, forte de quatre cent mille habitants, sont ainsi soumises à des risques naturels considérables.**

*GRENOBLE*
*de notre correspondant*

Depuis une vingtaine d'années, la plupart des vingt-cinq communes de l'agglomération se sont dotées de cartes répertoriant les zones dites « sensibles » : glissements de terrain, ou chutes de rochers. Ceux-ci se détachent en permanence des versants du mont Rachais et du Saint-Eynard dont les falaises calcaires dominent la plaine du Grésivaudan. Le plus récent écroulement est intervenu le 15 juillet 1979, sur la commune de Saint-Ismier, épargnant cependant les maisons.

Au siècle dernier, des roches sont également descendues jusqu'à La Tronche commune qui jouxte Grenoble. *« Tout départ brutal se prépare. Il existe des signes annonciateurs tels que l'éclatement de fissures pré-existantes ou la fréquence des chutes de pierres »* souligne M. Yves Tachker, chef du service de rénovation des terrains en montagne (RMT) de l'Isère.

Conscientes du danger, sept communes de l'agglomération grenobloise (La Tronche, Corenc, Meylan, Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes) ont souhaité se doter de plans d'exposition aux risques (PER). Ces documents paraissent seuls capables d'endiguer la poussée de l'urbanisation vers le haut des versants à la rencontre des risques naturels.

Les torrents qui descendent du Rachais et du Saint-Eynard peuvent également devenir redoutables à la suite de violents orages. Le 25 décembre 1968, les eaux torrentielles du Charmeyran ont envahi l'hôpital de Grenoble et provoqué de très gros dégâts. Sur la commune de Saint-Ismier, le torrent du Manival, sur lequel on travaille depuis un siècle, traverse une zone d'habitat très dense. La rivière déchaînée serait capable de se répandre sur une centaine d'hectares où sont installées plusieurs centaines d'habitations. Les plans d'exposition aux risques naturels rendront donc obligatoires des mesures de protection : renforcement des murs amont des habitations, entretien des berges, œuvrages de correction à la charge des riverains, etc.

Les sept communes sont également soumises à des risques d'inondations. Les crues de l'Isère pourraient être dévastatrices pour certaines zones industrielles, comme la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques (ZIRST) de Meylan. *« Autrefois, les habitants de Grenoble étaient habitués à être touchés tous les dix ans par de petites crues, avec de temps en temps une inondation beaucoup plus importante. Ces inondations décennales ont été supprimées par les aménagements hydro-électriques de la Haute-Isère et de l'Ain qui écrêtent les crues. Mais l'apparition d'une crue exceptionnelle comme celle de 1859 reste possible »*, soulignent les fonctionnaires de la direction départementale de l'équipement.

### Une réglementation plus souple

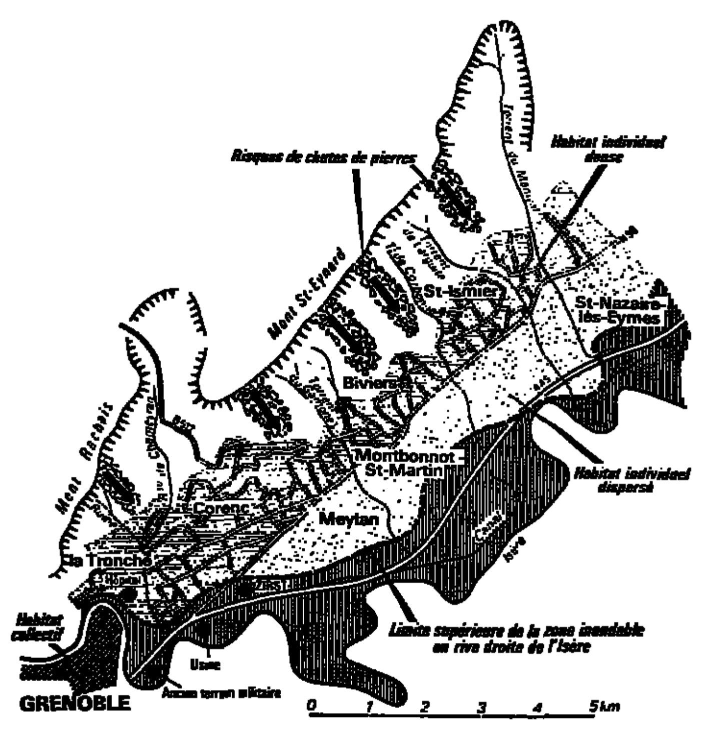
Les municipalités sont généralement prêtes à accepter les contraintes que leur imposent les chutes de pierres, les mouvements de terrain et les crues torrentielles. Mais elles admettent beaucoup plus difficilement de « geler » de vastes terrains uniquement pour servir de « vase d'expansion » à l'Isère et éviter à la ville de Grenoble d'être submergée.

La commune de La Tronche, par exemple voulait créer une zone d'activité dans l'une des boucles de la rivière. Or on souhaite conserver ces 30 hectares comme ultime rempart contre d'éventuelles crues pouvant atteindre la capitale des Alpes. *« Doit-on définitivement priver d'activités une commune, pour épargner Grenoble, pendant les quelques jours d'une crue exceptionnelle ? »* s'interroge M. Robert Magnin, maire de Corenc et président du syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise.

Entre les fonctionnaires chargés de répertorier les zones inondables et les élus, les négociations sont donc difficiles. *« Dès qu'un patron prendra connaissance des contraintes que lui imposera le plan d'exposition aux risques de ma commune*, se lamente un maire, *il ne voudra plus de ma zone industrielle. »*

Aussi le PER des sept communes du Grésivaudan devra être très probablement scindé en deux. L'un concernera les glissements de terrain, chutes de blocs et crues torrentielles. Il sera facilement adopté. L'autre traitera des risques liés aux inondations dues à l'Isère et devra se montrer plus conciliant. Ainsi, des fermes pourraient être tolérés dans des zones rouges théoriquement inconstructibles, afin de préserver l'activité maraîchère.

La future zone industrielle de La Tronche redeviendrait constructible grâce à la surélévation des berges de l'Isère. Mais les travaux de protection n'absorbent que des crues de 1 500 mètres cubes/seconde alors que la rivière a roulé dans le passé jusqu'à 2 500 mètres cubes/seconde...




La délimitation des zones rouges (non constructibles) et bleues (constructibles, mais sous certaines conditions) tiendra compte, dit-on, des impératifs économiques. Sur les cartes d'exposition aux risques, on ne verra pas apparaître les secteurs exposés à des crues exceptionnelles : celles qui tous les cent ou deux cents ans sont capables de submerger une large partie de la cuvette grenobloise.

Entre l'asphyxie économique pour raisons de protection maximum et l'acceptation d'un risque séculaire il faut bien choisir. *« Si l'on se réfère à l'écroulement du mont Granier, en Savoie, qui fit plus de trois mille morts en 1248, nous devrions évacuer toute la population qui réside sous le mont Eynard*, rappelle le patron de la rénovation des terrains en montagne. *C'est évidemment impensable »*.

CLAUDE FRANCILLON.

## SPORTS

### FOOTBALL

# Le FC Nantes à la pêche aux subventions

Sous peine de ne pouvoir « acquérir » des joueurs de haut niveau, le Football Club de Nantes, qui ne tient plus les tout premiers rôles en championnat de France de première division, est obligé d'élargir ses ressources financières. Une nécessité bien comprise par Max Bouyer, président des « canaris ».

Il a sollicité par courrier les vingt-sept maires des communes de la proche et lointaine banlieue nantaise pour qu'ils *« apportent »* au FC Nantes 4 millions à 5 millions de francs au total, ce qui *« serait bien »*, précise-t-il. Une lettre accueillie plutôt froidement dans les mairies.

Les réponses jusqu'à présent négatives des élus tiennent autant au contenu de la lettre qu'à l'objet même de celle-ci. Dès les premiers mots, Max Bouyer affirme : *« Le FC Nantes a été le seul révélateur de la ville de Nantes, méconnue depuis de longues années, qui n'était pour la plupart des Français qu'une petite ville grise et sans attrait. »* Dans le fond, le président tance les élus pour leur indifférence au rayonnement *urbi et orbi* du club nantais, qui a bien profité à leur ville.

Devant le peu de succès de cette démarche, Max Bouyer a dû revoir sa stratégie de séduction. D'abord en accordant des contreparties aux villes qui s'associeraient à la destinée du club : places gratuites et possibilité de faire jouer l'équipe locale en lever de rideau des grands matches au stade de la Beaujoire. La ville de Nantes vient, pour sa part, d'accorder au club une subvention supplémentaire de 4 millions de francs et, ainsi, de porter à 10 millions le total de l'aide 1987.

J.-P. D.

● **NATATION : record du monde féminin.** – La jeune Américaine Janet Evans (quinze ans) a battu son deuxième record du monde en cinq jours en remportant, le vendredi 31 juillet à Clovis (Californie), le 1 500 mètres féminin des championnats des Etats-Unis en 16 min 0 s 16. L'ancien record était détenu par sa compatriote Kim Lineham en 16 min 4 s 49 depuis 1979.

● **VOILE : chavirement de *Roger-et-Gallet*.** – Le catamaran d'Eric Loizeau a chaviré, le vendredi 31 juillet en fin d'après-midi au large de Vigo, au cours de la cinquième étape de la Course de l'Europe, disputée entre Lorient et Vilamoura (Portugal). Au moment de l'accident, le voilier qui naviguait sous spi à près de 25 nœuds, progressait sur un seul flotteur. Les sept équipiers, qui avaient déclenché la balise de détresse, ont pu être récupérés sains et saufs peu avant minuit par le porte-conteneurs *Evengather* sous pavillon de Taiwan.

# M. Paillou réclame des crédits supplémentaires pour les fédérations

*« Au train où va le désengagement de l'Etat, dans dix ans il n'y aura plus de budget des sports. »* Cette remarque désabusée a été lancée le mercredi 29 juillet à Paris par M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique, lors d'une rencontre avec la presse.

M. Paillou s'est inquiété de la diminution progressive du budget alloué par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports au Fonds national du développement du sport (FNDS). Cet organisme, créé en 1979 pour subvenir aux besoins des associations sportives de base, se trouve d'année en année dans l'obligation de « boucher les trous » laissés par les restrictions budgétaires au moyen de ses propres crédits.

M. Paillou a remis au secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, M. Christian Bergelin, une étude qui fixe *« le montant de l'augmentation qui devrait être consentie au budget des sports pour permettre au FNDS de faire face à ses obligations »*. Cette rallonge devrait s'élever, selon lui, à 213 millions de francs. Selon cette étude, sur un budget de 920 millions de francs, l'Etat prend à son compte 182 millions, soit 20 %. Les subventions accordées aux fédérations et clubs sportifs baissent d'année en année si l'on s'en tient à la lecture du budget. En réalité, le FNDS a compensé cette diminution et le total (subventions et crédits) atteint précisément 213 millions.

# Culture

## FESTIVALS

*Le théâtre d'objets à Reggio-Emilia*

# Le merveilleux et les signes

*Le quatrième Festival international du théâtre d'objets s'est tenu à Reggio-Emilia, en Italie, du 21 au 25 juillet, dans un ancien couvent. Une vingtaine de spectacles ont été présentés.*

Reggio-Emilia, patrie de l'Arioste, accueille depuis quatre ans un festival du merveilleux, le Festival du théâtre d'objets, qui s'est tenu du 21 au 25 juillet dans un lieu magique, un ancien couvent du quinzième siècle — converti en haras militaire au dix-neuvième. Entre les fantômes des nonnes et ceux des chevaux ont été donnés une vingtaine de spectacles inventifs, qui tous procèdent d'une dramaturgie de l'objet. Il serait faux de penser aux marionnettes. Mieux vaudrait imaginer le développement, jusqu'à l'extrême de la logique la plus folle, des propositions de Molière avec la table d'Elmire dans *Tartuffe*, ou celles de Beaumarchais avec le fauteuil de Suzanne dans *le Mariage de Figaro*.

Le festival était placé sous le patronage de Kantor, qui a présenté une manière de relecture de son premier spectacle (en 1937 à Cracovie), *Machine d'amour et de mort*, avec des acteurs italiens, un peu mal à l'aise dans le conte de Maeterlinck, revu par l'Europe centrale. D'autres productions sonnaient plus neuf, à commencer par celle des Briciole de Parme (*la Casa del sonno*) ou de Sandro Libertini, *A Ida*, histoire d'un Robinson rêvant qu'il est Radamès rencontrant Aïda. Les Français étaient là, et leurs vedettes : le Théâtre de Cuisine de Pau, le Manarf d'Angers, et surtout le Vélo Théâtre, avec un émouvant *Appel d'air*, histoire muette tirée d'une nouvelle de Dino Buzzati sur les voyages immobiles d'un homme enfermé dans sa chambre et qui finit par sauter dans le vide.

Dix ans après ses débuts, le théâtre d'objets a mûri. Le manipulateur est devenu acteur. Des tentations s'offrent, plus littéraires. Mais le texte se doit, selon les bonnes règles, de rester le prétexte d'une composition de signes et d'images.

On peut, comme la compagnie française Médiane, viser la cérémonie secrète avec un spectacle sur les mystères de l'eau, de la terre, de l'air et du feu *(Sismic System)*. On peut, comme le Théâtre Settimo de Turin, avec *Riso amaro*, rêver de concurrencer le cinéma à travers une perpétuelle reconstruction et déconstruction des décors. A l'occasion aller aussi loin que Beckett par le silence, comme le font Remondi et Caporossi (très fameux en Italie).

Ce qui est sûr, c'est que ce théâtre d'objets fascine un public très jeune et de plus en plus nombreux venu de la photo, de l'art, du clip vidéo ou de la BD : il faudra compter avec lui dans les années à venir.

BERNARD RAFFALLI.

## CINÉMA

### La Mostra de Venise

Vingt-sept films ont été sélectionnés pour le 44e Festival du cinéma de Venise, parmi lesquels : *l'Homme voilé*, de Maroun Bagdadi (Liban) ; *Un ragazzo di Calabria (Un garçon de Calabre)*, de Luigi Comencini (Italie) ; *The Untouchables (les Incorruptibles)*, de Brian DePalma (Etats-Unis) ; *Comédie*, de Jacques Doillon (France) ; *Divinas Palabras (Divines paroles)*, de José Luis Garcia Sanchez (Espagne) ; *Si le soleil ne revenait pas*, de Claude Goretta (Suisse) ; *Szornyek evadja (la Maison des monstres)*, de Miklos Jancso (Hongrie) : *Au-revoir les enfants*, de Louis Malle (France) ; *Lunga vita alla signora (Longue vie à Madame)*, d'Ermanno Olmi (Italie), ainsi que *l'Ami de mon amie*, d'Eric Rohmer (France), hors concours, et *The Dead (les Morts)*, de John Huston (Etats-Unis), hors concours.

## PHOTO

*Le Studio 666 à Paris*

# Attention à la couleur !...

*De la mosaïque aux images fabriquées, deux jeunes photographes placent avec ironie la couleur au centre de leur création.*

Composante naturelle et délicate de la palette photographique, la couleur est un langage autonome qui éloigne ou rapproche la photo de la peinture, selon qu'elle est utilisée pour elle-même, comme un moyen d'interprétation du réel, ou au contraire comme une donnée réaliste surgie du quotidien qui nous entoure.

C'est à cheval sur ces deux voies que se situe l'interprétation qu'en donne Malekeh Nayiny, Iranienne de trente-deux ans installée à New-York, que le Studio 666 expose pour la première fois en France. Clignant avec humour vers la peinture et le vitrail, ses tableaux mosaïques, dont chaque fragment est au moins aussi chatoyant que l'ensemble, proviennent de situations simples empruntées à la réalité.

Elle opère à Coney Island et utilise le Polaroïd pour saisir les baigneurs qu'une alchimie complexe mue ensuite en figures inventées. Nayiny isole un détail, crée des formes inexistantes sur la diapositive, gomme ou bien dessine, ajoute des éléments fantaisistes (un chat violet, trois poissons volants) et s'amuse de mille autres interventions compliquées (tissu, papier cadeau ou de bonbon) avant de rephotographier le tout en couleur, au format de son choix, en des teintes sémillantes et joyeuses, d'une irréelle luminosité. Cette imagerie d'apparence enfantine, moins naïve que plaisamment réfléchie, est un pur appel au rêve et à la poésie.

A l'étage au-dessous, Gilles Tellier, vingt-neuf ans, autodidacte, sélectionné parmi les « moins trente », expose aussi pour la première fois. Teintes sourdes, tourbillon digne d'Alechinsky, élans sculpturaux, ses images réduites au regard du modèle original restituent à travers feuillages et plumes le bric-à-brac mental du cerveau. Ces assemblages de déchets soigneusement fabriqués, où la couleur dépeint la matière, sentent encore un peu l'influence d'Arthur Tress ou de Tom Drahos. Mais, par leur ambiance singulière, ils laissent présager l'éclosion future d'une expression résolument personnelle.

PATRICK ROEGIERS.

★ Malekeh Nayiny et Gilles Tellier, Albert, Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris-5e. Jusqu'à fin août.

Avignon

*Le « Magnificat » de John Neumeier*

# Enluminures dansées

*Huit jours avant la fin du Festival, Avignon ressemble à une plage après une marée d'équinoxe. Dans les rues désertées par les festivaliers, les touristes « aoûtiens » errent en quête d'un spectacle de bon aloi...*

C'est cette époque, entre chien et loup, que le Festival choisit généralement pour programmer la danse, ainsi marginalisée par rapport au théâtre et réduite à un rôle de divertissement.

Un divertissement que le public ne boude pas. Malgré le temps incertain, la cour d'honneur est pleine chaque soir. On loue des marches pour le « Magnificat ». Bien sûr, le label opéra joue. On vient pour voir les étoiles, on tente de reconnaître Sylvie Guillem, on s'emballe pour Charles Jude, on commente l'absence de Patrick Dupond, mais très vite la chorégraphie capte l'attention.

Ce *Magnificat* conçu, mis en scène, décoré par l'Américain John Neumeier, directeur du Ballet de Hambourg, pour les danseurs du palais Garnier réserve de multiples beautés et quelques moments de grâce avivés par le mystère de la nuit et les caprices du vent.

Si l'on n'y retrouve pas la perfection de *la Passion selon saint Matthieu*, c'est parce que Neumeier n'a pas eu le temps d'établir à l'Opéra de Paris les rapports étroits qui le lient à ses propres danseurs et qui transforment chaque ballet en un psychodrame familial riche en réactions émotives.

### *Surenchère dans la virtuosité*

Son *Magnificat* manque de cohérence. Un tableau central, l'Annonciation, y est entouré de fioritures ornementées comme dans les images pieuses du siècle dernier. Une première partie construite sur des suites très dansantes de Jean-Sébastien Bach (no 2 en si mineur, no 3 en ré majeur) met en valeur la haute technicité des étoiles dans des solos, pas de deux, de trois, où Neumeier surenchérit sur la virtuosité et soumet les danseurs à des extensions du vocabulaire classique poussé jusqu'au maniérisme. Le meilleur moment reste un adage très balanchinien entre Elisabeth Platel et Charles Jude... Sublime.

On retrouve ensuite le style habituel de Neumeier, sensible et tourmenté. S'inspirant des peintres du Quatrocento, il évoque l'Annonciation et invente pour la fragile Elisabeth Maurin des pas tendres, harmonieux, contrastant avec la danse véhémente de Marie-Claude Pietragalla. Leur gestuelle de style gothique est reprise et développée par tout le ballet, qui défend le spectacle avec conviction. Il se conclut sur un duo de Sylvie Guillem et Manuel Legris, source d'applaudissements et de trépignements sans fin.

La musique du *Magnificat* est interprétée par l'Orchestre lyrique de la région Avignon-Provence, dirigé par Gunter Gena, qui a déjà collaboré avec Neumeier pour *la Passion*. Malgré cela, on a l'impression que les musiciens et les chœurs restent insensibles à la dynamique des corps. Aucune énergie, aucune vibration, ne s'en dégagent. De quoi casser l'élan des danseurs.

MARCELLE MICHEL.

# Un nouveau domaine pour René Char

*Tandis que le Festival d'Aix-en-Provence se termine et que celui d'Avignon se poursuit jusqu'au 6 août, les lieux restent ouverts aux promeneurs aventureux.*

La Bibliothèque René Char va enfin trouver un lieu et un cadre dignes de ses richesses, à la mesure de sa vocation nationale et internationale. Après le projet partiel et avorté du musée de Carpentras, après l'installation éphémère à l'Isle-sur-la-Sorgue, le conseil général du Vaucluse — sous l'impulsion de son président, M. Jean Garcin, compagnon de René Char dans la Résistance — vient de lui affecter le Domaine de la Chapelle, à Châteauneuf-de-Gadagne, entre Avignon et Le Thor. Lieu de passage obligé pour tous ceux qui, de par le monde, se rendent chez le poète.

De nombreuses activités culturelles seront motivées, au manoir, par la « commune présence » des livres et des œuvres d'art. Le panorama y est exceptionnel sur le mont Ventoux, les grottes de Touzon, Thor, Fontaine-de-Vaucluse — où se tient cet été, au musée Pétrarque, l'exposition des vingt-cinq burins dus à Vieira da Silva pour *l'Inclémence lointaine*.

A La poésie dans un jardin (4-6, rue Figuière, Avignon), un hommage posthume est, d'autre part, rendu à Denise Esteban, l'*« ouvrière rousse et rieuse »* chère à René Char.

### *Ouverture en 1988*

Ces alliés-là et les autres, Picasso, Matisse, Max Ernst, Sima, Kandinsky, Miro, Zao Wou-ki, etc., on les retrouve dans la bibliothèque, illustrant ou enluminant les textes de l'auteur de *la Parole en archipel*. Pour accompagner l'œuvre de Char, ses éditions princeps ou courantes, et celles de ses émules, sera rassemblée une série d'ouvrages donnant une juste image de la poésie contemporaine et de ses tendances. Elle ira de pair avec la constitution d'un fonds historique et critique de la poésie depuis Rimbaud.

On leur adjoindra un centre d'étude d'art moderne conçu en fonction du rapport de René Char avec la peinture du vingtième siècle. Une collection permanente d'estampes et d'autres œuvres originales permettra la réalisation d'expositions d'assez longue durée. Et l'on organisera un centre d'archives sur l'histoire de la poésie de la même époque, dont la partie essentielle, et irremplaçable, sera l'énorme correspondance que René Char a échangée avec les créateurs et les penseurs les plus percutants de notre temps, parmi lesquels Antonin Artaud, Georges Bataille, Maurice Blanchot, Braque, Breton, Eluard, Camus, Giacometti, Heidegger, Picasso, Saint-John Perse, Nicolas de Staël.

La Bibliothèque René Char sera ouverte aux chercheurs, aux séminaires, aux colloques ; elle envisage déjà la publication d'un bulletin de liaison avec les organisations de même type. Et l'accueil de concerts, de spectacles, de récitals, en relation avec les expositions et les thèmes de recherches alors en cours, pendant la belle saison. Il est probable que ces manifestations seront incorporées aux programmes du Festival d'Avignon 1988. Car, dans un an, les travaux d'aménagement du Domaine de la Chapelle doivent être terminés et la Bibliothèque René Char inaugurée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

## EXPOSITIONS

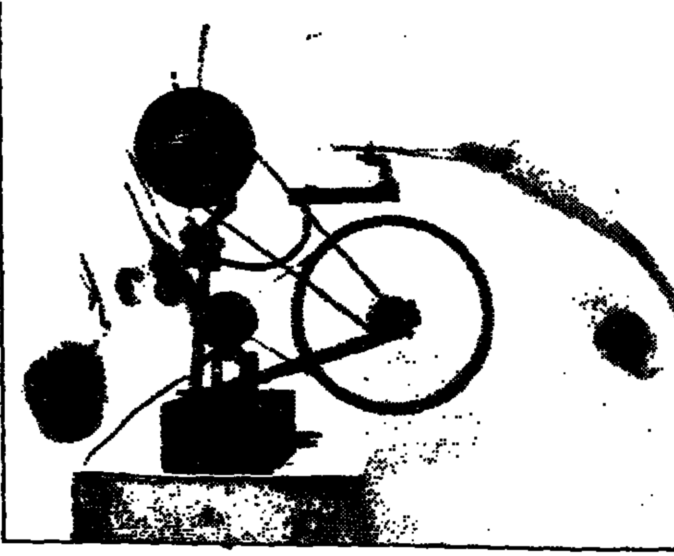
# Jean Tinguely à Venise

*(Suite de la première page)*

Ces mâchoires se retrouvent dans la plupart des œuvres auxquelles on est confronté dans les premières salles et en particulier dans la petite église de San-Samuele, voisine du Palazzo Grassi, affectée à la présentation d'un ensemble de sculptures de 1986. Une année difficile pour l'artiste, qui montre là que s'il y a quelque chose d'obscène en ce bas monde, c'est la mort, qui prend, fauche, brutalement. Tinguely sait de quoi il parle, lui l'opéré du cœur, lorsqu'il anime ces fragments de machines agricoles calcinées et ces mâchoires animales en une danse macabre à mouvements lents, fascinants.

Mais, comme la roue de la fortune, l'œuvre tourne et ne saurait rester au noir et au morbide. *Meta-Maxi-Maxi* en est la preuve, qui renoue avec cette autre folie constructive franchement ludique, extravertie et sociale, qui vous met d'emblée, dès la porte passée, dans une ambiance de Luna Park. Où Tinguely reprend et développe en l'amplifiant la recherche d'antan, multiplie rouages de couleur, courroies de transmission, poulies, leviers, marteaux, moteurs, y mêlant jouets, plantes vertes vraies ou en plastique, cheval de manège, moto, bout de gondole et vue de Venise éclairée en relief, Schtroumpfs en porcelaine sur la porcelaine d'un urinoir — hommage à Duchamp évidemment, tandis qu'un nain de jardin trempe tête en bas dans un baquet d'eau. Et le tout de tourner, se remuer à divers rythmes personnels d'ailleurs et indépendants de la grande machine.

Pour ajouter au goût de la fête et des objets rangés d'ordinaire dans les tiroirs du mauvais goût, des rampes d'ampoules éclairent ce grand déploiement d'images et de références librement décidées, mais préparées par nombre de constructions hors gabarit pour parcs et jardins, absentes évidemment de Venise : qui montrent à leur façon la surprenante vitalité de l'artiste, cette capacité à renouveler et repenser son folklore.



Hommage à Marcel Duchamp (1960)

### *Le mouvement à sa source*

Ce constat, on peut le faire tout au long du parcours de l'œuvre, qui a subi pas mal de mutations en commençant par échapper au domaine pictural, du jour où Tinguely est allé chercher le mouvement à sa source : le moteur mis à nu. L'état d'esprit y est proche de Dada, en respect d'artistes comme Arp et Calder, dont il admire la poésie des *Mobiles*, mais échappe à la recherche d'un langage artistique participant harmonieusement d'un nouvel humanisme comme le font la plupart des cinétiques dans l'euphorie de l'essor économique des années 50.

Et cette remontée aux entrailles du mouvement de prendre la tournure d'envolées de fils spiralants, fantaisistes, de grande élégance d'ailleurs, voire de sophistication extrême, surtout lorsqu'il s'agit de régler son compte à la peinture gestuelle en créant des machines à peindre, dessiner ou graver, capables de déverser des milliers de dessins produits par un bras articulé. On peut d'ailleurs s'y essayer dans l'exposition, comme actionner soi-même la plupart des œuvres, qui au repos sont souvent très belles, d'une force plastique évidente.

Le ralliement au nouveau réalisme peu après ouvrira de nouveaux horizons. Et de multiplier les assemblages de ferrailles se gondolant, se trémoussant, souvent agrémentés de plumes coquettes et de fleurs artificielles, et de donner lieu à de nouvelles machines que Pierre Restany qualifiera de « caractérielles ». Ce qui est bien vrai. Tinguely recherche toujours dans la mécanique l'expression de l'humain, le dérapage psychologique, qui fait capoter toute idée de rendement, ou bien il organise l'autodestruction de la machine elle-même. Jusqu'à ce qu'il entre dans sa phase constructive de plus en plus complexe, ludique et sonore, soignant les rapports imprévus et inverses entre le système de transmission du mouvement et son résultat, multipliant ratés, ratages, bruits incongrus, imprévus, imprévisibles et libérés de toute organisation préétablie.

Un an après l'exposition des futurismes chantant la vitesse, le mouvement, les machines et le monde moderne, Tinguely au Palais Grassi, qui avoue de tout autres dispositions, invitant à réfléchir plutôt sur la mécanique humaine avec humour et poésie, est une bonne idée.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Palais Grassi, Venise. Jusqu'au 15 octobre. Catalogue en italien, anglais, français.

### « L'éclectisme du vingtième siècle finissant »

Si l'arbre à cames *(« cette chose qui assure une régularité à la roue en mouvement »)* n'avait pas existé, Jean Tinguely l'aurait inventé : c'est, avec la courroie de transmission, le principal dispositif dont il se sert pour animer ses célèbres machines.

La came ne date pas d'hier : le mot est contemporain de l'*Encyclopédie* de Diderot et la chose est assurément plus ancienne encore. Alors, qu'a inventé Tinguely ? La « La sculpture en mouvement » ? Mais reconnaît sa dette envers Calder et ses « mobiles », et l'avance qu'avait sur lui en ce domaine le surréaliste Marcel Duchamp.

Dans le catalogue de l'exposition (1), Pontus Hulten, directeur artistique du palais Grassi et inconditionnel de Tinguely, célèbre une œuvre *« gaie »* et *« ironique »*, empreinte de *« je-m'en-foutisme »*.

Bref, on peut aimer Tinguely ou le détester, mais il est difficile de faire l'un et l'autre calmement ! La question est plutôt : pourquoi au palais Grassi ? Car *« la passe année culturelle de la Fiat sur la lagune »*, comme l'a joliment dénommée un journaliste, est devenue en à peine plus d'une année une véritable institution, un de ces lieux où un vaste public se rend désormais en confiance, certain de ne pas être trompé sur une marchandise à la fois originale et de qualité : 300 000 visiteurs pour « Futurisme et futurismes » et 200 000 pour « L'effet Arcimboldo ».

De fait, l'exposition inaugurale avait permis la remise à jour d'un mouvement artistique de réelle importance injustement occulté en raison des liens entretenus par son père spirituel Marinetti avec le régime mussolinien. Pour Arcimboldo, on pouvait parler d'une redécouverte : la passion des surréalistes pour ce peintre mort il y a près de quatre siècles n'avait pas encore abouti à ce que, au vingtième siècle, une rétrospective lui fût consacrée. Et l'on annonce pour l'année prochaine, une grande *mostra* sur les « Phéniciens.

Dans cette compagnie, Tinguely n'est-il pas un intrus ? Un critique italien, Omar Calabrese, a suggéré que l'institution vénitienne n'avait pas voulu se priver d'un *« horizon de recherche »*, tout en risquant une autre hypothèse : *« Et si l'expo Tinguely était une expérience pour vérifier la présence du conteneur ?* (entendons bien : du palais Grassi lui-même). Ponttus Hulten, lui, nous déclare simplement : *« Notre seule stratégie est l'éclectisme, c'est là l'esprit du vingtième siècle finissant. »*

J.-P. C.

(1) *Une magie plus forte que la mort* ; en italien et en anglais, 40 000 lires, soit environ 200 francs.





# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45 (17).
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h (17).
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).
L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30 (19).
LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30 (23).
QUI HURLE DANS LA NUIT, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).
FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).
QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).
LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

### Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

### Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), sam., dim. 20 h 15 : le Pont.
ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire, dern. le 2.
BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h 30 : Pas deux comme elle : 22 h : Y'en a marr'ez vous, dern. le 1er.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.
DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine, dern. le 31.
FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h et 22 h 15 : Au secours tout va bien.
GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam., I : 20 h 15 : les Babas Cadres ; II : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire : sam. Carmen cru.
GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), salle 1 : sam 19 h 30 : Beaudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; salle 2 : sam. 18 h 30 : Piaf toujours ; 20 h : Le Petit Prince.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement, dern. le 2.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), Sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), sam. 18 h, 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h 30, 21 h : l'Eprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam. 20 h 30 : Arrêt sur images, dern. le 31 ; à partir du 3, sam. 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 21 h : l'Écume des jours, dern. le 1er.
TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : l'Eté africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

### La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.

### Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam. 21 h ; Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 21 h ; dim. 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

### Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. 21 h : F. Conners.
MÉCÈNE (42-77-40-23), sam. 22 h 30 : A. Larcher.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), sam. 21 h 30 : R. Holloway.
MONTANA (45-23-51-41), sam. 22 h 30 : Cl.-L. Vincent, dern. le 1er.

**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

### *Samedi 1er – Dimanche 2 août*

MONTGOLFIER (40-60-30-30), sam. 22 h : O. Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), sam., dim. 21 h 30 : M. Brecker, dern. le 3.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 20 h 30 : Ray Bryam, 23 h : G. Laffitte.
LA PINTE (43-26-26-15), sam. à 22 h 30 : Noakes Brothers.
SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : J-M. Machado.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. à 22 h : Cameleon trio.

### Les concerts

DIMANCHE 2

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Th. Schorr (Rameau, Scarlatti...)

### Festival estival de Paris

Samedi 1er août, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 31.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 1er AOUT

15 h, l'Amour de Jeanne Ney, de G.W. Pabst ; 17 h, l'Appel de la vie, de G. Neveux ; 19 h, Satan, de W. Worsley ; ; 21 h, Madame Satan, de C.B. de Mille.

DIMANCHE 2 AOUT

15 h, Faust, de F.W. Murnau ; 17 h, la Rose de mer, de J. de Baroncelli ; 19 h, Je suis Suzanne, Rowland V. Lee ; 21 h, Révolte au zoo, de R.V. Lee.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 1er AOUT

15 h, Racines, de B. Alazraki (vost anglais) ; 17 h, Miss Oyu, de K. Mizoguchi (vostf) ; 19 h, Mélodie pour un tueur, de J. Toback ; 21 h, Cri de femmes, de J. Dassin (vo anglaise).

DIMANCHE 2 AOUT

15 h, Rembrandt fecit, de J. Stelling (vostf) ; 17 h 15, la Mère, de M. Naruse (vost anglais) ; 19 h 15, Wild party, de J. Ivory ; 21 h 15, Giacomo Matteotti, de F. Vancini (vf).

### Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). –V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÊLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

### Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-99).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

### LES FILMS NOUVEAUX

ARMÉS POUR RÉPONDRE. Film américain de Fred Olenray, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-09) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BRUTE. Film français de Claude Guillemot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*). Film américain de Carlo Vanzina, v.o. : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAKEEZAH, CŒUR PUR. Film indien de Kamal Amrohi, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

POLICE STORY. Film britannique de Jacky Chan, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VAMP (*). Film américain de Richard Wenk, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lyon Bastille, 11e (43-43-61-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

### PARIS EN VISITES

LUNDI 3 AOUT

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, dans la cour (Ch. Merle).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville/Piat (Les Flâneries).

« Ruelles et jardins méconnus de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (J. Haulter).

« Hôtels du Marais, place des Vosges, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Sully », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (Présence du passé).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Île (Tourisme culturel).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sur la place devant la poste (Paris et son histoire).

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).



# Informations « services »

## CONCOURS

### Agrégations

● **Arts plastiques :**

Michel Bacquet (9e ex.), Chantal Belmonte ép. Mangold (21e), Josiane Bettini (6e), Yves Boccoz (11e), Jean Chauzy (12e ex.), Christiane Cote-Colisson ép. Delacroix (12e ex.), Françoise Coudry ép. Salles (9e ex.), Olivier Deshayes (17e), Claude Fritsch (16e), Agnès Foiret (8e), Florence Golay (14e), Hélène Heckenroth (22e ex.), Jacques Hertrich (19e), Emmanuelle Hurstel ép. Konstantinidis (22e ex.), Christophe Jouxtel (4e), Olivier Jullien (19e), Erwan Kerdreux (3e), Nadine Labedade (2e), Claude-Marie Ladoire ép. Thibeau (5e), Yves Leblanc (7e), Didier Masclef (1er), Pierre Paindessous (22e ex.), Françoise Petrovitch (15e), Patricia Reginato (18e).

● **Mathématiques :**

Michel Abadie (202e), Pierre Aime (218e), Alain Albouy (32e), Gilles Amiot (107e), Daniel Angioni (185e), Isaac Assayag (149e), Lorette Audeoud (190e), Pierre Audin (218e), Anne Barruyer (108e), Agnès Beix (165e), Anne Bellier (77e), Daniel Bensaïd (138e), Pierre Beraud (88e), Thierry Berger (195e), Jean-Philippe Bernard (63e), Laurent Bernis (57e), Dominique Bidallier (202e), Isabelle Bigeard (13e), Odile Bildstein (195e), Nicolas Blanc (108e), Anne Blanchard (65e), Jean Blanchard (201e), José Bonet (215e), Christian Bonnard (135e), Serge Bouju (22e), Brigitte Bourget, ép. Deschamps (202e), Thierry Bousch (3e), Jacques Brachet (125e), Bernard Brighi (188e), Stéphane Brouillaud (60e), Pierre Brugière (23e), Thierry Brun (35e), Pascale Buyse, ép. Bouton (155e), Patrick Caban (218e), Gérard Cachet (130e), Jocelyne Cachez, ép. de Vathaire (213e), Christophe Capelle (119e), Marion Carel (79e), Fabienne Castell (58e), Isabelle Catto (17e), Marc Chanteloup (130e), Marc Chardin (115e), Michel Chateigner (165e), Xavier Chesneau (186e), Jean-Yves Chevalier (81e), Philippe Cieutat (218e), Annie Claret (202e), François Clément (91e), Gérard Cligniez (38e), Jean Coggia (168e), Serge Cohen (14e), Evelyne Contejean (42e), Béatrice Coquet (39e), Bernard Courbot (202e), Michel Cransac (88e), Dominique Crepin (145e), Michel Cristofol (118e), Pascal Crozet (125e), Walter Damin (77e), Jean-Michel Dardie (181e), Hervé Daude (145e), Franck Daumer (45e), Arnaud Debussche (7e), Alexandre Dede (108e), Christine Delage (86e), Marie-François Delcroix (83e), Jean-Pierre Demonchy (173e), Laurent Denis (25e), Simone Depierre, ép. Zahm (152e), Giles Deruelle (188e), Anne Desmars, ép. Hervé (125e), Laurent Desvillettes (7e), Jérôme Diarte (75e), Michel Diot (199e), Sophie Dominguez (61e), Francis Drey (215e), Christian Drouin (130e), Myriam Ducret (68e), Philippe Ducrot (67e), Yvan Duffaut (208e), Stéphane Dugowson (97e), Yves Dupont (114e), Philippe Dutarte (101e), Ahmed El Anhari (175e), Daniel Engel (142e), Sophie Fabre (35e), Jean-Christophe Fauveau (17e), Pierre Ferry (213e), Olivier Finkel (19e), Isabelle Flahaut (88e), Eric Foucault (39e), Gérard Frugier (218e), Catherine Gaudy (152e), Bernard Gil (184e), Pierre Girard (218e), Hervé Gras (155e), Catherine Grevin (178e), Isabelle Gruais (16e), Laure Guegan (63e), Luc Guenier (125e), Patrick Hamel (130e), Gilles Harge (21e), François Hartmann (31e), Françoise Hatchvel (130e), Loïc-Noël Hervé (47e), Catherine Hubert, ép. Alexandre (170e), Michel Huet (181e), Anne Huppert, ép. Will (70e), Laurent Iagolnitzer (6e), Alain Jan (125e), Claire Jaume (170e), Marie Jollet (68e), Isabelle Joseph (193e), Patrick Jouan (101e), Roger Jullien (208e), Anne Kermaro (215e), Louis Koelblen (47e), Boris Kolev (53e), Pierre Koseleff (12e), André Krop (144e), Aimé Lachal (14e), Hélène Lample, ép. Lample (173e), Marianne Lauber (42e), Guillaume Le Blanc (91e), Françoise Le Hir (30e), Christian Le Merdy (3e), Frédéric Lebaud (122e), Alain Leblanc (104e), Anne Leininger, ép. Candevielle (190e), Bernard Lemaire (61e), Henri Lemberg (121e), Christophe Lente (135e), Mariannick Leray, ép. Ruello (195e), Paul Lescot (10e), François Lestang (162e), Jean Lignon (193e), Jean Lion (65e), Véronique Lods (41e), Gérard Longin (141e), Joël Loubière (122e), Jean-Claude Loulmet (218e), Jean Lyx (162e), Gwenola Madec (33e), Danielle Magnard (74e), Nathalie Mainard (25e), Michel Mallejac (186e), Chantal Mallet (47e), François Maltey (54e), Laurent Manivel (1er), Eric-Pierre Marcou (142e), Philippe Megret (104e), Ivan Meguerditchian (24e), Pierrick Meignen (195e), Nathalie Mercier, ép. Mercier (11e), Ricardo Merida (208e), Patrice Mialhe (97e), Philippe Michel (157e), Hervé Mothes (175e), Marie Mourgues (81e), Bernard Mourrain (27e), Bruno Nardin (54e), Yves Olivier (165e), Pierre Pabion (29e), Nathalie Paillas (84e), Max Pamphile (122e), Jean Paoli (145e), Jacques Paris (117e), Hélène Paugam ép. Moisy (108e), Jean Penin (157e), Marie Perqueme (91e), Serge Pique (73e), Marie Poursat (52e), Michel Pradel (101e), Christophe Prechac (178e), Serge Prosperi (218e), Bernard Quenot (181e), Patrick Rauch (5e), Christophe Real (20e), Anne Reinmann ép. Parisot (218e), Jérôme Rey (120e), Alain Rivollet (178e), Florence Roby ép. Estay (145e), Anne Rocheron (84e), Jacques Rodary (94e), Hervé Rolland (138e), Sabine Rommevaux, ép. Koelblen (95e), Carole Rosier (113e), Jean Rouques (70e), Paul Rozière (152e), Philippe Ruel (106e), Hervé Sabourin (115e), Gilda Sandt ép. Collignon (157e), Claire Santoni (70e), Jean-Michel Sarlat (97e), André Saunier (208e), Philippe Saunois (58e), François Sauvageot (1er), Marie Schmitt, ép. Schmitt-Nicolas (138e), Luc Sdika (54e), Nathalie Seminel, ép. Schmitt (75e), Gérard Sibert (162e), Monique Simon (33e), Simonetta Et Bapatricio (47e), Dominique Simpelaere (135e), Philippe Soulier (28e), Jean-Pierre Spagnol (208e), Christian Squarcini (97e), Pierre Stambul (138e), Sophie Stanisic (47e), Pierre Theon (168e), Christine Trichet (218e), Jérôme Tristant (190e), Pierre Truong-Huu (199e), Brigitte Tulasne (218e), Jacques Turner (108e), Florence Turquois (42e), Frédéric Vallery (170e), Jérôme Valty (79e), Jean Vannier (9e), Françoise Vaucanson, ép. Rousset (175e), Pierre Veuillez (45e), Christine Vigneron (35e), Anne Villard (86e), Maud Vinay (218e), Dominique Weil (218e), Jean Wirth (95e), Bruno Wirtz (157e), Guy Yeterian (202e), Roger Zanni (157e), Jean Zanos (149e).

Liste des ressortissants étrangers : Elyer Jouini (1er bis), François Lussier (52e bis).

Liste complémentaire : Antoine Letellier (231e), Bernard Waymel (232e), Christian Tudesq (233e), Catherine Lemaire (234e), Jacques Fougeront (235e), Guillaume Laurent (236).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er août 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-599 du 29 juillet 1987 portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falisifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les boissons alcoolisées aromatisées à base de raisin ou de pomme.

● N° 87-600 du 29 juillet 1987 modifiant le décret n° 53-978 du 30 septembre 1953 relatif à l'orientation de la production cidricole et à la commercialisation des cidres et des poirées.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4540**

HORIZONTALEMENT

I. C'est l'absence de règlement qui les fait tomber sous le coup de la loi ! – II. Se lève peu de temps avant la douche. C'est quand on a besoin d'elle qu'on lui tend les bras. – III. Occasion de raccommoder. Entre les mains de celui qui a mis le pied à l'étrier. – IV. Nous a beaucoup donné de ses nouvelles. Permettent d'éviter de tomber dans un complet état d'épuisement. – V. A donc décidé d'intervenir. Pour celui qui a l'habitude de crier comme un charretier. – VI. Possessif. Aimait entendre le son des canons. Evoque le passé. – VII. Sur lequel il ne faut guère compter pour en savoir plus. Asservi pour servir. Est employé pour bâtir. – VIII. Entrent en contact avec de nombreux clubs. Travaille de plus en plus. – IX. Utilisées comme une scie. Article. – X. A donné le meilleur d'elle-même. N'épargne pas toujours celui qui a décidé de frapper fort. Certains se font assaisonner après l'avoir relevé. – XI. Produit des perles. Propre à engendrer la mélancolie. Enleva peut-être une épine du pied. – XII. Sort du magasin. Moyen de transport. – XIII. Résulte d'une certaine élévation. Peut se faire avec une batterie. Cause d'explosions. – XIV. A ne pas mettre entre toutes les mains ! Visible sur un tronc. – XV. Certes pas occupés à filer ou à tricoter ! Ferme la marche.

VERTICALEMENT

1. Nul ne vient à s'inquiéter lorsqu'il fait une fugue. Est utilisé pour rouler. – 2. Propice aux travaux de culture. Portée continuellement par ceux qui ont l'habitude d'encenser. – 3. Plus visible. Vaisseau ancien ou vaisseau bien actuel. Femme d'ouvrages. – 4. Est appelé à changer très régulièrement. N'échappent pas à la corde. Bon pour la classe. – 5. Amateur d'histoires. Existent à l'intérieur et à l'extérieur de chez soi. – 6. Il est un temps où l'on ne peut s'en passer. – 7. Amenée au naufrage par les écueils. Sur lequel on peut compter pour qu'il y ait du sport. A souvent le corps brûlant. – 8. Des visages se ferment après qu'elle a été ouverte. De quoi faire des cérémonies. N'offre guère de résistance à ceux qui effectuent des travaux de siège. – 9. Elément d'un alphabet. Est là pour prouver que ce qui a été gâché n'est pas perdu pour tout le monde. – 10. Tombées sous le sens. Pouvait se déplacer fort rapidement. Fut loin des yeux mais pas loin du cœur. N'a pas pour habitude d'agir à la hâte. – 11. Article. Lettres de noblesse. Ne fait ni chaud ni froid. – 12. Incite fréquemment à revenir sur ses pas. Préféra l'avance au recul. – 13. Où ont lieu de multiples transformations. Battre le fer pendant qu'il est chaud. – 14. Mis fin aux contacts avec l'extérieur. Où peut se trouver un moine. Est bien connu de certains moqueurs. – 15. Sait se montrer dangereuse. Où il est préférable que l'on soit dans une bonne passe.

**Solution du problème n° 4539**

*Horizontalement*

I. Fascicule. – II. Alcôve. Us. – III. Niobé. CL. – IV. Tau. Scalp. – V. Asti. Urée. – VI. Indic. – VII. Sas. Ota. – VIII. Immanente. – IX. Niera. Or. – X. Se. Mari. – XI. Se. Fuite.

*Verticalement*

1. Fantassins. – 2. Alias. Amies. – 3. Scoutisme. – 4. Cob. In. Art. – 5. Ives. Dona. – 6. Ce. Cuite. Mu. – 7. Carcan. Ai. – 8. Lulle. Tort. – 9. Es. Penderie.

GUY BROUTY.

# Le Carnet du Monde

## Décès

– M. André Latron,
M. et Mme Michel Dubois de la Sablonière
et leurs enfants,
Mlle Monique Latron,
M. et Mme Louis de Miribel
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Latron
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme LATRON,**
**née Marie Camilleri-Leeuw,**

le 30 juillet 1987.

La messe des obsèques a eu lieu le samedi 1er août, à 15 h 30, en l'église de Fay (Sarthe).

La Livaudière,
Fay 72550 Coulans-sur-Gee.

– Marcel (Marc) Livian,
Les familles Livian, Josselin, Carriche, Scolari, Kruk, Demazoin,
Daniel Mayer,
font part du décès de

**Anne-Marie LIVIAN,**
**née Josselin,**

survenu le 25 juillet 1987.

L'inhumation a eu lieu à Chamvres (Yonne).

– Mme Raymond Mallet,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond MALLET,**
trésorier-payeur général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Cagnes-sur-Mer, le 30 juillet 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 août, à 10 heures, en l'église de Sainte-Gertrude par Caudebec-en-Caux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, rue du 8 mai,
76490 Caudebec-en-Caux.

– Mme Max Vinbert,
Pierre et Annabelle Vinbert,
M. et Mme Samy Weinberg
et leurs enfants,
M. Maurice Weinberg
et son fils,
M. et Mme Gérard Grain
et leurs enfants,
Et toute la famille,

font part du décès de

**M. Max VINBERT,**
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 31 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 août 1987.
On se réunira au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à 9 h 45 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

## Anniversaires

– Limoges. Issy-les-Moulineaux.

Il y a un an

**Germaine COUTURIER**
**née Dussutour**

quittait les siens.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviendront d'elle.

– En ce second anniversaire de leur disparition,

Nicole et Marie-Noëlle Pietri,
rappellent à tous ceux qui les ont aimés le souvenir de leurs chers parents

**Lucienne**

**et**

**Paul PIETRI.**

## En souvenir de Charlotte et Pierre Viansson-Ponté

Vendredi 31 juillet, en l'église Saint-Séverin, les amis de Charlotte Viansson-Ponté, décédée le 27 juillet à l'âge de quarante-quatre ans, se sont rassemblés pour saluer sa mémoire comme ils avaient honoré, huit ans auparavant, en ce même lieu, celle de son père, Pierre Viansson-Ponté, conseiller de la direction et éditorialiste de notre journal. *« Nous les accueillons dans une même pensée*, a dit le Père Jacques Schneider dans son homélie, *car ils ont témoigné dans la même maladie d'un égal courage, d'une égale force d'âme. »*.

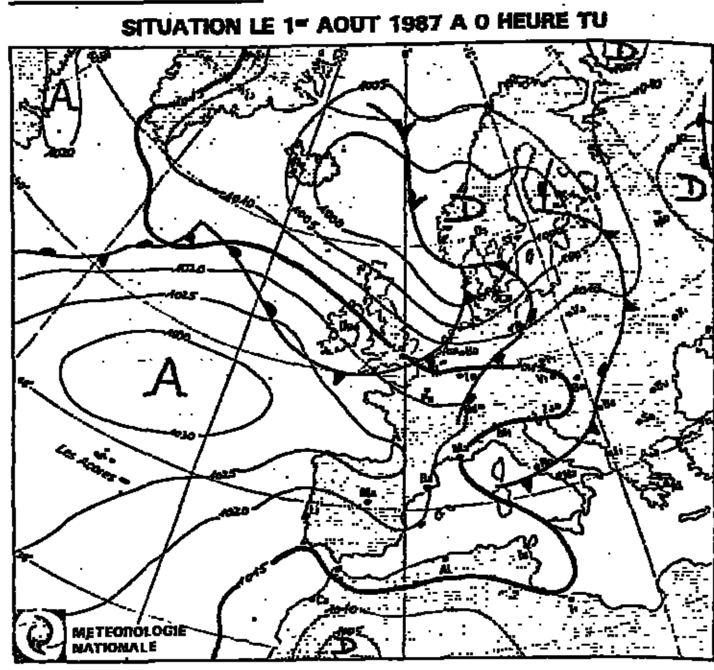
La prêtre a rappelé que Charlotte, infirmière à l'hôpital Necker, avait consacré sa vie *« aux petits de ce monde »*, dont elle s'efforçait d'apaiser les souffrances, et que Pierre prit jadis l'initiative de la création d'un centre contre la douleur à l'hôpital Cochin. Ainsi l'un et l'autre se sont-ils employés, avec la même délicatesse, le même esprit de compassion, à soulager la peine des hommes.

Ceux qui s'étaient réunis en ce début d'après-midi, avant l'inhumation au petit cimetière de Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), ont voulu, par leur présence fervente et recueillie, rendre hommage, selon l'expression du Père Schneider, à *« cette pensée noble et généreuse où se sont rejoints intimement le cœur du père et celui de la fille »*.

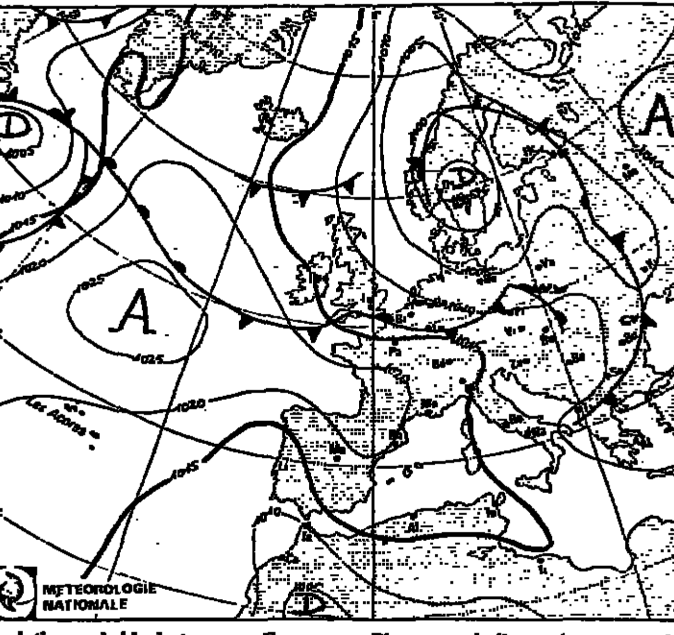
La direction et la rédaction du *Monde* s'associent à cet hommage et adressent à Janine Viansson-Ponté leurs condoléances émues.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AOUT 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT A 0 HEURE TU

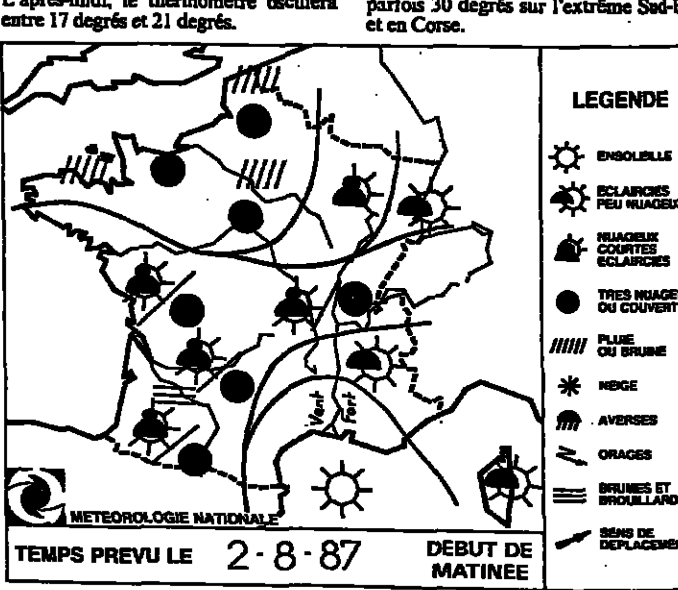



**Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er août à 0 h TU et le dimanche 2 août à 24 h TU.**

**Dimanche 2 août**, au nord de la Loire jusqu'en Champagne, Lorraine et Alsace, ainsi qu'en Franche-Comté, en Bourgogne et dans le Centre, le ciel sera généralement très gris, et il pleuvra par moments. En matinée, pas de pluie en Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Bourgogne. Mais le ciel sera déjà nuageux, et dans les vallées (Rhin, Saône) il y aura parfois du brouillard. Dans la journée, ces régions seront les plus touchées par la pluie, alors que plus à l'ouest la bruine deviendra très éparse et que l'on pourra même avoir quelques éclaircies, à la fois par le sud – vallée de la Loire – et en Picardie. Sur toutes ces régions il fera 12 degrés à 15 degrés le matin, parfois 10 degrés en Alsace. L'après-midi, le thermomètre oscillera entre 17 degrés et 21 degrés.

Plus au sud, il ne pleuvra pas. La matinée sera également assez grise. En Lyonnais et dans le Sud-Ouest, attention aux bancs de brouillard, en fin de nuit et tôt le matin. Dans la journée, la couverture nuageuse sera moins dense que sur les régions au nord de la Loire, et on aura des éclaircies. Mais près de l'Atlantique, en Poitou, Auvergne et Lyonnais, le ciel restera chargé. Il fera 10 degrés à 15 degrés le matin, du Lyonnais à l'Atlantique. L'après-midi, 22 degrés à 25 degrés, parfois 26 degrés au pied des Pyrénées.

Seules les régions méditerranéennes et la vallée du Rhône vont connaître un ciel véritablement dégagé. Ciel clair toute la journée sur les régions sensibles au mistral et à la tramontane, qui souffleront fort. Il fera 15 degrés tôt le matin, jusqu'à 19 degrés sur la côte. L'après-midi, 26 degrés à 29 degrés, parfois 30 degrés sur l'extrême Sud-Est et en Corse.




TEMPS PREVU LE 2-8-87 DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-7 à 6 heures TU et le 01-8-1987 à 6 heures TU — le 31-7-1987

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 24 | 19 | D |
| BIARRITZ | 21 | 16 | P |
| BORDEAUX | 22 | 17 | P |
| BOURGES | 20 | 16 | P |
| BREST | 18 | 15 | P |
| CAEN | 22 | 16 | C |
| CHERBOURG | 20 | 14 | C |
| CLERMONT-FERR. | 22 | 15 | P |
| DIJON | 22 | 14 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 25 | 13 | D |
| LILLE | 23 | 16 | P |
| LIMOGES | 17 | 15 | P |
| LYON | 23 | 14 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 26 | 17 | D |
| NANCY | 19 | 16 | P |
| NANTES | 27 | 15 | C |
| NICE | 26 | 20 | D |
| PARIS-MONTS. | 21 | 17 | C |
| PAU | 21 | 15 | P |
| PERPIGNAN | 27 | 20 | D |
| RENNES | 22 | 17 | C |
| ST-ÉTIENNE | 21 | 15 | C |
| STRASBOURG | 23 | 16 | |
| TOURS | 20 | 16 | C |
| TOULOUSE | 24 | 16 | P |
| POINTE-A-P. | 32 | 25 | D |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 29 | 17 | D |
| AMSTERDAM | 19 | 15 | P |
| ATHÈNES | 30 | 25 | D |
| BANGKOK | 32 | 27 | C |
| BARCELONE | 26 | 17 | D |
| BELGRADE | 29 | 14 | P |
| BERLIN | 19 | 15 | P |
| BRUXELLES | 20 | 15 | P |
| LE CAIRE | 32 | 23 | D |
| COPENHAGUE | 16 | 13 | P |
| DAKAR | 30 | 26 | N |
| DELHI | 41 | 34 | D |
| DJERBA | 30 | 24 | A |
| GENÈVE | 23 | 12 | N |
| HONGKONG | 31 | 28 | N |
| ISTANBUL | 28 | 19 | D |
| JÉRUSALEM | 28 | 19 | D |
| LISBONNE | 36 | 25 | D |
| LONDRES | 25 | 13 | C |
| LOS ANGELES | 26 | 16 | D |
| LUXEMBOURG | 16 | 14 | C |
| MADRID | 27 | 15 | D |
| MARRAKECH | 34 | 20 | D |
| MEXICO | 23 | 13 | A |
| MILAN | 27 | 17 | D |
| MONTRÉAL | 26 | 11 | D |
| MOSCOU | 27 | 10 | D |
| NAIROBI | 25 | 15 | N |
| NEW-YORK | 29 | 22 | N |
| OSLO | 19 | 12 | C |
| PALMA-DE-MAL. | 28 | 15 | D |
| PÉKIN | 35 | 23 | O |
| RIO-DE-JANEIRO | 24 | 18 | P |
| ROME | 27 | 19 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 16 | 13 | C |
| SYDNEY | 20 | 7 | D |
| TOKYO | 34 | 24 | N |
| TUNIS | 30 | 19 | D |
| VARSOVIE | 18 | 11 | N |
| VENISE | 27 | 19 | N |
| VIENNE | 22 | 13 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

ÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AOUT 1987 A 0 HEURE T.U

PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT A 0 HEURE TU

# Economie



## REPÈRES

### Pêche

#### Accord entre la CEE et le Maroc

La CEE et le Maroc sont parvenus, le vendredi 31 juillet, à un accord sur les droits de pêche dans les eaux marocaines. Rabat a accepté de prolonger pendant cinq mois l'ancien accord hispano-marocain qui expirait vendredi à minuit en maintenant, semble-t-il, les quotas actuels. La Communauté europénne garantirait en échange des compensations financières à un niveau acceptable pour le Maroc. Le précédent accord hispano-marocain organisait la pêche de quelque sept cents chalutiers espagnols opérant dans les eaux marocaines, ainsi qu'une baisse progressive des quotas de captures. L'Espagne ayant intégré la Communauté en 1986, c'est désormais à la CEE qu'il appartient de négocier avec le Maroc les droits de pêche. – (*AFP*.)

### Commerce extérieur

#### Tassement de l'excédent japonais

Le commerce extérieur japonais a enregistré un excédent de 6,88 milliards de dollars en juin contre 8,03 milliards en mai annonce le ministère des finances. Ces résultats, calculés sur la base de la balance des paiements, ne permettent pourtant pas d'espérer une contraction très forte du solde positif sur l'ensemble de l'année. La balance des paiements courants a pour sa part connu un excédent de 6,39 milliards de dollars contre 7,07 milliards en mai. Les sorties de capitaux à long terme se sont élevées à 19 milliards en juin, une nouvelle poussée par rapport aux 12,66 milliards du mois précédent.

### Production industrielle

#### Hausse de 2,3 % en juin en RFA

La production industrielle ouest-allemande a connu, en juin, une hausse mensuelle de 2,3 % mais a enregistré une baisse de 1,5 % en données corrigées des variations saisonnières par rapport à juin 1986, annonce l'Office statistique fédéral. Ces résultats, provisoires, tendent à prouver que l'industrie a retrouvé son niveau de production moyen du second semestre 1986.

### Dette

#### Accord de rééchelonnement entre la Pologne et les banques

La Pologne et les représentants de cinq cents banques commerciales sont parvenus à un accord de rééchelonnement portant sur 8 milliards de dollars arrivant à échéance à partir du 1er janvier 1988, annonce l'agence polonaise PAP. Cet accord prévoit une diminution des taux d'intérêt ainsi que des crédits renouvelables octroyés par les banques occidentales à des taux « privilégiés ». Varsovie continue ainsi de donner la priorité à ses créanciers privés sur ses créanciers publics avec lesquels les discussions sont actuellement dans l'impasse. Le Club de Paris, qui traite de la dette garantie, demande à la Pologne qu'elle tienne les engagements pris lors de précédents accords avant d'envisager l'octroi d'argent frais.

La fin du conflit du contrôle aérien

## Les « aiguilleurs du ciel » pourront devenir fonctionnaires de catégorie A

Tous les syndicats du personnel de la navigation aérienne, à l'exception de la CGT, ont signé, le vendredi 31 juillet, avec M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, un accord mettant fin à quinze semaines d'arrêt de travail et de perturbations du trafic aérien. Le SNCTA (contrôleurs autonomes), la CFDT, FO, la CFTC et le SAPAC (électroniciens) ont donc levé le préavis de grève de vingt-quatre heures qu'ils avaient déposé pour mardi. La CGT consulte ses mandants avant de signer éventuellement l'accord et de suspendre son préavis.

Il a fallu dix-huit heures de négociation serrée pour trouver un terrain d'entente. Déjà, jeudi, le ministre avait fait un pas important en direction des syndicats, qui ne demandaient plus la prise en compte des primes dans le calcul des retraites : M. Douffiagues avait proposé 60, puis 62 points d'indice supplémentaires pour quatre cents contrôleurs en fin de carrière, qui percevront 1 400 francs de plus et des retraites majorées de 1 000 francs. Surtout, il n'a pas assorti ces propositions de la demande antérieurement formulée de reculer de cinquante-cinq à soixante ans l'âge du départ en retraite.

Les syndicats ont demandé au ministre de ne pas limiter le nombre des bénéficiaires des mesures indiciaires, mais de les étendre aux deux mille six cents aiguilleurs du ciel. M. Douffiagues a définitivement débloqué la situation en acceptant de ne pas limiter à quatre cents le nombre des promotions possibles, et surtout en offrant de créer un corps de contrôleurs de catégorie A (cadres supérieurs de la fonction publique). Cette dernière proposition achevait de convaincre le SNCTA, qui est majoritaire chez les aiguilleurs, et qui réclamait la reconnaissance d'une fonction d'autorité chez les contrôleurs.

### Satisfaction générale

Sauf à la CGT, qui estime que les électroniciens et les techniciens ont peu obtenu, la satisfaction est générale après le règlement d'un conflit dont le début remonte au 21 avril et l'amélioration des retraites des contrôleurs sans dérogation à la grille salariale de la fonction publique. M. Douffiagues a estimé que *« le conflit était durablement réglé et qu'il n'y aura plus de raison de ressusciter le projet d'établissement public de la navigation aérienne »*.

Il faudra attendre pour juger des conséquences de cet accord. On ne sait pas encore si le ministre a obtenu des syndicats un accroissement de la productivité des contrôleurs français, qui reste l'une des plus faibles d'Europe. Apparemment, il est prévu que des groupes de travail se réuniront sur ce sujet. C'est une maigre contrepartie pour le ministre, qui a pratiquement accepté toutes les revendications avancées par les aiguilleurs du ciel, même s'il a tenu bon sur le principe de la non-intégration des primes.

En définitive, les contrôleurs peuvent s'estimer heureux. Eux qui ne sont pas tenus d'être titulaires du baccalauréat pourront, en fonction de leurs capacités, accéder à la catégorie A de la fonction publique, en général réservée aux titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. La revalorisation morale et financière de leur profession est spectaculairement confirmée.

ALAIN FAUJAS

**[Un parallèle entre la dernière grève de la SNCF et celle des aiguilleurs du ciel peut être établi. Dans les deux cas, le gouvernement a fait alterner refus des revendications et passivité, avant de céder. Etait-il nécessaire de perdre quinze semaines, plusieurs centaines de millions de francs et d'exaspérer les usagers pour enfin négocier sur les bases de départ ?]**

Le jugement du tribunal de Créteil sur la grève des pilotes

## Des réactions généralement hostiles

Le jugement du tribunal de grande instance de Créteil déclarant *« illicite »* le mot d'ordre de grève des pilotes d'Air Inter – ce qui a amené les syndicats à y renoncer – a coïncidé avec la publication au *Journal officiel* de la loi portant diverses mesures d'ordre social, le vendredi 31 juillet : cette loi rétablit à compter de ce samedi une retenue minimale d'une journée de salaire pour les fonctionnaires grévistes (*« le trentième indivisible »*). Aussi les réactions ne manquent pas de rapprocher les deux faits pour dénoncer une mise en cause du droit de grève par le pouvoir judiciaire comme par le pouvoir politique.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), une des deux organisations qui avaient appelé à la grève, exprime *« son effarement »* devant la décision du tribunal de Créteil et souligne *« le danger de voir l'Etat ou les juges décider de l'opportunité d'une grève dans une entreprise privée, mettant en cause la liberté des salariés sans que parallèlement soit limitée celle des employeurs »*. Dans ce cas, selon le SNPL, la France *« prendrait le chemin »* du *« fascisme »*.

La CGT parle, elle, de *« jugement de l'arbitraire »*, qui *« vient renforcer l'attaque généralisée contre le droit pour les salariés de défendre leurs revendications »*. Selon la CGT, ce jugement *« traduit les attendus du Conseil constitutionnel qui donnait le mode d'emploi de la mise en cause du droit de grève dans le secteur public »*. Elle appelle les salariés à *« riposter avec rapidité et fermeté »*.

Quant au Syndicat national des instituteurs, principale organisation de la Fédération de l'éducation nationale, pour qui la nouvelle loi apporte une restriction *« considérable »* du droit de grève des fonctionnaires, il voit dans le jugement de Créteil *« une véritable dérive du rôle de la justice »* qui *« subordonne l'exercice du droit de grève à l'appréciation de ses objectifs par le pouvoir judiciaire »*.

Seule la CGC, par la voix de son président, M. Paul Marchelli, *« accueille avec une grande satisfaction »* le jugement, car elle *« s'est toujours opposée à la prise en otages des usagers du secteur public »* et juge la grève prévue *« d'autant plus scandaleuse qu'il s'agit de refuser le progrès technique sous des prétextes fallacieux »*.

Pour lui donner une dimension européenne

## Béghin-Say marie sa filiale Kaysersberg à l'américain James River

**Le groupe sucrier Béghin-Say, contrôlé à hauteur de 50 % par l'italien Ferruzzi, a approuvé, le 30 juillet, un accord d'association entre sa filiale Kaysersberg (papiers sanitaires et domestiques, emballage) et l'américain James River, qui occupe le second rang des sociétés papetières mondiales. Installée à Richmond, en Virginie, cette firme devrait prendre 50 % du capital de Kaysersberg, pour un montant de 1,5 milliard de francs. S'il apparaît que, dans les trois ans à venir, les partenaires ne parviennent pas s'entendre, Béghin-Say pourra, à son seul gré, céder 17 % supplémentaires de son capital à James River, pour un prix de 778 millions de francs.**

L'alliance entre Béghin-Say et James River, pour laquelle le Trésor doit donner son accord, était attendue depuis plusieurs mois déjà. Le 23 décembre dernier, lors de l'assemblée générale extraordinaire de Béghin-Say, son président M. Jean-Marc Vernes avait précisé que des *« conversations »* étaient en cours avec divers groupes étrangers, en vue d'une prise de participation dans Kaysersberg, dont il annonçait ce jour-là la filialisation. Début juillet, le journal financier italier *Il Sole-24 Ore* présentait comme imminente l'association entre les deux sociétés. *« La grande alliance visant la conquête de l'Europe »* dont parlait le quotidien transalpin est maintenant à pied d'œuvre.

A travers cette opération, Kaysersberg cherche à se donner une dimension européenne. Si la filiale de Béghin-Say jouit d'une position de leader sur le marché français des articles en tissu ouaté (avec les marques Lotus, Moltonel, O'Kay), elle n'a pas jusqu'à présent réussi à s'implanter dans les pays voisins, à l'exception de la Belgique (grâce aux papiers d'hygiène domestique Vania). *« Dans la perspective du grand marché de 1992, il était urgent pour nous de prendre de l'ampleur »*, explique le président de Kaysersberg, M. Marcel Kilfiger : *« Nous avons constaté que le pouvoir fédérateur d'un européen sur un autre européen était très faible. L'alliance avec un partenaire américain fort, et encore absent d'Europe, nous a parue intéressante. »*

Pour James River, ce rapprochement est en effet l'occasion de prendre pied sur le Vieux Continent afin d'accroître ses parts de marché dans le secteur des papiers sanitaires et domestiques. Le poids économique des deux sociétés est à l'évidence inégal. Kaysersberg a réalisé en 1986 un bénéfice net de 110 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards de francs. Elle occupe trois mille cinq cents personnes dans huit usines, dont six en France. James River fait donc figure de géant avec son chiffre d'affaires pour 1986 voisin de 4,5 milliards de dollars et un bénéfice net de 170 millions de dollars. Trente-cinq mille salariés et cent seize usines réparties dans vingt-neuf Etats d'Amérique et au Canada constituent une carte de visite non négligeable.

### Beaucoup de points communs

Mais les points communs ne manquent pas entre David et Goliath. Les secteurs d'activité de Kaysesberg entrent ainsi pour plus de 60 % dans le chiffre d'affaires de James River. La synergie devrait donc jouer à plein pour les produits en tissu ouaté (articles à jeter pour la table), les emballages en carton et plastique ou encore les non-tissés, dans lesquels la firme américaine jouit d'une position technologique et commerciale avancée. Kaysersberg et James River envisagent, pour sceller leur union, de construire à Gien la plus grosse machine à tissu ouaté d'Europe.

Parallèlement, Béghin-Say a précisé la place qu'elle s'apprête à occuper dans l'activité « amidon » du groupe Ferruzzi. En mars dernier, le groupe de M. Raoul Gardini avait acheté pour 630 millions de dollars les filiales européennes du géant américain Corn Products Corporation (CPC), spécialisées dans la transformation du maïs. Le 30 juillet, Béghin-Say a décidé de participer au minimum paritairement avec Eridania (filiale italienne de Ferruzzi) au capital d'une société holding en cours de constitution. Cette entité recevra la majorité du capital des ramifications européennes de CPC. *« Ferruzzi et Béghin-Say cherchent à prendre des positions de leader sur différents marchés de transformation agricole »*, souligne M. Bernard Rauline, directeur général du groupe français. Une fois achevée, l'opération permettra à Ferruzzi de contrôler 35 % de la production européenne d'amidon. Numéro un du sucre dans la Communauté, champion de l'éthanol, des huiles et, depuis peu, du négoce céréalier, le « roi vert » de Ravenne est ainsi en passe de réaliser son rêve : être à la tête du premier groupe agro-industriel d'Europe.

ÉRIC FOTTORINO.

## Nominations

Au Crédit commercial de France (CCF), M. Gérard Engel, directeur délégué, responsable de la direction des marchés, est nommé directeur général adjoint. M. Charles-Henri Filippi, après un passage à la banque Stern, de M. Peyrelevade, entrera au CCF le 1er septembre prochain, en qualité de chargé de mission au département financier.

Ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Filippi a fait partie de plusieurs cabinets ministériels puis est entré au Trésor en qualité de secrétaire général du CIRI, puis de chef de bureau des financements industriels.



POINT DE VUE

## Le canal Rhône-Rhin et l'équilibre du territoire

par Paul Granet
président de la Compagnie nationale du Rhône

UN comité interministériel consacré aux voies navigables, c'est « en soi » un événement. Trop longtemps on a considéré, en France, que la voie navigable appartenait au passé. Aujourd'hui, on remet en cause cette vision pessimiste. Et pour de multiples raisons.

L'Allemagne termine, cette année, la canalisation de la Sarre, et en 1992 sera achevée la liaison Rhin-Danube au gabarit international (5 000 t). Ainsi, le chemin le plus court de Suez à Rotterdam et de la Méditerranée à l'Europe du Nord passera par les Balkans. A l'époque de l'unité européenne, ce sera un coup dur pour Marseille, la France et l'Espagne étant désormais marginalisées.

Sur ces nouvelles liaisons, le trafic sera important : partout dans le monde où il existe des voies d'eau modernes, le fleuve assure entre 15 et 20 % du trafic marchandises. Le trafic sur le Rhin est en hausse constante. En France, nous sommes au tiers de ces chiffres. Parce que nous n'avons que des réseaux obsolètes (le réseau Freycinet) et en cul-de-sac (le Rhône, la Seine).

La responsabilité n'en incombe pas aux industriels ni aux spécialistes de l'aménagement du territoire. Les premiers, de plus en plus, souhaitent disposer de tous les moyens de transport pour les mettre en concurrence, le transport par « conteneurs » permettant de diversifier les marchandises véhiculées par les fleuves. Et les seconds, à l'époque où la route est saturée, savent qu'un simple convoi fluvial de 5 000 tonnes correspond à 200 camions de 25 tonnes.

La responsabilité en incombe aux financiers qui ont voulu appliquer à la voie d'eau les critères de l'investissement industriel. Alors que la voie d'eau est une infrastructure dont les effets induits sont incalculables... et qui, au demeurant, est amortissable sur des siècles. Plus spécialement, en ce qui concerne l'ensemble Rhin-Rhône, il faut noter qu'entre Strasbourg et Marseille 80 % de l'axe ont été réalisés et que la Compagnie nationale du Rhône a engagé en valeurs actualisées 45 milliards de francs. Faut-il renoncer à réaliser les 230 kilomètres restants qui représentent 15 milliards ?

Les décisions de principe du comité interministériel concrétisent le renversement de tendances. D'abord, en reconnaissant la nécessité de moderniser le réseau existant, et en prolongeant l'aménagement de la Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine. Ensuite, en réaffirmant l'intérêt de Rhin-Rhône et en prévoyant la reprise des travaux aux deux extrémités du projet, ouvrant ainsi la perspective d'une liaison entre les deux bassins pour concurrencer le trafic danubien. Enfin, en acceptant un nouveau programme sur le Rhône, entre Genève et Lyon, qui nous rapprochera considérablement du jour où Genève sera un port de mer.

C'est un ensemble de décisions considérables et qui aura, en sus, l'avantage de relancer l'activité des travaux publics en particulier et l'économie en général. Les écologistes en seront-ils chagrinés ? *A priori*, le retour à l'électricité d'origine hydraulique ne devrait pas leur déplaire. Et les aménagements aux projets qu'ils ont obtenus hier – notamment à Loyettes, – ceux qu'ils obtiendront encore demain, devraient les rassurer.

Au centre du dispositif ainsi retenu par le comité interministériel du 30 juillet, nous trouvons la Compagnie nationale du Rhône dont la vocation de grande société au service de l'aménagement du territoire est ainsi solennellement confirmée, notamment par l'élargissement de son conseil d'administration aux représentants des régions du sud et de l'est de la France.

### Le tourisme aussi

Il demeure, hélas, que les problèmes financiers ne sont pas entièrement réglés. Certains aménagements fluviaux sont rentabilisés par la production d'électricité d'origine hydraulique. Mais les canaux *stricto sensu* ne produisent que peu d'électricité. Faut-il, dès lors, leur attribuer les bénéfices dégagés par les centrales hydro-électriques situées dans le même bassin ?

On peut en discuter et chercher un équilibre entre toutes les parties intéressées : le consommateur d'électricité, l'industriel et les promoteurs de la voie d'eau. On peut également demander une contribution aux collectivités locales. Mais il existe des limites physiques à de telles impositions.

En attendant, comment ne pas souligner, et ne pas être satisfait, du changement d'orientation qui vient de s'opérer ? Du chemin reste à parcourir. Mais quelque chose a bougé. Sous la pression, il est vrai, de collectivités territoriales – et notamment des régions, qui ont tenu à ce que la décentralisation ne soit pas une coquille creuse, – des investisseurs qui veulent mettre toutes les chances de leur côté dans la compétition internationale de demain, du monde du tourisme qui constate le développement exponentiel de la navigation de plaisance et d'une opinion publique qui, même dans le meilleur des mondes libéraux, entend que l'Etat ne renonce pas à certaines de ses missions essentielles, comme celles qui se rattachent à l'aménagement – et à l'équilibire – du territoire.

# Economie

## La fermeture des entreprises pendant le mois d'août

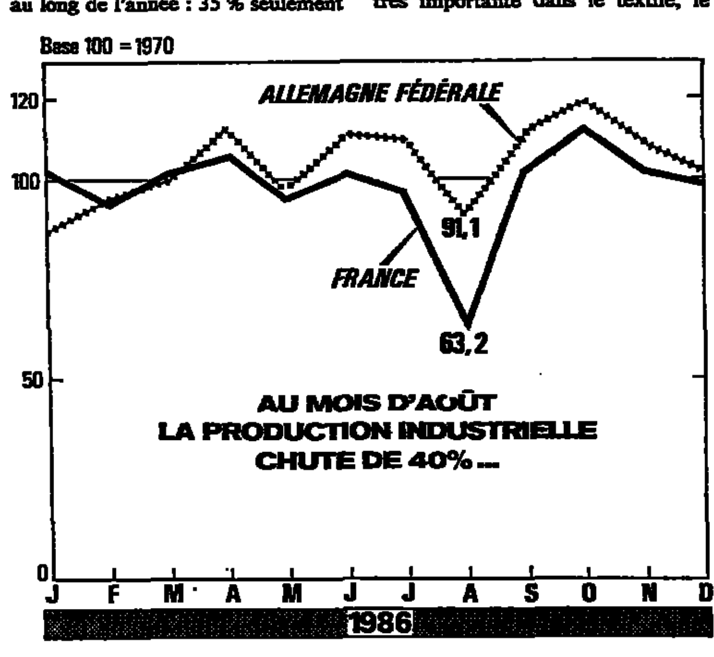
# L'échec de l'étalement des vacances

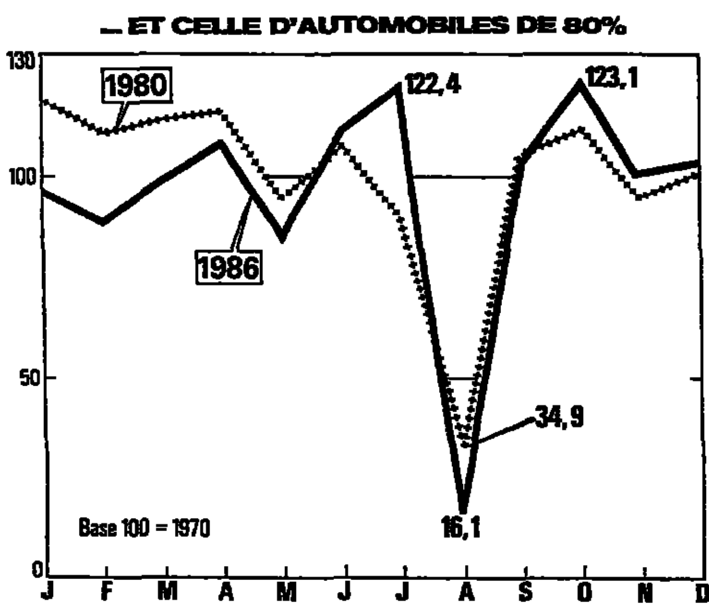
L'étalement des vacances est une pratique encore rare en France : 80 % des journées de vacances sont prises pendant l'été et 70 % des entreprises industrielles ferment leurs portes au mois d'août.

Cette forte concentration des congés est un phénomène typiquement français. En Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, les départs se répartissent tout au long de l'année : 35 % seulement des Américains partent pendant l'été et 25 % des Britanniques. Ce goût français pour se retrouver sur les plages tous ensemble n'est pas sans conséquences économiques : l'indice de production allemand n'enregistre qu'une baisse de 10 % pour le mois d'août par rapport à la moyenne annuelle, alors que la production française chute, elle, de 30 % à 40 %.

Des efforts ont pourtant été faits : en 1982, M. André Henry, alors ministre du temps libre, avait lancé une vaste *« campagne pour l'étalement des vacances »*, mais sans grand succès. Aujourd'hui, la baisse de production est même plutôt plus importante qu'en 1980.

Le phénomène est bien variable selon les secteurs d'activité. Pour l'agriculture et l'alimentaire, la production ne chute que d'un cinquième. En revanche, la baisse est très importante dans le textile, le cuir, le bâtiment, ou même la construction électronique. L'automobile est traditionnellement une des branches les plus touchées : 80 % des ateliers ferment leurs portes au mois d'août.




Poussé par les pouvoirs publics, Renault a tenté, à partir de 1983, d'instaurer des formules d'étalement de vacances. Mais, peine perdue, la chute de ses ventes, le coût et la complexité du roulement de personnel et surtout l'environnement économique ont fait cesser cette expérience l'année dernière. Dans ce secteur, toutes les activités en amont et en aval s'arrêtent pendant l'été, il est donc impossible à une entreprise seule de continuer à produire quand ses fournisseurs et ses transporteurs sont partis en vacances.

Maintenant, Renault ferme ses ateliers pendant trois semaines, comme Peugeot qui explique, lui, cette fermeture par des impératifs techniques : il faut un arrêt complet des chaînes pour vérifier le matériel et l'adapter aux nouveaux modèles. Conséquence : la baisse de la production automobile en août s'est encore creusée en 1986.

M. Henry, qui inscrivait sa campagne dans la philosophie socialiste en faveur de la diminution du temps de travail, dénonçait *« ce non-sens social et cette absurdité économique »*. Le CNPF, lui, n'a cessé de déplorer le coût exorbitant de l'hyper-concentration des vacances françaises. Le manque à gagner serait de 19 milliards de francs pour la balance commerciale selon le patronat qui souligne un recul de 30 % des exportations en août.

La réalité paraît beaucoup plus nuancée : la chute de nos ventes à l'étranger en août par rapport à juillet n'a été que de 3,2 % en 1986 (chiffre INSEE). Les entreprises, *nolens, volens*, se sont fait une raison. Renault et Peugeot, par exemple, planifient leurs fabrications en fonction des commandes et surchargent les autres mois pour que la fermeture de l'été ne pèse pas sur leurs ventes. D'autres embauchent des intérimaires pour faire tourner leurs chaînes. Toutes s'adaptent selon ce que font leurs fournisseurs, leurs concurrents, leurs clients.

Il reste que le non-étalement des vacances a des conséquences incontestables sur un secteur : le tourisme. Il limite la durée d'exploitation des équipements et oblige à une rentabilité elle aussi concentrée sur quelques semaines. D'où des hausses de prix parfois abusives. Reste aussi les bouchons sur les routes et le bronzage à la chaîne.

## A TRAVERS LES ENTREPRISES

### General Electric Company dans les systèmes téléguidés

General Electric Company (GEC), principal fabricant britannique de matériel électrique et électronique, rachète à la compagnie américaine Lear Siegler deux de ses filiales pour 205 millions de dollars (12 milliards de francs). Ces filiales, Astronics et Development Sciences, produisent des systèmes téléguidés de contrôle de vol et des systèmes de pilotage de véhicules. Ce rachat renforce la position de GEC dans le secteur aéronautique.

### Renault Agriculture vend Rivierre-Casalis

Renault Agriculture, filiale de la Régie Renault spécialisée dans le machinisme agricole, cède sa filiale Rivierre-Casalis (matériel de récolte) au groupe hollandais Vicon. La filiale de Renault recentre ainsi son activité sur les tracteurs. Rivierre Casalis, achetée en 1978, connaissait des difficultés en raison d'une conjoncture difficile, et ses pertes avaient atteint 3,5 millions de francs en 1986. Les effectifs de Rivierre-Casalis seront réduits de 385 à 150 salariés. La société hollandaise réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs dans les appareils agricoles, dont elle est un des leaders européens.

### La Société générale joue l'assurance

La Société générale a pris une participation de 33 % dans le capital de la compagnie d'assurances Le Monde, filiale de la Compagnie de navigation mixte, qui en détient, directement ou indirectement, 62 %.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 27 au 31 juillet**

# Option zéro

**LA hausse serait-elle timide ? Cette question, nous l'avions posée il y a exactement un an. Elle reste pleine d'actualité. Tant attendue, cette satanée reprise d'été est rapidement apparue ces derniers jours, puis s'en est allée tout aussi vite, sans tambour ni trompette, plongeant le petit monde de la Bourse dans un abîme de perplexité. Cette semaine n'avait, du reste, pas très bien commencé. L'effritement était revenu dès lundi (– 0,23 %). Pas de quoi fouetter un chat. Mais après la bonne impression laissée par la journée du 24 juillet les spécialistes firent la moue. La tendance s'inversait mardi, mais pas encore de façon déterminante (+ 0,26 %). *« Rien à faire pour dérider la Bourse »*, entendit-on au détour d'un pilier. A la surprise générale, le marché, que l'on croyait endormi, se réveillait brutalement mercredi (+ 0,9 %). A n'en pas douter, la hausse d'été était là. Mais c'est bien sûr ! On la tenait pour de bon. Eh bien non ! Jeudi, nouvel étonnement : la Bourse reperdait la moitié du terrain péniblement gagné (– 0,51 %). Un simple raté ? Vendredi, le marché faisait jeu égal ou presque (– 0,04 %), et encore grâce à Beghin, dont la hausse, après une suspension de cotation, influa sur les divers indices en effaçant un glissement initial de 0,12 %. Bref, d'une semaine à l'autre, la Bourse a choisi l'option zéro ou peu s'en faut.**

**Méfiance, indécision, hésitation, indolence ? La tendance a été un peu faite de tous ces facteurs. En particulier, le marché a pâti, en cette période de l'année, du ralentissement traditionnel de l'activité. Une fois retranchés les échanges faits sur les cinq à dix premières valeurs les plus traitées, le plus souvent des privatisées (Société générale par exemple), le volume quotidien des transactions n'excède guère 800 millions de francs, la moitié de ce qui se fait en temps habituel. C'est peut-être une lapalissade. Mais il faut bien savoir que dans des marchés aussi creux le moindre écho peut immédiatement avoir des effets... incitatifs ou dissuasifs.**

**Force est de reconnaître que cette semaine les éléments négatifs, si l'on peut dire, car ce fut surtout affaire de sentiment, ont prédominé. Il y a d'abord eu le coup de Trafalgar de Sir James Goldsmith. A la stupéfaction générale, le financier franco-britannique a revendu à la CGE, un partenaire connu celui-là, la presque totalité de ses actifs dans l'Hexagone, à savoir notamment la Générale occidentale avec sa filiale les Presses de la Cité et l'hebdomadaire *l'Express*, le tout pour 1,5 milliard de francs. Pour les boursiers, cela ne faisait aucun doute : du moment que Sir James vend, *« ça sent le roussi en France »*, assurait un gérant de portefeuille. Méfiance donc à l'égard de la Bourse, pour qui la Banque de France n'est déjà pas très chaude. Que dit-elle ? *« Après le remarquable essor qu'il a connu ces dernières années, on peut se demander si le marché financier français n'a pas atteint son apogée »*, s'interroge, dans la dernière étude de l'institut d'émission, son éditorialiste. Et d'ajouter : *« Un pronostic sur la poursuite de son développement est en tout état de cause hasardeux. »* Fermez le ban. Faut-il s'étonner dans ces conditions des piètres résultats du marché ?**

**Et la liste n'est pas close. Les boursiers ont, ces derniers jours, jeté un coup d'œil du côté de Wall Street. Qu'y ont-ils vu ? Une véritable tempête de hausses, alimentée par une marée de capitaux, étrangers pour partie, en quête de placement. Le premier reflexe Rue Vivienne a été de coller au mouvement. En effet, le décollage de l'économie américaine paraît en cours, comme en témoigne la hausse de 0,8 % de l'indice composite pour juin. L'information est plutôt sympathique, car, si elle se confirmait dans six mois, avec le décalage habituel, l'Europe pourrait en recevoir des effets bénéfiques. Las ! Les investisseurs se sont vite aperçus que la hausse des taux d'intérêt n'était pas étrangère à la « crise d'épilepsie » enregistrée par Wall Street. Les taux recommencent du reste à monter lentement un peu partout dans le monde. Cette seule constatation a fait passer un frisson. D'autre part, si l'apparente fermeté de Paris à l'égard de Téhéran a fait plutôt bonne impression, la rumeur d'un possible embargo sur les achats français de pétrole iranien a plongé la Bourse dans une profonde réflexion. Quant à la promesse d'allégements fiscaux supplémentaires pour les particuliers en 1988, l'on attend de juger sur pièces. Pour tout dire, le marché n'a pas trouvé cette semaine dans l'actualité vraiment de quoi nourrir ses espoirs. Si tant est qu'il en ait encore. Et, comme les investisseurs anglo-saxons sont « collés » à Madrid, timorés, leurs homologues français n'ont osé entreprendre la moindre action d'envergure. *« Les sicavistes ne font rien,* se lamentait un professionnel. *Dans le climat actuel, le marché ne peut pas s'offrir 1 % de hausse. Les vendeurs se précipitent aussitôt. »* Alors, la reprise d'été est-elle définitivement compromise ou n'est-ce que partie remise ?**

**Difficile encore de se prononcer en raison des quelques ventes que la fin de mois a peut-être entraînées. Interrogé, un agent de change s'est dit incapable de formuler le moindre pronostic, ni à court terme ni à moyen terme. *« Si la reprise n'est pas là avant le 15 août, ses chances après s'amenuiseront sérieusement, car ce sera la rentrée avec ses problèmes. »* Sur ces mots, il est parti déambuler sur le parquet des pas perdus où se dressait autrefois l'ancienne corbeille, à la recherche, sans doute, de ses souvenirs. Nostalgie, nostalgie, quand tu nous tiens.**

**Des événements de caractère typiquement boursier survenus cette semaine, l'on retiendra : l'OPE amicale de la Navigation mixte sur Fichet-Bauche (1 pour 1 plus une soulte de 200 F) ; l'achat, par les Japonais disait-on, de 60 000 actions Darty ; l'envolée de Prouvost (+ 17 %), dans un tourbillon d'échanges, mais que DMC dément vouloir croquer ; la reprise de Beghin vendredi en liaison avec le mariage de sa filiale Kaysersberg avec l'américain James River, qui lui rapporte 1,5 milliard de francs et son entrée aux côtés d'Eridania dans un holding à qui seront confiés les actifs européens rachetés par son actionnaire Ferruzzi à Corn Products *(voir d'autre part)*.**

**Il se passe toujours quelque chose Rue Vivienne. Ainsi, le 5 octobre prochain, la privatisation du Suez pourrait bien y commencer, si la rumeur dit vrai.**

ANDRÉ DESSOT.

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 juillet 1987

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 | Juin 88 |
| Premier | 102,35 | 102,15 | 102 | 102 |
| + haut | 102,40 | 102,25 | 102,15 | 102 |
| + bas | 102,20 | 102,10 | 102 | 102 |
| Dernier | 102,35 | 102,20 | 102,15 | 102 |
| Compensation | 102,35 | 102,20 | 102,10 | 102 |

Nombre de contrats : 33 039.

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 27 juillet | 28 juillet | 29 juillet | 30 juillet | 31 juillet |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 1 464 853 | 1 617 743 | 1 867 771 | 1 765 746 | – |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 8 504 565 | 10 101 598 | 6 155 593 | 4 992 140 | – |
| Actions | 409 242 | 367 731 | 208 187 | 538 540 | – |
| Total | 10 378 660 | 12 087 072 | 8 231 551 | 7 296 426 | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Françaises | 103,5 | 103,4 | 104 3 | 104,1 | – |
| Étrangères | 127,4 | 129,6 | 131,1 | 132,5 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Tendance | 106 | 106 | 107 | 107,10 | 107 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 415,3 | 413,8 | 416,6 | 416,8 | 414,7 |

## LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Prouvost | + 17,9 | Fives Lille | – 10,4 |
| SGE | + 15,8 | Locabail immo. | – 10,2 |
| Merlin Gérin | + 10,9 | Sogénal | – 6,3 |
| UIS | + 9,3 | Comptoirs Entr. | – 6 |
| R. impériale | + 8,8 | UCB | – 6 |
| Als. supermar. | + 8,8 | Salvipar | – 5,7 |
| Moulinex | + 8,7 | Penhoët | – 5,3 |
| CCMC | + 8,5 | Géophysique | – 4,9 |
| Amrédat Rey | + 8,2 | Europe 1 | – 4,8 |
| Mines Sal. | + 7,6 | BSN | – 4,7 |
| Compt. modern. | + 7,2 | Spie Batignolles | – 4,7 |
| Sanofi | + 7,2 | Générale occ. | – 4,6 |
| Epéda-B. Faure | + 7,2 | Thomson CSF | – 4,5 |

## VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Sté générale | 1 326 155 | 576 142 339 |
| Michelin | 134 666 | 444 405 346 |
| Peugeot | 281 356 | 403 990 269 |
| Générale occ. | 341 489 | 388 387 748 |
| Paribas | 642 871 | 294 070 298 |
| CGE | 850 104 | 282 117 185 |
| CFF | 150 323 | 191 672 247 |
| Thomson CSF | 135 807 | 184 331 963 |
| Agence Havas | 299 206 | 168 248 277 |
| Lafarge-Cop. | 87 458 | 141 986 151 |
| BSN | 28 687 | 138 435 260 |
| Midi | 100 019 | 131 311 325 |
| Moët-Hennessy | 43 242 | 121 177 420 |
| Gaz et eaux | 56 876 | 117 189 835 |

(*) Du 23 au 30 juillet 1987.

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 17 juil. | Cours 24 juil. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 88 800 | 91 500 |
| – (kilo en lingot) | 89 200 | 91 850 |
| ● Pièce française (20 fr.) | 516 | 532 |
| Pièce française (10 fr.) | 390 | 378 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 603 | 615 |
| Pièce latine (20 fr.) | 507 | 531 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 502 | 520 |
| Souverain | 645 | 659 |
| ● Souverain Elizabeth II | 648 | 657 |
| ● Demi-souverain | 381 | 385 |
| Pièce de 20 dollars | 2 995 | 3 065 |
| – 10 dollars | 1 472 | 1 506 |
| ● – 5 dollars | 950 | 970 |
| – 50 pesos | 3 335 | 3 445 |
| ● – 20 marks | 538 | 544 |
| – 10 florins | 539 | 550 |
| ● – 5 roubles | 326 | 360 |



## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**De record en record**

Wall Street, stimulé par la relative fermeté du dollar, qui, apparemment, a attiré sur les marchés américains de nombreux investisseurs étrangers, est reparti de plus belle cette semaine, volant de record en record.

Ni le renouveau de tension dans le Golfe, ni l'annonce que le président Ronald Reagan devait subir une petite intervention chirurgicale, ni la faiblesse du marché obligataire en fin de semaine n'ont pu ralentir cette ascension. Cette semaine, la hausse a porté l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à son niveau le plus élevé de 2 572,06, soit un gain de 86,73 points par rapport au 24 juillet, et de plus de 670 points depuis le 31 décembre 1986.

Selon les analystes, de très nombreux investisseurs étrangers, encouragés par la relative fermeté du dollar, ont souhaité participer au mouvement. Aux côtés des Japonais se sont retrouvés les Européens et aussi les Australiens.

| | Cours 24 juil. | Cours 31 juil. |
|---|---|---|
| Alcoa | 59 7/8 | 63 5/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 92 3/4 | 94 3/8 |
| ATT | 30 3/4 | 32 1/8 |
| Boeing | 47 3/8 | 53 |
| Chase Man. Bank | 42 | 41 |
| Du Pont de Nemours | 125 3/8 | 124 7/8 |
| Eastman Kodak | 87 3/4 | 93 7/8 |
| Exxon | 93 | 94 1/4 |
| Ford | 104 1/4 | 101 1/2 |
| General Electric | 56 3/4 | 59 1/4 |
| General Motors | 86 5/8 | 88 7/8 |
| Goodyear | 70 | 75 7/8 |
| IBM | 161 | 161 |
| ITT | 62 3/8 | 63 |
| Mobil Oil | 51 3/4 | 52 1/2 |
| Pfizer | 72 7/8 | 73 7/8 |
| Schlumberger | 47 3/8 | 49 1/2 |
| Texaco | 47 3/8 | 46 3/8 |
| Union Carbide | 27 1/4 | 28 3/8 |
| USX | 36 1/4 | 38 1/2 |
| Westinghouse | 65 | 69 1/4 |
| Xerox Corp | 74 1/8 | 73 3/4 |

### LONDRES

**Nervosité**

Une ambiance nerveuse régnait sur la City cette semaine. Aux inquiétudes sur les problèmes administratifs créés par l'accroissement considérable des transactions au Stock Exchange se sont ajoutées les craintes d'une remontée des taux d'intérêt. Les fonds d'Etat ont souffert de ce climat dans l'attente des prochaines statistiques du commerce extérieur britannique. Mais les valeurs ont bénéficié d'un rapport optimiste du patronat britannique, des progressions de Tokyo et de Wall Street et des bons débuts en Bourse de la nouvelle privatisée British Airport Authority. L'indice « FT » des valeurs industrielles, après des fluctuations irrégulières, a clôturé en hausse de 7,5 points sur la semaine, à 1 852,5 (contre 1 845). Celui des mines d'or termine à 472,8 (contre 442,8) et celui des fonds d'Etat à 87,66 (contre 89,35).

| | Cours 24 juill. | Cours 31 juill. |
|---|---|---|
| Beecham | 565 | 547 |
| Bowater | 541 | 555 |
| Brit. Petroleum | 377 1/2 | 384 |
| Charter | 451 | 475 |
| Courtaulds | 489 | 493 |
| De Beers (*) | 14 5/8 | 15 1/4 |
| Free St. Ged. (*) | 18 | 19 1/8 |
| Glaxo | 17 35/64 | 17 9/32 |
| Gt. Univ. Stores | 21 3/4 | 22 1/2 |
| Imp. Chemical | 14 29/32 | 15 25/64 |
| Shell | 14 35/64 | 14 3/4 |
| Unilever | 674 | 672 |
| Vickers | 234 | 227 |
| War Loan | 38 3/16 | 36 31/12 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**En hausse**

La fermeté du marché de Francfort, qui s'est manifestée tout au long de la semaine, a permis de clôturer le mois de juillet en beauté. L'excédent record de 55,5 milliards de deutschemarks de la balance commerciale de la RFA, la stabilité du dollar et les fortes hausses de Wall Street ont fait gagner aux cours 2 % en moyenne par rapport au vendredi précédent.

Indice de la Commerzbank du 31 juillet : 1987 (contre 1935).

| | Cours 24 juill. | Cours 31 juill. |
|---|---|---|
| AEG | 320,70 | 332 |
| BASF | 312,50 | 226,20 |
| Bayer | 344 | 356 |
| Commerzbank | 284 | 294 |
| Deutschebank | 638,30 | 661 |
| Hoechst | 324 | 342 |
| Karstadt | 505 | 541,50 |
| Mannesman | 173 | 178,50 |
| Siemens | 677,50 | 694,50 |
| Volkswagen | 391 | 394,80 |

### TOKYO

**La reprise continue**

La Bourse de Tokyo a continué cette semaine la reprise entamée depuis plusieurs séances, avec toutefois une baisse vendredi. Ce recul, le premier depuis huit séances, était définitivement oublié le samedi 1er août, les valeurs japonaises repartant à la hausse.

Indices du 1er août : Nikkei : 24 755,95 (contre 23 964,91) ; Général : 2 038,32 (contre 2 003,65).

| | Cours 24 juil. | Cours 31 juil. |
|---|---|---|
| Akai | 516 | 528 |
| Bridgestone | 1 010 | 1 090 |
| Canon | 985 | 1 000 |
| Fuji Bank | 3 060 | 3 070 |
| Honda Motors | 1 500 | 1 750 |
| Matsushita Electric | 2 300 | 2 320 |
| Mitsubishi Heavy | 573 | 555 |
| Sony Corp. | 4 320 | 4 780 |
| Toyota Motors | 1 770 | 2 090 |

# valeurs

27 au 31 juillet

## BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

De record en record



# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

# Court, court, toujours plus court

Le marché de l'europapier à court terme a plus que doublé en l'espace de douze mois. Il avait, en effet, atteint l'équivalent de 42,6 milliards de dollars à la fin du mois de mai selon Euroclear, l'organisme de compensation de l'euromarché. Son estimation, publiée cette semaine, se décompose de la manière suivante : 25,88 milliards de dollars d'europapier commercial, 15,77 milliards d'euronotes à courte échéance émises sous la garantie de lignes de crédit diverses (NIF et MOF) et 950 millions de dollars d'euronotes à moyen terme.

Même si cette partie de l'euromarché est encore loin d'avoir l'ampleur de son équivalent aux Etats-Unis où le volume du seul papier commercial en circulation avait atteint le niveau record de 354,25 milliards de dollars à fin mai, la forte croissance enregistrée au cours des douze mois écoulés reflète la vive résistance des banques internationales et des euro-investisseurs institutionnels à l'égard de tout engagement à long terme par suite de l'incertitude sur l'évolution des changes et des taux d'intérêt.

Cette méfiance est particulièrement forte parmi les institutions japonaises, qui ont perdu tout à la fois sur la devise et le cours des euro-obligations acquises en dollars américains. Du reste, la hausse des rendements obligataires à travers le monde depuis la fin du mois de mai n'a pas pris de court que les Japonais. Nombreuses sont les institutions autres que les nippones n'ayant pas vu venir une augmentation qui, au cours des deux derniers mois, a excédé les 80 points de base en Allemagne, 70 points en Grande-Bretagne, 55 points aux Pays-Bas, 50 points en France, sans parler des 160 points au Japon. Les taux à court terme n'ont pas encore suivi partout la même ascension. En Allemagne, par exemple, ils sont restés inchangés alors que le rendement sur les obligations à dix ans s'achemine allègrement vers les 7 %. En revanche, les taux sur les dépôts à six mois en dollars canadiens ont, depuis la mi-juillet, progressé de près de 100 points de base.

Profitant du présent appétit pour l'europapier à court terme, les Nouvelles Galeries ont décidé de mobiliser 100 millions d'ECU par le truchement d'une facilité multidevises à options multiples (MOF). D'une durée de cinq ans qui pourra éventuellement être prorogée jusqu'à sept ans, elle servira de caution, au travers d'un groupe adjudicataire (« tender panel »), à l'obtention d'avances bancaires à court terme, à l'émission d'europapier commercial et de billets de trésorerie. L'opération utilisable en devises et en francs français est la deuxième du même type. Comme la première, arrangée par Hachette durant le premier semestre de cette année, celle-ci représente l'intrusion d'une euro-technique dans le marché intérieur français. Cette conjonction euro-française a l'avantage de susciter l'intérêt des banques tant étrangères que tricolores.

En cas d'utilisation de la ligne de crédit confirmée, l'intérêt que devront acquitter les Nouvelles Galeries sera l'addition d'une marge annuelle de 0,10 % au taux du Libor ou de 0,20 % à celui du Pibor selon que les fonds seront tirés en devises ou en francs français. Si l'utilisation est supérieure à 50 millions d'ECU, les banques recevront une commission supplémentaire de 0,05 %. Mais, que la ligne soit ou non utilisée, les Nouvelles Galeries se devront d'acquitter une commission d'engagement de 0,075 % l'an. Le tout est saupoudré de commissions respectives de 0,05 % et 0,02 % pour les prêteurs s'engageant à participer à hauteur de 10 millions ou de 5 millions d'ECU.

### Des Galeries heureuses

Ces conditions sont extrêmement avantageuses pour l'emprunteur. Mais la structure de la facilité a d'autres bénéfices : ce MOF lui offre non seulement des possibilités de trésorerie en francs et en devises mais, en outre, lui donne l'opportunité d'élargir son « pool » bancaire traditionnel et, par le truchement du « tender panel », maintenant entré dans les mœurs françaises, de remplacer par une procédure permanente de prêts les crédits « au coup par coup » (« spot credits ») auxquels les Nouvelles Galeries avaient antérieurement recours. *Last but not least*, les Nouvelles Galeries se constituent ainsi un petit trésor de guerre, toujours utile en cas d'acquisition éventuelle.

Bien que la majorité des joueurs impliqués sur le marché international des capitaux estiment que le dollar des Etats-Unis est, enfin, entré dans une phase de stabilisation, les acheteurs potentiels d'euro-émissions nouvelles libellées dans la devise d'outre-Atlantique ne se bousculent pas au portillon. L'euro-émission, cette semaine, de 150 millions de dollars sur cinq ans de l'Export Credit finlandaise l'a démontré, malgré un coupon annuel de 8,75 % sur un prix de 101,125. Les doutes subsistent sur l'ampleur de la reprise économique aux Etats-Unis. La révision à la hausse du déficit budgétaire américain, de 171 milliards à 181 milliards de dollars en 1988, puis de 164 milliards à 198 milliards l'année suivante, ne permet pas d'entrevoir une détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis et, de ce fait, une baisse des rendements sur le papier libellé en dollars.

Le nombre des nouvelles euro-émissons en dollars américains demeure limité par l'absence d'acheteurs. Il en va, malheureusement, de même pour la plupart des autres eurosecteurs : celui du deutschemark, par suite de la tension sur les taux en Allemagne ; du dollar australien, saturé par une débauche d'offres primaires ; du canadien, soudainement paralysé par la remontée des taux d'intérêt au pays de la feuille d'érable : de l'ECU, hanté par l'entrée prochaine dans l'unité composite de la CEE des devises espagnole et portugaise : et du franc français, qui paraît condamné, avant la fin de l'année, à une nouvelle dévaluation par rapport à sa consœur germanique.

Dans un marché primaire déjà très peu dynamique, la Banque européenne d'investissement (BEI) s'est résignée à lancer, cette semaine, une émission de 200 millions de deutschemarks sur seulement huit ans, alors qu'elle aurait préféré drainer des capitaux à dix ans. Pour ce faire, il lui aurait fallu offrir un coupon annuel d'au moins 6,50 %. Cet aspect trop onéreux l'a donc contrainte à offrir des obligations à huit ans dotées d'un coupon de 6,25 %. Mais même sur cette échéance plus brève, la BEI a dû promettre de ne vendre qu'à 993,75 deutschemarks les titres qui seront remboursés à 1 000 deutschemarks. « *Ce prix de vente au-dessous de la ceinture* », comme l'expriment les banques allemandes horrifiées parce qu'une sortie au-dessous du pair est une malencontreuse première. Elle n'en reflète pas moins la difficile situation du marché des emprunts internationaux libellés en deutschemarks.

Réduit à la portion congrue, le marché international des capitaux se limite à la couronne danoise, au franc luxembourgeois et au dinar de Koweït. Bien que personne ne mette en doute les vertus de ces trois devises, il est évident qu'elles ne sont pas les plus eurorepresentatives. Ce n'est pas à partir d'elles que les banques internationales vont engranger les commissions nécessaires à couvrir leurs frais. Alors que le marché des actions internationales est en vacances jusqu'à la fin août, les « swaps », encore que la concurrence de plus en plus acharnée en ce domaine réduise dangereusement les marges, et les arbitrages, toujours possibles mais condamnés à se réduire avec le temps, sont pour l'instant les dernières sources de profits.

Les « yuppies » flamboyants, ces jeunes gens incultes mais hâbleurs habitués à la vie dorée que procurait un euromarché en pleine expansion, commencent à en rabattre. Les euro-salaires pharamineux sont désormais en baisse à Londres. Le spectre du Coca-Cola succédant au Bollinger 1979 et de la Ford Cortina remplaçant la Porsche « carrériatisée », hante plus la City que Jack l'Éventreur avait jamais réussi à le faire.

CHRISTOPHER HUGHES.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

# Pressions à la baisse sur le sucre

Rien ne va plus pour le sucre blanc, dont les cours sont tombés fin juillet à Paris autour de 1 050 F par tonne, alors qu'ils approchaient les 1 200 F courant mai. Les professionnels jugent cette évolution d'autant plus inquiétante que rien n'est, pour l'instant, en mesure d'endiguer le mouvement de repli. Les quelques cargos achetés récemment par le Pakistan, la Chine et le Soudan ont à peine détendu l'atmosphère sur un marché inanimé, encombré par des stocks mondiaux qui s'élèvent à 38 millions de tonnes. Les pays endettés du tiers-monde, producteurs de sucre roux (Philippines, Brésil), continuent d'écouler leur marchandise sans retenue, exerçant ainsi une pression supplémentaire à la baisse sur les prix.

Il n'est donc pas surprenant que la France tire actuellement du sucre des revenus de moins en moins substantiels. Au cours des cinq premiers mois de 1987, le « blanc » a rapporté 503 millions de francs. Sur la même période de 1986, les rentrées sucrières atteignaient dejà 1,2 milliard de francs. Attentif à cette dégradation, le Centre français du commerce extérieur (CFCE) estime que pour l'ensemble de l'année le sucre comptera pour moins de 1,5 milliard de francs dans la balance commerciale, contre 2,9 milliards de francs en 1986, et 5,09 milliards de francs en 1984.

« *Le blanc est mal bordé !* », s'exclamait récemment un habitué de la Bourse de commerce de Paris. Celle-ci est, de surcroît, gagnée par le syndrome du « renard », comprenez du FOX (London Futures and Options Exchange), qui a lancé, le 27 juillet, un contrat à terme sur le sucre blanc. Par le passé, les marchés à terme de matières premières britanniques avaient tenté à deux reprises de mettre sur pied ce type d'instrument. Mais les tentatives avaient échoué, Paris exerçant alors un attrait particulier. Les non-résidents pouvaient obtenir une conversion automatique de leurs transactions en dollars et se soustraire ainsi au risque de change. Si cet avantage demeure aujourd'hui sur la place française, elle pâtit, en revanche, du niveau élevé des coûts de transaction.

Les professionnels d'outre-Manche ne s'y sont pas trompés : dès la première journée d'ouverture du *sugar FOX*, près de 2 000 lots de 50 tonnes ont été traités, tandis que 1 531 lots étaient enregistrés à Paris. Le sucre connaît son « Little Bang », avec l'introduction à Londres de cotations informatisées. Et gare à la concurrence : le 5 octobre prochain, ce sera au tour de New-York de proposer un nouveau contrat à terme sur le sucre blanc.

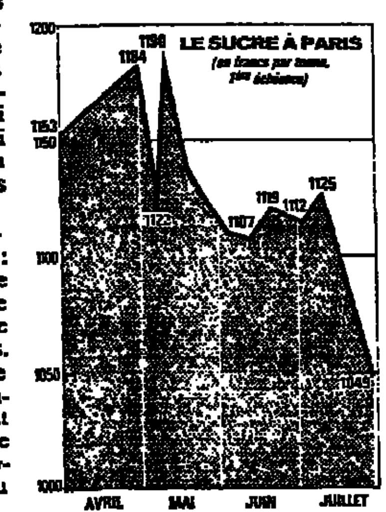
Alors que les conditions sont — enfin — réunies pour la mise en place d'un fonds commun sur les produits de base, grâce à l'adhésion de l'Union soviétique et de la Bulgarie lors de la dernière CNUCED, l'accord sur le sucre, non renouvelé depuis 1984, pourrait lui aussi être ranimé. Encore faut-il rester prudent. On ne compte plus les réunions, officielles ou non, qui, ces trois dernières années, ont échoué sur la fixation de quotas d'exportation.

Il semble que les pays exportateurs membres de l'Organisation internationale du sucre (ISO) soient prêts à participer à hauteur de 57,5 %, au lieu de 50 %, à son budget. Si les importateurs — dont on attend la réaction — jugent cet effort satisfaisant, les négociations prévues pour les 8 et 9 septembre à Londres afin de jeter les bases d'un nouvel accord pourraient se dérouler dans un climat plus constructif.

ÉRIC FOTTORINO.

| PRODUITS | COURS DU 31-7 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 092,5 (+ 38,5) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 031 (+ 47) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 3 153 (+ 86) Livres/tonne |
| Sucre (Paris) Octobre | 1 053 (+ 3) Francs/tonne |
| Café (Londres) Septembre | 1 235 (– 11) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Septembre | 1 962 (– 85) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Septembre | 261,25 (+ 4,5) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Septembre | 163,50 (– 9,5) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Août | 165,20 (– 0,10) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.




## LES DEVISES ET L'OR

# Les grands calmes de l'été

Dé-ses-pé-rants ! Mais quoi donc grands dieux ? Mais tout simplement les marchés des changes, en cette fin de juillet, où les opérateurs ne font plus grand-chose, enregistrent de très faibles variations de cours, démenties dès le lendemain et ainsi de suite. De quoi mener au désœuvrement les habiles manœuvriers des tempêtes monétaires. Pour l'instant, le grand vaisseau du dollar est entré dans la zone des calmes équatoriaux, les fameux « doldrums » des navigateurs anglo-saxons. Il faut noter, toutefois, que le mot signifie aussi « pot au noir » et cette région, on le sait, est parcourue par d'énormes orages avec éclairs et abondantes précipitations. C'est ce que redoutent certains opérateurs peu confiants dans la quiétude actuelle et qui n'excluent pas le retour aux secousses en automne.

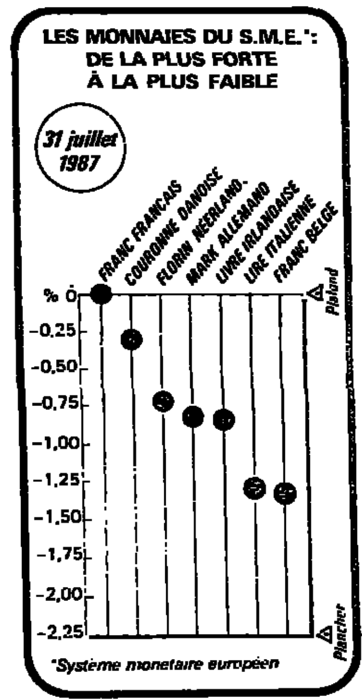
Les instituts de conjoncture allemands prévoient pour 1987 un excédent commercial de la RFA aussi important qu'en 1986, soit plus de 100 milliards de marks (près de 340 milliards de francs). Certes, l'excédent commercial japonais tend à décroître, en données corrigées des variations saisonnières, mais il demeure encore très élevé, frôlant les 7 milliards de dollars par mois, et il n'est pas exclu que le Congrès des Etats-Unis pique une nouvelle crise d'ici la fin de l'année si le déficit de la balance du commerce extérieur des Etats-Unis ne se résorbe pas plus rapidement qu'il ne le fait actuellement.

Certes, M. Paul Volcker, président sortant de la Réserve fédérale, a déclaré, au cours de sa dernière intervention devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, que les étrangers demeuraient « *confiants dans le dollar* ». Mais il précisait qu'il « *existait toujours le risque de voir les états d'esprit changer et que les Japonais ou d'autres investissent leur argent dans d'autres monnaies et que cela affecte l'évolution de nos taux d'intérêt* ». Or, effectivement, il semble, comme nous l'avons relevé la semaine dernière, que les investisseurs japonais se désintéressent un peu des placements en dollars, ce qui a eu des répercussions sur le marché obligataire américain (*voir en rubrique Marché monétaire et obligataire*).

Par ailleurs, l'évolution du prix du pétrole en fonction des événements dans le golfe Persique a pesé sur le cours des monnaies. Lorsque ces prix montent, au voisinage de 22 dollars le baril, le yen faiblit car la hausse du brut défavorise le Japon, et la livre sterling se raffermit pour la raison inverse. Lorsqu'ils baissent, c'est le yen qui reprend du poil de la bête et c'est la livre qui est attaquée. Cela s'est produit jeudi et vendredi sur une retombée du prix du baril, provoquée par une surproduction des pays de l'OPEP. En outre, la rumeur d'une entrée de la devise britannique dans le système monétaire européen a couru à la veille du week-end, et on sait que les cours de la livre sont communément jugés trop élevés dans une telle perspective. Tout cela a contraint la Banque d'Angleterre à maintenir la monnaie britannique aux environs de 1,54 dollar pour une livre.

En Europe, le franc français s'est montré ferme face au deutschemark, dont le cours à Paris a glissé doucement au-dessous de 3,3260 F. Pour l'instant tout va donc très bien dans le système monétaire européen, où les tensions sont absentes en raison de la bonne tenue du dollar. A souligner toutefois la lente érosion de la lire italienne qui « consomme » doucement sa marge de fluctuation, très large il est vrai (12 % en tout entre cours plancher et cours plafond).

FRANÇOIS RENARD.




### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 AU 31 JUILLET

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,5945 | – | 16,1943 | 65,0618 | 53,8647 | 2,5988 | 47,8469 | 0,07435 |
| | 1,6080 | – | 16,2272 | 65,1465 | 53,9811 | 2,6042 | 47,9386 | 0,0746 |
| Paris | 9,8261 | 6,1750 | – | 401,76 | 332,62 | 16,0473 | 295,45 | 4,5911 |
| | 9,9093 | 6,1625 | – | 401,46 | 332,66 | 16,0482 | 295,42 | 4,5954 |
| Zurich | 2,4507 | 1,5370 | 24,8907 | – | 82,7902 | 3,9943 | 73,5407 | 1,1428 |
| | 2,4683 | 1,5350 | 24,9090 | – | 82,8610 | 3,9974 | 73,5858 | 1,1447 |
| Francfort | 2,9602 | 1,8565 | 30,0648 | 120,79 | – | 4,8246 | 88,8278 | 1,3803 |
| | 2,9788 | 1,8525 | 30,0607 | 120,68 | – | 4,8242 | 88,8063 | 1,3814 |
| Bruxelles | 61,3564 | 38,48 | 6,2316 | 25,0358 | 207,27 | – | 18,4115 | 2,8610 |
| | 61,7472 | 38,40 | 6,2312 | 25,0162 | 207,28 | – | 18,4084 | 2,8635 |
| Amsterdam | 3,3325 | 2,0900 | 33,8462 | 135,98 | 112,58 | 5,4314 | – | 1,5539 |
| | 3,3543 | 2,0860 | 33,8501 | 135,89 | 112,60 | 5,4323 | – | 1,5555 |
| Milan | 2144,60 | 1345 | 217,81 | 875,08 | 724,48 | 34,9532 | 643,54 | – |
| | 2156,32 | 1341 | 217,61 | 873,61 | 723,88 | 34,9218 | 642,86 | – |
| Tokyo | 238,54 | 149,60 | 24,2267 | 97,3325 | 80,5817 | 3,8877 | 71,5789 | 0,1112 |
| | 240,95 | 149,85 | 24,3167 | 97,6221 | 80,8906 | 3,9023 | 71,8360 | 0,1117 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 juillet, 4,1277 F contre 4,1124 F le vendredi 24 juillet.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Une hausse des taux rampante

Le phénomène de « hausse rampante » des taux d'intérêt dans le monde, que nous relevions, a continué de se développer cette semaine.

Aux Etats-Unis, les cours de l'emprunt à trente ans, le « 2 017 » émis à 8 3/4 % au début du mois de mai dernier, ont fléchi à nouveau, revenant en dessous de 99, pour un nominal de 100, le rendement de cet emprunt s'élevant à 8,90 % sur une base semi-annuelle, soit plus de 9 % sur une base annuelle. On retrouve donc ainsi les conditions régnant à la fin du mois de mai, alors réputées, très mauvaises. Une amélioration avait entraîné une baisse des rendements, jusqu'à 8,40 %, mais, ce coup-ci, c'est la récidive.

Motif ? La crainte d'un regain d'inflation provoquée par la hausse du prix du pétrole et de certaines matières premières de base (bois de construction, ferraille, etc.).

Par ailleurs, la diminution très nette de l'appétit des investisseurs japonais pour les titres du Trésor américain a pesé sur les cours, et laisse planer une hypothèque sur la troisième adjudication trimestrielle dudit Trésor, qui doit avoir lieu en août. A cette occasion, on redoute une tension supplémentaire des taux, en raison, précisément, des réticences nipponnes.

En Europe, on observe une lente montée du loyer de l'argent sur les places allemandes. Les emprunts à dix ans ont vu leur rendement s'élever à 6,30 %, en route vers les 6,50 %, sous l'œil complice de la Banque fédérale, qui ne serait pas mécontente du tout de resserrer un peu les rênes après le relâchement de ces derniers mois : la masse monétaire se gonfle beaucoup trop vite, à son gré, et les baisses, tant du dollar que du pétrole, ne sont plus là pour réduire encore l'inflation par la diminution du coût des produits importés. De plus, la bonne tenue du billet vert n'impose plus du tout un abaissement supplémentaire du taux d'escompte fédéral, bien au contraire. Donc, les taux remontent.

En France, le marché obligataire ne se porte pas plus mal que la semaine précédente. Sur une toile de fond toujours pessimiste, les plus hauts cours deviennent de plus en plus bas, de même que le plus bas cours, selon la boutade d'un opérateur : on s'habitue à tout dans la résignation... Il est vrai que, après être monté en flèche dans le pessimisme par rapport à l'environnement international, le marché de Paris se conforme, maintenant, à la tendance internationale. Cette semaine, le loyer de l'argent s'est tendu à Paris, tant au jour le jour (7 3/4 % à la veille du week-end) que sur les échéances plus longues. Certes, cette tension du quotidien s'explique par le raccourcissement provisoire de la période mensuelle au cours de laquelle les banques doivent constituer leurs réserves obligatoires auprès de la Banque de France : à partir du mois d'août, cette période s'étendra du 15 au 15, et non plus du 20 au 20, ce qui réduit la période en cours. Mais on cote tout de même 8 1/4 % à six mois et 10 1/2 % à dix ans.

### Enthousiasme modéré

Conséquence, la Caisse d'équipement des collectivités locales, qui procédait jeudi à l'émission d'obligations assimilables pour un montant de 2,65 milliards de francs, a dû payer environ 10 %, l'enthousiasme du marché étant plus que modéré. Mardi prochain aura lieu l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT). A cette occasion, le marché espère que la Banque de France abaissera encore son taux d'intervention, après le voyage au Japon du directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue, qui aura été vanter à Tokyo les avantages des emprunts français. En haut lieu, on estime qu'il existe une possibilité de baisse d'un point à court terme, si les taux ne montent pas à Francfort, ce qui n'est pas garanti, on l'a vu.

En attendant, les autorités régissant le MATIF, à savoir la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), annoncent un contrôle plus serré des opérations sur le MATIF, cela à l'occasion du lancement, le 3 septembre prochain, du contrat d'options négociables sur contrat national. A cet effet, les opérations seraient plus étroitement surveillées, avec enregistrement et collationnement pendant six mois des communications téléphoniques échangées entre le parquet et l'extérieur. La CCIFP pourra consulter pendant deux ans des fiches d'ordre horodatées et des cartes de Bourse retraçant la transaction. De plus, sera mis en place un enregistrement chronologique des cours (achat et vente) par tranche d'une minute, avec un délai de conservation d'un an. Enfin les « applications » (croisement, hors marché, d'un ordre de vente et d'un ordre d'achat) seraient prohibées, car cette procédure soustrait des transactions aux opérateurs sur le marché. Une commission des options, composées de quinze membres issus de la profession et présidée par un directeur de la CCIFP, examinera le fonctionnement du marché.

Une surveillance accrue des risques sera exécutée par les soins d'un service spécialisé. Ce dernier mettra en place un système de plafonnement de positions pour éviter les engagements excessifs par rapport à la surface des opérateurs, avec un maximum de 20 % du fonds propre de ces opérations. Il est envisagé d'établir des limites pour la position ouverte des personnes physiques : on sait que le système des options est particulièrement dangereux pour les spéculateurs de petite surface, l'effet de « levier » étant considérable. Il est même envisagé la création d'une centrale des risques et d'un fichier des donneurs d'ordres et des clients.

Etant données les rumeurs qui courent sur les pertes de tel ou tel opérateur et les risques accrus générés par les options négociables, on comprend que les autorités du MATIF éprouvent préventivement le besoin de « resserrer les boulons ».

F. R.

Le Monde



Dans une interview au journal « Etelaat »

# Le président du Parlement iranien affirme que la majorité actuelle en France avait conseillé à Téhéran de ne pas s'entendre avec les socialistes

Faut-il croire le président du Parlement iranien ? Dans une interview récente au journal *Etelaat*, que traduit *Libération*, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani affirme que l'opposition d'avant le 16 mars a conseillé à l'Iran d'attendre son arrivée au pouvoir pour libérer les otages et normaliser les relations. M. Rafsandjani déclare en effet : « *Avant d'arriver au pouvoir, ceux qui gouvernent aujourd'hui la France nous ont fait parvenir un message. Ils disaient, par exemple, que telle affaire à tel endroit ne devait pas se faire dans l'immédiat. Attendez que nous arrivions au pouvoir et les affaires du Liban notamment seront résolues (disaient-ils). Ils nous ont envoyé le message suivant :* « Réglez le problème après et c'est avec nous que vous normaliserez les relations franco-iraniennes. »

*Cette équipe est arrivée au pouvoir et les choses se sont déroulées comme elle nous l'avait dit : l'affaire n'avait pas été réglée avant (les élections législatives, NDLR) et, après son arrivée au pouvoir, les otages ont commencé à être libérés. Au fur et à mesure. Cette équipe nous a montré sa volonté de normalisation avec l'Iran. Bien. Mais nous, nous avons trois ou quatre problèmes essentiels avec la France, et elle, n'était pas d'accord pour les résoudre.* »

Ce n'est pas la première fois que M. Chirac, qui a toujours démenti, est accusé d'avoir cherché à négocier avec l'Iran avant son arrivée au pouvoir. M. Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, s'en était déjà fait l'écho devant quelques journalistes. L'affaire avait alors été reprise par *le Matin de Paris* en janvier 1987. Le journal avait diffusé le 20 janvier un télégramme diplomatique envoyé le 13 mars 1986, soit trois jours avant les élections, par M. Eric Rouleau, émissaire du gouvernement à Téhéran, et M. Pierre Lafrance, chargé d'affaires. Ceux-ci soulignaient que l'adjoint de Mohsen Rafic Doust, ministre des gardiens de la révolution, avait fait état de propositions émanant de l'opposition, qui était en contact avec les ravisseurs depuis trois mois.

La source de ces graves accusations est donc toujours à Téhéran et M. Dumas n'a pour sa part jamais apporté de preuves à ces dires susurrés en coulisses (*le Monde* du 18 février).

Il est non moins vrai que l'opposition d'alors, notamment par le biais de la mission de M. Jean-Marie Daillet, appuyée dans sa phase initiale par des industriels désireux d'obtenir des marchés, avait cherché à renouer le contact avec l'Iran. Avait-elle fait des promesses concernant les otages ? Rien ne permet de l'affirmer, d'autant plus que des députés socialistes s'étaient associés à la mission du parlementaire UDF de la Manche.

Gageons que si de telles promesses ont réellement été faites, le gouvernement iranien en a gardé quelques preuves qu'il sera trop content de révéler au moment de son choix. Une chose est sûre toutefois : la politique intérieure n'a jamais été absente des tentatives de règlements de cette affaire.

BULGARIE

## Le dissident Dimitar Pentchev est arrivé à Paris

Orly, jeudi 30 juillet en fin d'après-midi : un homme, sa femme et leur fillette de neuf ans débarquent de l'avion de Sofia, le visage tendu par l'émotion. Embrassades, larmes, soulagement : le dissident bulgare Dimitar Pentchev est enfin libre. « *Ça fait vingt ans que je voyage vers la liberté*, raconte cet ancien maçon de cinquante ans. *Vingt ans que je rêve de venir en France, pays démocratique, celui de la grande révolution.* »

Le 27 juillet 1967, M. Pentchev avait tenté, avec deux anciens compagnons de prison, de fuir par la frontière turque. Ils avaient été renvoyés en Bulgarie par les autorités turques. Pour le dissident, ce fut la prison de Stara Zagora, celle des « politiques ».

Six ans plus tôt, M. Pentchev et ses amis avaient formé « un cercle de lecture pour étudier l'histoire et l'idéologie de l'Union agrarienne » (1) à travers l'œuvre de son fondateur, Alexandre Stamboliski. « *On nous a accusés de vouloir reconstituer l'aile interdite de l'Union agrarienne, ce qui n'était ni dans nos intentions ni dans nos possibilités.* »

Deux jeunes gens, dont M. Pentchev, sont condamnés à mort, les cinq autres à vingt ans de réclusion. La peine capitale est commuée, un mois plus tard, en vingt ans de prison. En 1964, « *la seule amnistie générale de la Bulgarie communiste* » le fait sortir de Stara Zagora.

Après sa tentative de fuite en Turquie, la persécution recommence : on le prive de travail. On l'interdit de séjour dans la plupart des villes de son pays.

Au mois de mai dernier, *le Quotidien de Paris* publie son histoire. Un comité de soutien se forme, présidé par M. Henri Cartan, de l'Académie des sciences. Le secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron, écrit à M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, pour qu'il intervienne en faveur du dissident, qui demande à émigrer. Le 23 juillet, la police le convoque. « *Là, tout s'est fait extrêmement vite. La Bulgarie m'a accordé une autorisation de séjour de trois ans, ce qui est exceptionnellement long* », souligne le dissident.

I. P.

(1) Composante essentielle du Front patriotique, gouvernement clandestin de la seconde guerre mondiale, rassemblant les sociaux-démocrates, les communistes et les agrariens.

PAKISTAN

## Le « mariage arrangé » de Benazir Bhutto

Entre l'amour et la carrière politique, Mlle Benazir Bhutto, fille du premier ministre pendu en 1979 et chef du plus grand parti d'opposition pakistanais, a fait son choix. Elle vient d'annoncer qu'elle avait accepté de convoler en justes noces selon les règles islamiques en vigueur : dans un mariage arrangé par sa famille.

Mlle Bhutto épousera donc M. Asif Zardari, âgé comme elle de trente-quatre ans, entrepreneur en bâtiment de son état et joueur de polo en vue à ses heures de loisir. M. Zardari est également l'héritier d'une riche famille de propriétaires fonciers de la province méridionale de Sind, d'où est originaire la famille Bhutto.

Le secrétariat de la fiancée ne fait pas mystère des raisons qui l'ont poussée à accepter le mariage, arrangé depuis un an par le clan Bhutto et le clan Zardari. Il s'agit de couper court aux critiques des intégristes, qui ont tendance à la décrire comme une féministe à la mode occidentale. Car Mlle Bhutto entend bien continuer à faire campagne contre le général Zia Ul Haq dans la perspective de l'élection présidentielle que celui-ci a promise pour 1990, à laquelle elle compte se présenter.

« *Si je n'avais pas été dans la position particulière qui est la mienne, avec la nécessité de prendre en compte les ramifications politiques de chacun de mes actes, peut-être n'y aurait-il par eu un mariage arrangé* », a-t-elle reconnu dans des déclarations au *New-York Times*. Elle s'est cependant autorisé une entorse à la règle : le couple s'est déjà rencontré avant même le mariage, qui aura lieu l'hiver prochain.

« *Il est gentil, il a le sens de l'humour et il semble tolérant* », a-t-elle confié. Il a une autre qualité que Mlle Bhutto a passée sous silence, mais qui lui permet sans doute d'envisager l'avenir conjugal sereinement : « *Je n'ai aucun intérêt pour la politique* », a-t-il assuré au journal britannique *the Independent*.

F. D.

PÉROU : le contrôle du système bancaire

## Les filiales des banques étrangères ne seront pas nationalisées

Le président Alan Garcia a tenu à rassurer les milieux financiers internationaux en annonçant publiquement, le vendredi 31 juillet, que les filiales péruviennes des banques étrangères ne seraient pas directement touchées par la nationalisation annoncée le 28 juillet.

Le chef de l'Etat a toutefois précisé que ces filiales seraient surveillées pour éviter que la reprise en main par les pouvoirs publics des instituts de crédit péruviens n'aboutisse à des contournements et à une fuite des capitaux par banques étrangères interposées.

Cette déclaration lève une ambiguïté. Le premier ministre, M. Guillermo Larco Cox, avait assuré que les banques étrangères seraient affectées par la nouvelle politique gouvernementale, mais le décret paru le 29 juillet n'abordait pas ce sujet.

Actuellement, six banques disposent d'une filiale au Pérou : la Banque de Tokyo, Citicorp, BankAmerica, la Bank of London and South America, le Banco Central de Madrid et la Chase Manhattan. Le décret publié cette semaine précise que six instituts de crédits, seize compagnies d'assurances et dix banques privées sont mises sous contrôle de l'Etat pour une durée minimale de cent vingt jours.

Pour permettre la mise en place de nouveaux conseils d'administration, première étape d'une véritable nationalisation qui doit encore obtenir l'approbation du Parlement, les banques et les instituts de crédit péruviens ont fermé leurs portes pour quarante-huit heures.

Les nouveaux conseils d'administration devront s'assurer que « *toutes les ressources internes servent à surmonter la crise économique et sociale que traverse le pays* », indique le décret. Il s'agit notamment d'enrayer la fuite des capitaux évaluée à 2,5 milliards de dollars en 1986. Le gouvernement a par ailleurs décrété que seules les banques seraient habilitées à effectuer des opérations de change, et les changeurs « ambulants » (*le Monde* du 28 juillet) de dollars ont disparu des rues de Lima.

● **VIETNAM : le général Vessey à Hanoï.** — Le général John Vessey, ancien chef d'état-major interarmes américain et envoyé spécial du président Ronald Reagan, est arrivé, samedi 1er août, à Hanoï pour tenter de régler le problème des soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam et également discuter des « questions humanitaires » relatives aux conséquences de la guerre sur le Vietnam. Il a été accueilli par le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Dy Nien.

● **INDE : manifestation hindoue.** — La police a ouvert le feu et utilisé des grenades lacrymogènes contre des manifestants hindous qui attaquaient le demeure du ministre de l'intérieur indien, M. Buta Singh, le vendredi 31 juillet, pour protester contre l'assassinat de deux militants hindous d'extrême droite par des séparatistes sikhs, la veille. Des centaines de membres du parti Bharatiya Janata (BJP, parti du peuple indien, droite) ont lapidé la maison de M. Singh, lui-même un sikh, et se sont affrontés avec la police dans les rues du centre de New-Delhi. Quinze militants ont été blessés. — (*AFP.*)

## Inculpation de deux responsables de la construction du télésiège de Luz-Ardiden

MM. Jean Berseille et Yves Estebenet, deux des responsables de la construction du télésiège de Luz-Ardiden, ont été inculpés vendredi 31 juillet d'homicide et blessures involontaires par M. Christian Mésière, juge d'instruction à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Six personnes avaient été tuées et trente-huit blessées, le 1er mars dernier, par l'effondrement du télésiège.

M. Berseille, PDG de la société bordelaise CETE-SO (Centre d'études thermiques et électriques du Sud-Ouest), maître d'œuvre du chantier, a souligné en sortant du bureau du juge que les contrôles confiés à son entreprise « *n'avaient pas pour but de prendre en considération l'ensemble des études* ». « *On nous reproche de ne pas avoir regardé les études alors que ce n'était pas du tout les termes de notre contrat* », a-t-il ajouté en notant que, si on lui avait confié « *toutes les vérifications* », le coût aurait été trois fois plus élevé.

M. Estebenet, employé du CETE-SO, était chargé du suivi des travaux et de leur conformité aux plans.

C'est un bloc de béton à la base du dernier pylône du télésiège, mis en service trois semaines auparavant, qui s'était rompu. Les rapports des deux enquêtes — l'une administrative, l'autre judiciaire — ouvertes à la suite de cet accident sont accablants pour toutes les parties prenantes dans la construction du télésiège.

## Baisse de la TVA sur les médicaments

La baisse de la TVA sur les médicaments (réduisant le prix de vente de 1,5 point) prévue dans les « *mesures d'urgence* » pour la Sécurité sociale est entrée en vigueur à compter du samedi 1er août. Elle a soulevé quelque grogne dans les officines. Les pharmaciens auraient souhaité que l'application ne se fasse qu'à mesure que les laboratoires sortiront des produits avec des vignettes donnant les nouveaux prix (TVA incluse). Le gouvernement a refusé. Les pharmaciens auront donc à modifier eux-mêmes les prix des médicaments qu'ils détiennent en les multipliant par 0,986 et en arrondissant à la dizaine de centimes. Pour éviter la confusion, les laboratoires porteront un point noir sur les vignettes des médicaments aux nouveaux prix.

Pour la hausse des prix du tabac (compensée dans l'indice des prix par la baisse de la TVA sur les médicaments), ce sera plus simple, les buralistes qui enverront dimanche soir, comme chaque semaine, un inventaire de leurs stocks appliqueront les nouveaux prix à compter du dimanche à 0 heure.

● **Un local de la communauté turque de Belfort détruit par un incendie criminel.** — Un local appartenant à la communauté turque de Belfort a été partiellement détruit, le vendredi 31 juillet, dans un incendie criminel provoqué par un ou plusieurs inconnus. Sur les lieux du sinistre, au centre ville de Belfort, les policiers de la sûreté urbaine ont découvert deux bouteilles d'essence vides. Cet attentat n'a pas été revendiqué. L'association culturelle islamique turque, propriétaire du local compte une soixantaine d'adhérents et accueille chaque semaine, pour la prière du vendredi, cent cinquante à deux cents fidèles.



# Mme Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, qui est âgée de soixante-deux ans, a été hospitalisée le vendredi matin 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir souffert d'une forte fièvre pendant la nuit, au château de Rambouillet, où elle résidait, alors qu'elle avait veillé pendant dix jours sur son fils et ses deux petites-filles, sérieusement blessés le 21 juillet dans un accident de la route en Espagne, a annoncé le chef de l'Etat.

M. François Mitterrand a indiqué que son épouse n'avait pas quitté le chevet de M. Gilbert Mitterrand, député socialiste de la Gironde, et de ses filles Pascale et Justine depuis leur accident survenu près de Gérone. « *Elle a eu une montée de fièvre à 40° cette nuit, et on a décidé de l'hospitaliser au Val-de-Grâce ce matin* », a-t-il dit. « *Ce soir sa température était redescendue à 37,5°, et elle se plaignait d'avoir froid.* »

Le chef de l'Etat a ensuite « *fait le point* » sur la santé de son fils cadet et de ses deux petites-filles, qui, a-t-il dit, ont été transférés le 30 juillet de l'hôpital de la Pitié au château de Rambouillet, à une quarantaine de kilomètres de Paris, l'une des résidences officielles des présidents de la République, et où une antenne de santé a été mise en place.

M. Mitterrand, précisant qu'il s'était installé jusqu'à la fin du mois d'août à Rambouillet, a ensuite décrit en détail l'état de santé des accidentés de la route. « *Mon fils* [Gilbert, trente-huit ans] *a quatre fractures au visage, les deux malaires* [pommettes] *ont été brisés, celui de droite brisé sans autre conséquence, celui de gauche s'est affaissé. On a dû le soutenir par une intervention avec installation dans les sinus pour que l'œil ne retombe pas. Il sera réopéré dans une huitaine de jours si tout va bien. La cloison nasale a également été frappée. Il a aussi eu une fracture du zygomate gauche et du maxillaire gauche* », a précisé M. Mitterrand.

« *Pascale, neuf ans, a eu le bras cassé, le radius et le maxillaire droit brisés* », a poursuivi le chef de l'Etat. « *Quant à Justine, six ans, elle a eu une fracture ouverte en travers du front et du crâne en remontant et a été immédiatement opérée à Gérone, où on lui a recousu la peau pour empêcher le cerveau de communiquer avec l'extérieur* », a indiqué son grand-père. « *Elle devra rester cinq mois en observation, en attendant que l'on puisse l'opérer sur toute la largeur du crâne, où il n'y a plus d'os. Elle devrait être opérée en décembre, et d'ici là il faut éviter tout choc sur le cerveau.* »

« *Ils sont tous trois soumis à un contrôle médical quotidien, et particulièrement la petite Justine* », au château de Rambouillet, qui « *a été transformé en une énorme infirmerie* » avec la présence d'un médecin et d'une infirmière et la mise en place d'un « *fil direct avec la Pitié* », a encore précisé M. Mitterrand, ajoutant : « *Je m'y suis installé jusqu'à la fin du mois d'août, à l'exception de trois ou quatre petits déplacemens dès que ma femme ira mieux.* »

Le calendrier des activités officielles du chef de l'Etat pour la semaine du 3 au 9 août, publié chaque vendredi par l'Elysée, ne fait état d'aucun rendez-vous en dehors du conseil des ministres hebdomadaire du mercredi.

## Le général Jean Fleury devient chef d'état-major particulier du président de la République

Le général de corps aérien Jean Fleury a été nommé, par arrêté de M. François Mitterrand paru au *Journal officiel* du 1er août, chef d'état-major particulier du président de la République. Il remplacera à ce poste le général Gilbert Forray, qui vient d'être nommé secrétaire général de la défense nationale.

[Né le 1er décembre 1934 à Brest (Finistère) et ancien élève de l'École de l'air de Salon-de-Provence, Jean Fleury a été responsable, à Mont-de-Marsan, en 1962, de l'expérimentation tactique (la mise au point opérationnelle) de l'avion Mirage-III. Après avoir occupé successivement une série de postes sur des bases aériennes comme Reims, Romilly ou Doullens et avoir servi à l'état-major de l'armée de l'air à Paris, il commande en 1977 la base aérienne de Saint-Dizier, qui accueille des bombardiers nucléaires Mirage-IV et des avions Jaguar de frappe préstratégique. Il devient chef du bureau des programmes de matériels à l'état-major de l'armée de l'air et, en 1983, il est sous-chef d'état-major des armées. Avant d'avoir été choisi par M. Mitterrand pour être son chef d'état-major particulier, le général Fleury commandait les forces aériennes stratégiques (bombardiers Mirage-IV et missiles balistiques du plateau d'Albion, en Provence).]



## Kiss FM à Tahiti

Dès ce 1er août, les Tahitiens pourront s'éveiller, rêver ou danser à l'écoute de Kiss-Tahiti (100.5 MHz), une radio jusqu'à présent connue sous le nom de Radio-Soleil et désormais affiliée au réseau Kiss. Un accord vient d'être signé entre la station détenue par le groupe Siu, propriétaire du journal local *les Nouvelles* et le réseau métropolitain Kiss (le groupe Jean-Claude Nicole, CFM, Canal Plus) dont la tête de pont parisienne vient d'être autorisée par la CNCL.

Les bulletins d'informations (plus de vingt journaux et flashs quotidiens) seront donc transmis en direct de Paris par satellite, le reste des programmes Kiss (six heures) étant enregistré et diffusé quelques heures plus tard pour tenir compte du décalage horaire. Les responsables de Kiss prévoient cependant de véritables chassés-croisés entre Paris et Papeete puisque des émissions (jeux, invités) pourront également être réalisées et diffusées sur l'ensemble des stations Kiss de métropole (à ce jour 45 stations) en direct de l'île.

De quoi faire rêver ou voyager les auditeurs et les passionnés de radio. C'est que l'onde FM parcourra, en effet, une distance dont elle n'est guère coutumière, elle dont la caractéristique est précisément la diffusion locale ! Deux routes se présentent à la voyageuse entre lesquelles la DTRE (Direction des télécommunications des réseaux extérieurs), responsable de l'acheminement, choisira selon les circonstances. Vers l'est : la route de la Chine, l'onde étant transmise par un premier satellite de Pleumeur-Bodou à Hongkong, relayé par un second jusqu'à Papeete. Vers l'ouest : la route de l'Amérique, le programme utilisant, d'abord, de Saint-Hilaire-de-Riez à Green-Hill sur la côte est des Etats-Unis un câble sous-marin, puis un faisceau hertzien avant d'être catapulté par satellite de Jamesburg à Papeete. « *Si t'as été à Tahiti*... disait la chanson, *t'as pas pu y'aller en vélo...* ».

A. Co.

● **Burda entre dans le capital de RTL-Plus.** — Burda, l'un des principaux éditeurs de magazines en RFA, vient de racheter à la Deutsche Bank 2 % des parts qu'elle détenait dans le capital de RTL-Plus, société privée de télévision diffusant des programmes en langue allemande.



Le numéro du « Monde » daté 1er août 1987 a été tiré à 466 241 exemplaires



